

BANQUE MAROCAINE DU COMMERCE EXTERIEUR



NOTE D'INFORMATION

EMISSION DE DEUX EMPRUNTS OBLIGATAIRES SUBORDONNES

Souscription strictement réservée aux investisseurs institutionnels

	Emprunt A Coté	Emprunt B Non Coté
Montant de l'émission	Entre MAD 200 millions et MAD 300 millions	Entre MAD 200 millions et MAD 300 millions
Nombre	De 2 000 à 3 000 obligations subordonnées	De 2 000 à 3 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	MAD 100 000	MAD 100 000
Plafond de l'émission	MAD 500 millions	

Période de souscription : du 28 au 30 novembre 2005

ORGANISME CHARGE DU PLACEMENT



ORGANISME CONSEIL RESPONSABLE
DE LA PREPARATION DE LA NOTE D'INFORMATION



Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM n°04/04 du 19 novembre 2004, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1- 93- 212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières -CDVM- et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 16/11/2005 sous la référence N° VI/EM/028/2005.

ABREVIATIONS

AED	Dirham Emirats Arabes Unis
ALCO	<i>Asset Liability Committee</i>
ALM	<i>Asset Liability Management</i>
BBVA	Banco Bilbao Vizcaya Argentaria
BCP	Banque Centrale Populaire
BDM	Banque de Développement du Mali
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BMCD	Banque Malienne de Crédit et de Dépôts
BMCE	Banque Marocaine du Commerce Extérieur
BMCI	Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie
BNDE	Banque Nationale du Développement Economique
BPS	<i>Business Planning System</i>
BTN	Bons du Trésor Négociables
BVQI	<i>Bureau Veritas Quality International</i>
CA	Chiffre d'Affaires
CACI	Comité d'Audit et de Contrôle Interne
CAD	Dollar Canadien
CDL	Créances Douteuses et Litigieuses
CDM	Crédit du Maroc
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CHF	Franc Suisse
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CIMR	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
CMM	Caisse Marocaine des Marchés
CNCA	Caisse Nationale du Crédit Agricole
CPS	<i>Customer Profitability System</i>
CSIS	<i>Center for Strategic International Studies</i>
CTM	Compagnie de Transport Marocaine
DAT	Dépôts à Terme
DKK	Couronnes Danoises
DMS	<i>Data Management System</i>
DZD	Dinars Algériens
EUR	Euro
FCP	Fonds Commun de Placement
FMI	Fonds Monétaire International
FTP	<i>Fund Transfer Pricing</i>
GAB	Guichet Automatique Bancaire
GNS	<i>Global Network System</i>
GPB	Livre Sterling
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
IGR	Impôt Général sur le Revenu
ITB	Institut Technique de Banque
JPY	Yens Japonais
KMAD	Milliers de Dirhams
KWD	Dinar Koweïtien
LYD	Dinar Libyen
M EUR	Millions d'Euros
M MAD	Millions de Dirhams
MAD	Dirham Marocain
MAMDA	Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurance
MCMA	Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurance

MO	Marché Officiel
MRE	Marocains Résidant à l'Etranger
MSIM	Morgan Stanley Investment Management
ND	Non Disponible
NOK	Couronnes Norvégiennes
OPCVM	Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
OPS	<i>Organisational Profitability System</i>
OPV	Offre Publique de Vente
PB	Point de base
P/B	<i>Price to Book Ratio</i>
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
PDG	Président Directeur Général
PEP	Plancher d'Effet Public
PER	<i>Price Earning Ratio</i>
PME-PMI	Petites et Moyennes Entreprises - Petites et Moyennes Industries
PNB	Produit Net Bancaire
PPR	Paierie Principale des Rémunérations
PPS	<i>Product Profitability System</i>
PRG	Provision pour risque généraux
RATP	Régie Autonome des Transports Parisiens
RBE	Résultat Brut d'Exploitation
RH	Ressources Humaines
RMA	Royale Marocaine d'Assurances
RME	Résidant Marocain à l'Etranger
ROE	Return on Equity
SAR	Rial Saoudien
SEK	Couronnes Suédoises
SFI	Société Financière Internationale
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
SICG	Système d'Information Comptable et de Gestion
SMDC	Société Marocaine de Dépôt et de Crédit
SMS	<i>Short Message Service</i>
TCN	Titres de Créances Négociables
TMP	Taux Moyen Pondéré
TMT	Télécommunications, Média & Technologies
TND	Dinar Tunisien
USD	Dollar Américain
WAP	<i>Wireless Application Protocol</i>

SOMMAIRE

ABREVIATIONS.....	2
SOMMAIRE	4
AVERTISSEMENT	7
PREAMBULE	8
PARTIE I :.....	9
ATTESTATIONS DES RESPONSABLES DE LA NOTE D'INFORMATION ET DU CONTROLE DES COMPTES	9
I. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BMCE BANK.....	10
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES	10
ASSOCIE ASSOCIE	14
III. LE CONSEIL JURIDIQUE.....	21
IV. L'ORGANISME CONSEIL.....	21
V. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE	22
PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION	23
I. CADRE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION.....	24
II. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES A EMETTRE	25
III. INTERMEDIAIRES FINANCIERS	32
IV. MODALITES DE SOUSCRIPTION.....	32
V. REGIME FISCAL DES TITRES ÉMIS.....	34
PARTIE III : PRESENTATION GENERALE DE BMCE BANK.....	37
I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL	38
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE BMCE BANK.....	40
III. MARCHE DES TITRES DE BMCE BANK.....	43
PARTIE IV : ORGANES D'ADMINISTRATION DE DIRECTION & DE SURVEILLANCE DE BMCE BANK.....	46
I. ORGANES D'ADMINISTRATION.....	47
FINANCE.COM	48
II. ORGANES DE DIRECTION	49
III. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	52
PARTIE V : ACTIVITE DE BMCE BANK.....	56
I. HISTORIQUE DE BMCE BANK	57
II. APPARTENANCE AU GROUPE FINANCE.COM	58

III.	PRINCIPALES FILIALES DE BMCE BANK	59
-	POLE MARCHES, EN CHARGE DES ACTIVITES RELATIVES A :	62
-	POLE CORPORATE & INVESTISSEMENT, EN CHARGE DE L'INGENIERIE FINANCIERE ET CORPORATE FINANCE, VIA:.....	62
IV.	CONVENTIONS REGLEMENTEES	65
V.	MARCHE BANCAIRE MAROCAIN.....	67
VI.	SEGMENTS D'ACTIVITE DE BMCE BANK	72
VII.	ORGANISATION	74
VIII.	STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT.....	82
PARTIE VI :	SITUATION FINANCIERE DE BMCE BANK	84
I.	ÉVOLUTION DE LA PROFITABILITE ET DE LA RENTABILITE DE LA BANQUE.....	86
II.	ANALYSE DU BILAN.....	93
III.	ANALYSE DU HORS BILAN.....	100
I.	PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	103
II.	ÉVOLUTION DE LA PROFITABILITE ET DE LA RENTABILITE DU GROUPE.....	106
III.	ANALYSE DU BILAN.....	112
IV.	ANALYSE DU HORS BILAN.....	117
PARTIE VII :	STRATEGIE ET PERSPECTIVES	118
I.	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	119
II.	RESULTATS ET PERSPECTIVES 2005-2007	121
PARTIE VIII :	FACTEURS DE RISQUE.....	127
I.	RISQUES AFFECTES A LA BANQUE ET A SON SECTEUR	128
DEVISES.....		131
	CONTRE-VALEUR EN M MAD.....	131
II.	FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	132
PARTIE IX :	ANNEXES.....	133
	BILANS & HORS-BILANS AGREGES 2002-2004	136
	CPC AGREGES 2002-2004.....	138
	ESG AGREGES 2002-2004.....	139
	TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE AGREGES 2002-2004	141
	BILANS ET HORS BILANS CONSOLIDES 2002-2004.....	142
	CPC CONSOLIDES 2002-2004	145
	ESG CONSOLIDES 2002-2004	146
	BILANS ET HORS BILANS SEMESTRIELS AGREGES 2004-2005	148
	CPC SEMESTRIELS AGREGES 2004-2005.....	150
	ESG SEMESTRIELS AGREGES 2004-2005.....	151
	BILANS ET HORS BILANS SEMESTRIELS CONSOLIDES 2004-2005	152

<u>CPC SEMESTRIELS CONSOLIDES 2004-2005</u>	<u>154</u>
<u>ESG SEMESTRIELS CONSOLIDES 2004-2005</u>	<u>155</u>
<u>BULLETIN DE SOUSCRIPTION A L'EMPRUNT OBLIGATAIRE EMIS PAR BMCE BANK.....</u>	<u>156</u>
<u>AVERTISSEMENT</u>	<u>157</u>
L'ATTENTION DU SOUSCRIPTEUR EST ATTIREE SUR LE FAIT QUE TOUT INVESTISSEMENT EN VALEURS MOBILIERES COMPORTE DES RISQUES ET QUE LA VALEUR DE L'INVESTISSEMENT EST SUSCEPTIBLE D'EVOLUER A LA HAUSSE COMME A LA BAISSSE, SOUS L'INFLUENCE DE FACTEURS INTERNES OU EXTERNES A L'EMETTEUR.	<u>157</u>
UNE NOTE D'INFORMATION, VISEE PAR LE CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES – CDVM, EST MISE A LA DISPOSITION DES INVESTISSEURS, SANS FRAIS, AU SIEGE DE L'EMETTEUR, AUPRES DES MEMBRES DU SYNDICAT DE PLACEMENT ET AU SIEGE DE LA BOURSE DE CASABLANCA.....	<u>157</u>
SOUSCRIPTION STRICTEMENT RESERVEE AUX INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS	<u>157</u>
DU 28 AU 30 NOVEMBRE 2005.....	<u>157</u>
<u>CADRE STRICTEMENT RESERVE AUX SOUSCRIPTEURS</u>	<u>160</u>

AVERTISSEMENT

Le visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières –CDVM- n’implique ni approbation de l’opportunité de l’opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l’information donnée dans la perspective de l’opération proposée aux investisseurs.

L’attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu’un investissement en obligations est soumis au risque de non remboursement. Cette émission obligataire ne fait l’objet d’aucune garantie si ce n’est l’engagement donné par l’émetteur.

Le CDVM ne se prononce pas sur l’opportunité de l’opération d’émission d’obligations ni sur la qualité de la situation de l’émetteur. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances de l’émission ou de la cession d’obligation, objet de la présente note d’information.

La présente note d’information ne s’adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n’autorisent pas la souscription ou l’acquisition des obligations, objet de ladite note d’information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s’informer et à respecter la réglementation dont ils dépendent en matière de participation à ce type d’opération.

Chaque établissement membre du syndicat de placement ne proposera les obligations, objet de la présente note d’information, qu’en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) ni BMCE Bank n’encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par un ou des membres du syndicat de placement.

PREAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi N° 1-93-212 du 21 septembre 1993, relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de BMCE Bank, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note a été préparée par BMCE CAPITAL, agissant en qualité de conseiller et coordinateur de l'opération, conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM N° 04/04 du 19/11/2004 prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Comptes agrégés de BMCE Bank de 2002 à 2004 et au 30/06/2005 ;
- Les comptes consolidés de BMCE Bank de 2002 à 2004 et au 30/06/2005 ;
- Les procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaires et des conseils d'administration de 2002 à 2004 ;
- Rapports des commissaires aux comptes pour les exercices 2002 à 2004 et la revue limitée de ces derniers au 30/06/2005 ;
- Différents commentaires, analyses et statistiques recueillies par nos soins auprès de la Direction de BMCE Bank et du GPBM.

Conformément à l'article 13 du Dahir portant loi N° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public aux sièges respectifs de BMCE Bank et dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions selon les modalités suivantes :
 - Elle est disponible à tout moment dans les lieux suivants :
 - Siège Social de la Banque : 140 avenue Hassan II - Tél : 022-49-80-92
 - BMCE Capital Bourse : Tour BMCE – 140 avenue Hassan II – Tél : 022-49-81-01
 - Elle est disponible sur demande dans un délai maximum de 48h auprès des points de collecte du réseau de placement ;
 - Elle est disponible sur le site du CDVM - www.cdvm.gov.ma.
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse des Valeurs de Casablanca.

BMCE CAPITAL
Septembre 2005

PARTIE I :

ATTESTATIONS DES RESPONSABLES DE LA NOTE
D'INFORMATION ET DU CONTROLE DES COMPTES

I. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BMCE BANK

Le Président du Conseil d'Administration atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de BMCE Bank ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Par ailleurs, le président du Conseil d'Administration s'engage à respecter l'échéancier de remboursement selon les modalités décrites dans la présente note d'information.

« Pour le Conseil d'Administration »
Monsieur Othman BENJELLOUN
Président

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Monsieur Ali BENNANI

ERNST & YOUNG

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour, Casablanca

Téléphone : 022-95-79-00

Date du premier exercice soumis au contrôle : 1999

Date d'expiration du mandat actuel : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Monsieur Jamal Sâad EL IDRISSE

KPMG

6, Rue Todgha, Agdal – Rabat

Téléphone : 037-77-47-70

Date du 1^{er} exercice soumis au contrôle : 2003

Date d'expiration du mandat actuel : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007

Objet : Emission de deux emprunts obligataires subordonnés

« Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse agrégés audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse agrégés tels que audités par nos soins au titre des exercices 2003 et 2004 et par les soins des Co-commissaires aux Comptes Ernst & Young et Associated Advisors au titre de l'exercice 2002».

Ali BENNANI

Associé

Ernst & Young

Jamal Saâd EL IDRISI

Associé

KPMG

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AUX COMPTES SOCIAUX SEMESTRIELS

Exercice du 1^{er} Janvier au 30 juin 2005

« En exécution de la mission prévue par la loi n° 23-01 du 6 mai 2004 modifiant et complétant le Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993, nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du bilan et du compte de produits et charges de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur « BMCE Bank » au terme du premier semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2005.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits susceptibles d'entacher, de manière significative, la sincérité des informations contenues dans lesdits documents. »

Casablanca, le 23 septembre 2005

Les Commissaires aux Comptes

Ali BENNANI
Associé
ERNST & YOUNG

Jamal Saâd EL IDRISSE
Associé
KPMG

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AUX COMPTES SOCIAUX

Exercice du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2004

«Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur "BMCE-Bank" au 31 décembre 2004, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant des capitaux propres de KMAD 5.652.258 dont un bénéfice net de KMAD 505.710 sont la responsabilité des organes de gestion de la société. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur "BMCE Bank" au 31 décembre 2004 ainsi que du résultat de ses opérations et l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis au Maroc par référence au Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous signalons que des risques identifiés, couverts jusqu'au 31 décembre 2003 par la provision pour risques généraux constituée antérieurement par prélèvement sur le résultat distribuable à hauteur de 150 millions de dirhams, ont été traités au cours de l'exercice 2004, soit par la constitution de provisions, soit par la constatation de pertes. En conséquence, la provision pour risques généraux présente dorénavant un caractère de réserve ».

Vérification et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 05 mai 2005

Les Commissaires aux Comptes

Ali BENNANI
Associé
ERNST & YOUNG

Jamal Saâd EL IDRISSE
Associé
KPMG

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AUX COMPTES SOCIAUX

Exercice du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2003

« Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur "BMCE-Bank" au 31 décembre 2003, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres de KMAD 5.412.219 dont un bénéfice net de KMAD 407.800 sont la responsabilité des organes de gestion de la société. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion ».

Opinion sur les états de synthèse

Une provision pour risques généraux ayant le caractère de réserve libre et constituée antérieurement après impôt à hauteur de 150 millions de dirhams, est désormais considérée comme couvrant différents risques identifiés. De ce fait, cette provision n'a plus le caractère de fonds propres.

A notre avis, sous réserve de l'incidence sur les états de synthèse de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur "BMCE Bank" au 31 décembre 2003 ainsi que du résultat de ses opérations et l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis au Maroc par référence au Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société. »

Casablanca, le 25 mars 2004.

Les Commissaires aux Comptes

Mostafa Daoudi
Associé
ERNST & YOUNG

Jamal Sâad EL Idrissi
Associé
KPMG

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AUX COMPTES SOCIAUX

Exercice du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2002

« Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur "BMCE Bank" au 31 décembre 2002, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres de KMAD 5.226.980 dont un bénéfice net de KMAD 282.341 sont la responsabilité des organes de gestion de la société. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Une provision pour risques généraux ayant le caractère de réserve libre et constituée antérieurement après impôt à hauteur de 150 millions de dirhams, est désormais considérée comme couvrant différents risques identifiés. De ce fait, cette provision n'a plus le caractère de fonds propres.

A notre avis, sous réserve de l'incidence sur les états de synthèse de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur "BMCE Bank" au 31 décembre 2002 ainsi que du résultat de ses opérations et l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis au Maroc par référence au Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société. »

Casablanca, le 19 mars 2003.

Les Commissaires aux Comptes

Hamad Jouahri
Associé
ERNST & YOUNG

Bachir tazi
Associé
ASSOCIATED ADVISORS

Objet : Emission par BMCE Bank de deux emprunts obligataires subordonnés

« Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse consolidés tels que audités par nos soins au titre de l'exercice 2003 et 2004, par les soins des Co-commissaires aux Comptes Ernst & Young et Associated Advisors au titre de l'exercice 2002, et par les soins des Co-commissaires aux Comptes Ernst & Young et Arthur Andersen au titre de l'exercice 2001».

Ali BENNANI
Associé
ERNST & YOUNG

Jamal Saâd EL IDRISI
Associé
KPMG

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AUX COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS

Exercice du 1^{er} Janvier au 30 juin 2005

« En vertu de la réglementation en vigueur, nous avons procédé à un examen limité du bilan, du hors bilan et du compte de produits et charges consolidés ci-joints de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur arrêtés au 30 juin 2005 ainsi que l'état des soldes de gestion consolidé relatif au semestre clos à cette date selon les normes de la Profession.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits susceptibles d'entacher, de manière significative, la sincérité des informations contenues dans lesdits documents. »

Casablanca, le 07 octobre 2005

Les Commissaires aux Comptes

Ali BENNANI
Associé
ERNST & YOUNG

Jamal Saâd EL IDRISSI
Associé
KPMG

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AUX COMPTES CONSOLIDES

Exercice du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2004

« Nous avons procédé à l'audit du bilan consolidé, ci-joint, de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur « BMCE-Bank » et ses filiales (Groupe BMCE Bank) arrêté au 31 décembre 2004, du compte de produits et charges consolidé, de l'état des soldes de gestion consolidé ainsi que de l'état des informations complémentaires relatifs à l'exercice clos à cette date. La préparation de ces comptes consolidés relève de la responsabilité des organes de gestion de la BMCE-Bank. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces comptes sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables utilisés et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux d'audit fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

A notre avis, les comptes consolidés mentionnés au premier paragraphe ci-dessus du groupe BMCE-BANK pour l'exercice clos le 31 décembre 2004, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble constitué par BMCE-Bank et les entreprises comprises dans la consolidation, ainsi que du résultat consolidé de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis au Maroc pour les établissements de crédit.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous signalons que des risques identifiés, couverts jusqu'au 31 décembre 2003 par la provision pour risques généraux constituée antérieurement par prélèvement sur le résultat distribuable à hauteur de 150 millions de dirhams, ont été traités au cours de l'exercice 2004, soit par la constitution de provisions, soit par la constatation de pertes. En conséquence, la provision pour risques généraux présente dorénavant un caractère de réserve.

Le 23 juin 2005.

Les Commissaires aux Comptes

Ali BENNANI
Associé
ERNST & YOUNG

Jamal Saâd EL IDRISSE
Associé
KPMG

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AUX COMPTES CONSOLIDES

Exercice du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2003

« Nous avons procédé à l'audit du bilan consolidé, ci-joint, de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur « BMCE-Bank » et ses filiales (Groupe BMCE Bank) arrêté au 31 décembre 2003, du compte de produits et charges consolidé, de l'état des soldes de gestion consolidé ainsi que de l'état des informations complémentaires relatifs à l'exercice clos à cette date. La préparation de ces comptes consolidés relève de la responsabilité des organes de gestion de la BMCE-Bank. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces comptes sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables utilisés et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux d'audit fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Une provision pour risques généraux, ayant le caractère de réserve libre et constituée antérieurement après impôt à hauteur de 150 millions de dirhams, est désormais considérée comme couvrant différents risques identifiés. De ce fait, cette provision n'a plus le caractère de fonds propres.

A notre avis, sous réserve de l'incidence sur les états de synthèse de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, les comptes consolidés mentionnés au premier paragraphe ci-dessus du groupe BMCE-BANK pour l'exercice clos le 31 décembre 2003, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble constitué par BMCE-Bank et les entreprises comprises dans la consolidation, ainsi que du résultat consolidé de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis au Maroc pour les établissements de crédit.

Le 21 juin 2004.

Les Commissaires aux Comptes

Mostafa DAOUDI
Associé
ERNST & YOUNG

Jamal Saâd EL IDRISSE
Associé
KPMG

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AUX COMPTES CONSOLIDES

Exercice du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2002

« Nous avons procédé à l'audit du bilan consolidé, ci-joint, de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur « BMCE – Bank » et ses filiales (Groupe BMCE Bank) arrêté au 31 décembre 2002, du compte de produits et charges consolidé, de l'état des soldes de gestion consolidé ainsi que de l'état des informations complémentaires relatifs à l'exercice clos à cette date. La préparation de ces comptes consolidés relève de la responsabilité des organes de gestion de la BMCE-Bank. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces comptes sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables utilisés et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux d'audit fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Une provision pour risques généraux, ayant le caractère de réserve libre et constituée antérieurement après impôt à hauteur de 150 millions de dirhams, est désormais considérée comme couvrant différents risques identifiés. De ce fait, cette provision n'a plus le caractère de fonds propres.

A notre avis, sous réserve de l'incidence sur les états de synthèse de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, les comptes consolidés mentionnés au premier paragraphe ci-dessus de la BMCE-BANK pour l'exercice clos le 31 décembre 2002, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation, ainsi que du résultat consolidé de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis au Maroc pour les établissements de crédit.

Casablanca, le 25 juin 2003

Les Commissaires aux Comptes

Bachir TAZI

Associé

ASSOCIATED ADVISORS

Hamad JOUAHRI

Associé

ERNST & YOUNG

III. LE CONSEIL JURIDIQUE

Nous nous référons à (i) l'opération d'émission de deux emprunts obligataires dont la réalisation a été autorisée par l'Assemblée Générale Ordinaire de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (« BMCE Bank ») tenue le 2 décembre 2003 et à (ii) la décision d'émission d'une deuxième tranche dudit emprunt, d'un montant de 500 000 000 MAD, prise par le Conseil d'administration en date du 23 septembre 2005.

Après examen des résolutions adoptées par ladite Assemblée Générale Ordinaire ainsi que par ledit Conseil d'administration, nous attestons que l'émission de deux emprunts obligataires subordonnés a été décidée conformément aux dispositions statutaires de BMCE Bank et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Hicham NACIRI,
Avocat à la Cour
Cabinet NACIRI & Associés
52 Boulevard Zertouni
Espace Erreda, Casablanca
Tél : 022 27 46 28
Fax : 022 27 30 16

IV. L'ORGANISME CONSEIL

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Nous attestons avoir pris toutes les mesures nécessaires pour faire en sorte que notre appartenance au Groupe BMCE Bank n'affecte pas l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés, BMCE Capital étant la Banque d'Affaire, filiale de BMCE Bank.

BMCE Capital s'oblige au respect des normes internationales en matière d'estimation des données comptables et analyses financières à la base des notes d'information préparées par ses soins et sous sa responsabilité.

Jaloul AYED
Président du Directoire, BMCE CAPITAL
Tour BMCE – Rond Point Hasan II – Casablanca
Tel : 022 49 89 78
Fax : 022 26 98 60
Adresse électronique : j.ayed@bmcek.co.ma

V. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

Pour toutes informations et communications financières, prière de contacter :

Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI

Administrateur Directeur Général

Téléphone: 022-49-80-11/12

Fax: 022-26-49-65

e-mail : bbenjelloun@bmcebank.co.ma

PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION

I. CADRE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION

1. Cadre réglementaire de l'opération

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé, lors de sa tenue le 02 décembre 2003, des émissions d'obligations pour un montant global de MAD 1 000 000 000 (un milliard de dirhams) sur une période de 5 ans maximum. Elle a délégué au Conseil d'Administration, tous pouvoirs de procéder à une ou plusieurs émissions d'obligations et d'en arrêter les modalités.

Le président du Conseil d'Administration, par délégation de ce dernier, a décidé lors de sa réunion du 23 septembre 2005 de compléter l'usage de cette autorisation et de procéder à une seconde émission d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant de MAD 500 000 000 (cinq cents millions de dirhams).

2. Objectifs de l'émission

La présente émission a pour objectif principal d'augmenter les fonds propres de BMCE Bank en vue d'accompagner le développement de son réseau à l'international et d'accroître la capacité de BMCE Bank à distribuer des crédits à la clientèle. Les fonds correspondant à la présente émission de titres subordonnés en capital seront classés parmi les fonds propres complémentaires de l'établissement.

3. Structure de l'offre

La présente opération porte sur un montant global de MAD 500 000 000 (cinq cents millions de dirhams). Elle se décompose en deux emprunts, un emprunt A coté à la Bourse des Valeurs de Casablanca d'un montant compris entre MAD 200 000 000 et MAD 300 000 000 (deux cents et trois cents millions de dirhams) et d'une valeur nominale de MAD 100 000 (cent mille dirhams) et un emprunt B non coté d'un montant compris entre MAD 200 000 000 et MAD 300 000 000 (deux cents et trois cent millions de dirhams) et d'une valeur nominale de MAD 100 000 (cent mille dirhams). Le montant total adjudgé sur les deux emprunts ne devra en aucun cas dépasser la somme de MAD 500 000 000 (cinq cents millions de dirhams) autorisée par l'Assemblée Générale Ordinaire.

La présente émission est réservée aux investisseurs institutionnels : Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières, Compagnies Financières¹, Etablissements de Crédit, Compagnies d'Assurance et de Réassurance et Caisse de Dépôts et de Gestion.

La limitation de la souscription aux investisseurs institutionnels a pour objectif de faciliter la gestion des souscriptions sur le marché primaire. Il reste entendu que tout investisseur désirant acquérir les obligations pourra s'en procurer sur le marché secondaire.

¹ Tel que visées à l'article 92 du Dahir portant loi n° 1-93-147 du 15 moharrem 1414 (6 juillet 1993) relatif à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et à leur contrôle, sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

II. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES A EMETTRE

Avertissement : L'obligation subordonnée à durée déterminée se distingue de l'obligation simple en raison du rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination. L'effet de la clause de subordination est de conditionner, en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'emprunt au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

Caractéristiques de l'emprunt A (coté à la Bourse des Valeurs de Casablanca)

- **Nature :** Obligations cotées à la Bourse des Valeurs de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités
- **Montant :** Entre MAD 200 000 000 et MAD 300 000 000
- **Nombre de titres à émettre :** 2 000 à 3 000
- **Forme juridique :** Au porteur
- **Valeur nominale :** MAD 100 000
- **Durée de l'emprunt :** 5 ans
- **Période de souscription** Du 28 au 30 novembre 2005
- **Date de jouissance :** Le 05 décembre 2005
- **Date d'échéance :** Le 05 décembre 2010
- **Date de révision du taux d'intérêt :** Le coupon sera révisé annuellement. L'application de la révision s'effectuera sur la base du taux des Bons du Trésor émis par voie d'adjudication le 28 novembre 2006, le 27 novembre 2007, le 02 décembre 2008 et le 01 décembre 2009.

Le taux révisé fera l'objet d'une annonce au bulletin de la cote au moins 48 heures avant l'application de la révision.
- **Prix d'émission :** Au pair, soit MAD 100 000
- **Taux d'intérêt facial :** Révisable annuellement

Pour la première année, soit du 05 décembre 2005 au 05 décembre 2006, le taux facial des titres subordonnés à durée déterminée est fixé à 3,76%, soit une prime de risque de 70 points de base ajoutée au taux des BTN 52 semaines constaté sur le marché secondaire à la date du 11 novembre 2005.

▪ **Mode de calcul :**

Pour la première année, soit du 05 décembre 2005 au 05 décembre 2006, le taux facial des titres subordonnés à durée déterminée est égal à 3,76%. Il ressort avec une prime de risque de 70 points de base par rapport au taux des BTN 52 semaines constaté sur le marché secondaire à la date du 11 novembre 2005.

A chaque date d'anniversaire, le **taux de référence** qui sera retenu sera déterminé selon les modalités suivantes :

Le dernier BTN 52 semaines plein constaté sur le marché primaire, en cas d'une adjudication précédant la date anniversaire du coupon.

Le cas échéant, si le 52S est émis par assimilation deux semaines au plus avant la révision du taux, le taux de référence sera calculé par interpolation du 52 semaines assimilé avec le point le plus proche sur la courbe BAM de façon à obtenir un taux de référence correspondant à 364 jours. Lequel sera majoré d'une prime de risque de 70 points de base et servira au calcul du coupon de l'année suivante.

En cas de non adjudication du 52 semaines (assimilé ou plein) durant deux semaines consécutives avant la révision, le taux 52 semaines sera calculé par interpolation des deux maturités figurant sur la courbe BAM 72 heures avant la date de révision et encadrant de plus près le 52S. Le taux ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque de 70 points de base et servira au calcul du coupon de l'année suivante.

▪ **Prime de risque :**

La prime de risque est fixée à 70 points de base pendant toute la durée de l'emprunt.

▪ **Intérêts :**

Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 05 décembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable suivant le 05 décembre si celui-ci n'est pas ouvrable.

Du fait de la révision annuelle du taux facial, les intérêts seront calculés sur une base monétaire, soit :

$$[\text{Nominal} \times \text{taux facial} \times (\text{nombre de jours exact} / 360 \text{ jours})]$$

Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir dès que le capital sera mis en remboursement par BMCE Bank.

Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.

- **Remboursement normal :** L'emprunt obligataire subordonné objet de la présente note d'information fera l'objet d'un remboursement in fine du principal.

En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de BMCE Bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et obligations de BMCE Bank.

Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation de BMCE Bank, subordonné à toutes les autres dettes.
- **Remboursement anticipé :** BMCE Bank s'interdit de rembourser par anticipation les obligations subordonnées, objet de la présente note d'information.

Toutefois, BMCE Bank se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al Maghrib, soit à des rachats ponctuels sur le marché, soit à des offres qui seraient ouvertes à l'ensemble des détenteurs desdites obligations. Ces opérations étant sans conséquence pour un souscripteur qui désirerait garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations ainsi rachetées ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al Maghrib.
- **Négociabilité des titres :** Les obligations subordonnées objet de la présente note d'information sont librement négociables à la Bourse des Valeurs de Casablanca.

Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
- **Assimilations antérieures** Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées objet de la présente note d'information aux obligations subordonnées émises antérieurement par BMCE Bank, soit le 31 décembre 2003.
- **Assimilations ultérieures :** Au cas où BMCE Bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

- **Cotation des titres**

Les obligations émises seront cotées à la Bourse des Valeurs de Casablanca.

Les obligations subordonnées feront, pour une partie, l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse des Valeurs de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 05 décembre 2005 sur le compartiment obligataire sous le code 990108 et auront pour ticker OB 108.

BMCE Capital Bourse sera chargée de l'enregistrement de la cotation.
- **Procédure de 1^{ère} cotation**

La cotation de l'emprunt A sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du règlement général de la Bourse des Valeurs.
- **Enregistrement de l'opération à la Bourse**

L'enregistrement sera effectué par la société de bourse BMCE Capital Bourse.
- **Rang de l'emprunt :**

Le capital fait l'objet d'une clause de subordination.

L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.

En cas de liquidation de BMCE Bank, les titres subordonnés de la présente émission seront remboursés à prix égal au pair et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui ont été et qui pourraient être émis ultérieurement par BMCE Bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant le cas échéant.
- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

BMCE Bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
- **Garantie :**

La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
- **Notation :**

La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
- **Représentation de la masse des obligataires :**

En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Conseil d'Administration de BMCE Bank procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse au plus tard le 15 janvier 2006.

- **Droit applicable et juridiction compétente :** Droit marocain ;
Tribunal de commerce de Casablanca.

Caractéristiques de l'emprunt B (non coté)

- **Nature :** Obligations non cotées à la Bourse des Valeurs de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités
- **Montant :** Entre MAD 200 000 000 et MAD 300 000 000
- **Nombre de titres à émettre :** 2 000 à 3 000
- **Forme juridique :** Au porteur
- **Valeur nominale :** MAD 100 000
- **Durée de l'emprunt :** 5 ans
- **Période de souscription** Du 28 au 30 novembre 2005
- **Date de jouissance :** Le 05 décembre 2005
- **Date d'échéance :** Le 05 décembre 2010
- **Date de révision du taux d'intérêt :** Le coupon sera révisé annuellement. L'application de la révision s'effectuera sur la base du taux des Bons du Trésor émis par voie d'adjudication le 28 novembre 2006, le 27 novembre 2007, le 02 décembre 2008 et le 01 décembre 2009.
- **Prix d'émission :** Au pair, soit MAD 100 000
- **Taux d'intérêt facial :** Révisable annuellement

Pour la première année, soit du 05 décembre 2005 au 05 décembre 2006, le taux facial des titres subordonnés à durée déterminée est fixé à 3,76%, soit une prime de risque de 70 points de base par rapport au taux des BTN 52 semaines constaté sur le marché secondaire à la date du 11 novembre 2005.
- **Mode de calcul :** Pour la première année, soit du 05 décembre 2005 au 05 décembre 2006, le taux facial des titres subordonnés à durée déterminée est égal à 3.76%. Il ressort avec une prime de risque de 70 points de base ajoutée au taux des BTN 52 semaines constaté sur le marché secondaire à la date du 11 novembre 2005.

A chaque date d'anniversaire, le **taux de référence** qui sera retenu sera déterminé selon les modalités suivantes :

Le dernier BTN 52 semaines plein constaté sur le marché primaire, en cas d'une adjudication précédant la date anniversaire du coupon.

Le cas échéant, si le 52 semaines est émis par assimilation deux semaines au plus avant la révision du taux, le taux de référence sera calculé par interpolation du 52 semaines assimilé avec le point le plus proche sur la courbe BAM de façon à obtenir un taux de référence correspondant à 364 jours. Lequel sera majoré d'une prime de risque de 70 points de base et servira au calcul du coupon de l'année suivante.

En cas de non adjudication du 52 semaines (assimilé ou plein) durant deux semaines consécutives avant la révision, le taux 52 semaines sera calculé par interpolation des deux maturités figurant sur la courbe BAM 72 heures avant la date de révision et encadrant de plus près le 52S. Le taux ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque de 70 points de base et servira au calcul du coupon de l'année suivante.

▪ **Prime de risque :**

La prime de risque est fixée à 70 points de base pendant toute la durée de l'emprunt

▪ **Intérêts :**

Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 05 décembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable suivant le 05 décembre si celui-ci n'est pas ouvrable.

Du fait de la révision annuelle du taux facial, les intérêts seront calculés sur une base monétaire, soit :

$$[\text{Nominal} \times \text{taux facial} \times (\text{nombre de jours exact} / 360 \text{ jours})]$$

Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir dès que le capital sera mis en remboursement par BMCE Bank.

Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.

▪ **Remboursement normal :**

L'emprunt obligataire subordonné objet de la présente note d'information fera l'objet d'un remboursement in fine du principal.

En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de BMCE Bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et obligations de BMCE Bank.

Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation de BMCE Bank, subordonné à toutes les autres dettes.

- **Remboursement anticipé :** BMCE Bank s'interdit de rembourser par anticipation les obligations subordonnées, objet de la présente note d'information.

Toutefois, BMCE Bank se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al Maghrib, soit à des rachats ponctuels sur le marché, soit à des offres qui seraient ouvertes à l'ensemble des détenteurs desdites obligations. Ces opérations étant sans conséquence pour un souscripteur qui désirerait garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations ainsi rachetées ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al Maghrib.
- **Négociabilité des titres :** Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
- **Assimilations antérieures** Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées objet de la présente note d'information aux obligations subordonnées émises antérieurement par BMCE Bank, soit le 31 décembre 2003.
- **Assimilations ultérieures :** Au cas où BMCE Bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
- **Rang de l'emprunt :** Le capital fait l'objet d'une clause de subordination.

L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.

En cas de liquidation de BMCE Bank, les titres subordonnés de la présente émission seront remboursés à prix égal au pair et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui ont été et qui pourraient être émis ultérieurement par BMCE Bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant le cas échéant.
- **Maintien de l'emprunt à son rang :** BMCE Bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
- **Garantie :** La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

- **Notation :** La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
- **Représentation de la masse des obligataires :** En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Conseil d'Administration de BMCE Bank procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse au plus tard le 15 janvier 2006.
- **Droit applicable et juridiction compétente :** Droit marocain ;
Tribunal de commerce de Casablanca.

III. INTERMEDIAIRES FINANCIERS

- **Etablissement placeur** Salle des Marchés de BMCE Bank (« BMCE Capital Markets »)
- **Établissement Domiciliaire** BMCE Bank
- **Conseiller et Coordinateur** BMCE CAPITAL («BMCE Capital Emissions»)
- **Etablissement centralisateur** BMCE Capital Bourse
- **Service Financier des Titres** Département Titres de BMCE Bank (« BMCE Capital Titres »)

IV. MODALITES DE SOUSCRIPTION

- **Date de souscription :**

Du 28 au 30 novembre 2005.

- **Lieu de souscription :**

Les souscriptions seront réalisées auprès de la Salle des Marchés de BMCE Bank.

- **Modalités de souscription :**

L'Etablissement Placeur est tenu de recueillir les ordres de souscription auprès de sa clientèle, à l'aide de bulletins de souscription fermes et irrévocables (modèle joint en annexe).

Chaque souscripteur devra remettre, avant la clôture de la période de souscription, un bulletin de souscription dûment signé, ferme et irrévocable, sous pli fermé auprès de l'Etablissement Placeur. Chaque souscripteur devra formuler son (ses) ordre (s) de souscription en spécifiant le nombre de titres demandé, le montant de sa souscription, ainsi que le taux unique indiqué dans la note d'information.

A l'issue de la période de souscription, l'Etablissement Placeur devra procéder à la consolidation de tous les bulletins de souscription et établir un état récapitulatif des souscriptions.

Il sera alors procédé, le 30 novembre 2005 à 17 h30, à la Salle des Marchés de BMCE Bank « BMCE Capital Markets » au siège de BMCE Capital, à :

- l'ouverture des plis ;
- la consolidation de l'ensemble des souscriptions, et
- l'allocation selon la méthode définie ci-dessous.

▪ **Modalités d'allocation :**

L'allocation des obligations, sera effectuée à un taux unique à la clôture de la période de souscription qui va du 28 au 30 novembre 2005.

Les montants adjugés ne pourront en aucun cas dépasser le montant global autorisée par l'Assemblée Générale Ordinaire de BMCE Bank dans le cadre de cette opération.

A la clôture de la période de souscription, Les ordres de souscription seront consolidés. Les souscripteurs seront servis au même taux à hauteur des montants demandés :

- Si les deux tranches sont souscrites à hauteur de MAD 250.000.000 chacune, il sera alors procédé à l'allocation des montants souscrits par chaque souscripteur à hauteur de sa demande ;
- Si le montant souscrit dans le cadre de la Tranche A est supérieur à MAD 250.000.000 et celui de la Tranche B est inférieur à MAD 250.000.000 ou inversement, il sera alors procédé à l'allocation prioritaire de la tranche sur-souscrite, le reliquat sera alloué aux souscripteurs de l'autre tranche ;
- Si les montants souscrits dans le cadre des deux tranches sont supérieurs à MAD 250.000.00, l'allocation des titres se fera au prorata, sur la base d'un taux d'allocation déterminé par le rapport :

« Quantité offerte / Quantité demandée » ; et

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, les rompus seront alloués prioritairement aux plus fortes demandes.

▪ **Règlement des souscriptions**

Le règlement des souscriptions doit s'effectuer sur la base des transactions détaillées à la date de jouissance, soit le 05 décembre 2005, par transmission d'ordres de livraison contre paiement (LCP) par les dépositaires des souscripteurs auprès de MAROCLEAR. Les titres sont payables au comptant, en un seul versement. La date de jouissance correspond à celle d'inscription en compte des souscripteurs.

▪ **Publication des résultats**

Les résultats de l'émission obligataire de l'emprunt A seront publiés au niveau du bulletin de la cote et du journal d'annonces légales « Le Matin » du 05 décembre 2005.

▪ **Bénéficiaires**

Les souscripteurs visés sont les investisseurs faisant partie des catégories telles que définies ci-après :

- Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) régis par le Dahir portant loi n° 1-93-213 du rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- Personnes morales marocaines :

- Les compagnies financières visées à l'article 92 du Dahir portant loi n° 1-93-147 du 15 moharrem 1414 (6 juillet 1993) relatif à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et de leur contrôle sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- Les établissements de crédit visés à l'article 10 du Dahir portant loi n° 1-93-147 précité sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- Les entreprises d'assurance et de réassurance agréées sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- La Caisse de Dépôt et de Gestion sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- Les organismes de retraite et de pension sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

▪ **Identification des souscripteurs :**

« BMCE Capital Markets » doit s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories définies ci-après :

Catégorie de souscripteurs ou d'acquéreurs	Document attestant de l'appartenance à la catégorie
Personnes morales marocaines	Modèle des inscriptions au registre de commerce ainsi que tout document attestant de l'appartenance à l'une des catégories de souscripteurs visés.
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément et, pour les Fonds Communs de Placement (FCP), le numéro du certificat de dépôt au greffe du tribunal, pour les Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV), numéro du registre de commerce.

V. REGIME FISCAL DES TITRES ÉMIS

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

1. Revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt Général sur le Revenu (IGR).

1.1 Personnes Résidentes

➤ Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- La raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- Le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt sur les sociétés.

➤ Personnes soumises à l'IGR

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IGR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IGR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IGR avec droit de restitution pour les bénéficiaires personnes morales et les personnes physiques soumises à l'IGR selon le régime BNR ou BNS. Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :
 - Le nom, prénom, adresse et le numéro de la CIN ou de carte d'étranger ;
 - Le numéro d'article d'imposition à l'IGR.

1.2 Personnes Non Résidentes

Les revenus perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

2. Plus-values

2.1 Personnes Résidentes

➤ Personnes Physiques

Conformément aux dispositions de l'article 94 de la loi 17-89 relatives à l'IGR, les profits nets de cession de titres de créances sont soumis à l'IGR au taux de 20%, par voie de retenue à la source.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- La cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et soeurs ;
- L'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ;
- L'apport en société.

Selon les dispositions de l'article 92 (II) et 93 (II) de la loi 17-89 relatives à l'IGR, sont exonérés de l'impôt :

- Les profits ou la fraction des profits sur cession d'obligations correspondant au montant des cessions réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de MAD 20 000 ;
- La donation des obligations effectuée entre ascendants et descendants, entre époux frères et soeurs.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- D'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment des frais de courtage et de commission ;
- Et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Le prix de cession et d'acquisition s'entendent du capital du titre, exclusion faite des intérêts courus et non encore échus aux dates desdites cession ou acquisition.

➤ **Personnes Morales**

Elles sont imposables sur les profits de cession des obligations conformément aux dispositions prévues par la loi 24-86 instituant un impôt sur les sociétés ou dans la loi 17-89 instituant un impôt général sur le revenu.

2.2 Personnes Non Résidentes

Les profits de cession d'obligations réalisés par les personnes non résidentes ne sont pas imposables.

3. Charges relatives à l'émission des deux emprunts

Le montant global des charges relatives à l'opération s'élève approximativement à MAD 2 050 000. Il comprend l'ensemble des commissions des intermédiaires et frais administratifs dus par l'émetteur.

PARTIE III : PRESENTATION GENERALE DE BMCE BANK

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

- **Dénomination sociale :** Banque Marocaine du Commerce Extérieur, BMCE Bank.
- **Siège social :** 140, avenue Hassan II, Casablanca.
- **Forme juridique :** Société Anonyme de droit privé marocain régie par la loi N° 17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes et le Dahir portant loi N° 1-93-147 du 6 juillet 1993 relatif à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et de leur contrôle (loi bancaire).
- **Date de constitution :** 1^{er} septembre 1959.
- **Durée de vie :** 99 ans.
- **Objet social :**
(Article 3 des statuts)

La BMCE a pour objet, dans le cadre du Dahir portant loi n° 1-93-147 du 15 Moharrem 1414 (6 juillet 1993), relatif à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et de leur contrôle :

 - d'effectuer toutes opérations de banque, de change, de trésorerie, d'aval, d'acceptation, d'escompte, de réescompte, de découvert en compte courant et toute forme de crédit à court, moyen et long termes ; contracter tous emprunts, tous engagements en toutes monnaies ; acheter, vendre ou céder tous biens mobiliers ou immobiliers ; pratiquer toutes opérations de transit ou de commissions, de commerce de métaux précieux ;
 - d'effectuer tous placements, souscriptions, achats et ventes en bourse ou autrement, au comptant ou à terme de titres et d'effets de toutes natures ;
 - de prendre, de détenir et de gérer des participations dans toutes entreprises bancaires financières, immobilières, industrielles et commerciales pour elle-même ou pour le compte de tiers ;
 - et plus généralement, d'effectuer toutes opérations bancaires, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social.
- **Capital social :**
(au 30/06/2005) MAD 1 587 513 900 composés de 15 875 139 actions d'une valeur nominale de MAD 100, entièrement libéré.
- **Exercice social :** Du 1^{er} janvier au 31 décembre.
- **Tribunal compétent en cas de litige :** Tribunal de Commerce de Casablanca.

- **Numéro d’Inscription au Registre de Commerce :** 27 129
- **Téléphone :** 022 20 04 67-96
- **Télécopie :** 022 26 20 96
- **Site Web :** www.e-bmcebank.ma
- **E-mail :** bbenjelloun@bmcebank.co.ma
- **Consultation des documents sociaux et juridiques :** Les actionnaires peuvent obtenir communication des documents sociaux et juridiques (statuts, procès-verbaux des assemblées générales..) autorisés par la loi et des rapports des commissaires aux comptes auprès du siège social de BMCE Bank.
- **Liste des textes législatifs applicables à l’émetteur**
 - Loi 17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes ;
 - Dahir portant loi n° 1-93-147 du 6 juillet 1993 relatif à l’exercice de l’activité des établissements de crédit et de leur contrôle (Loi bancaire) ;

De par la cotation d’une partie des obligations sur la Bourse des Valeurs de Casablanca, BMCE Bank est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment :

- Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs modifié et complété par les lois 34-96, 29-00 et 52-01 ;
- Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l’Arrêté du Ministre de l’Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l’Arrêté du Ministre de l’Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié dans le projet d’amendement de juin 2004 qui devrait entrer en vigueur sous peu ;
- Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l’épargne tel que modifié et complété par la loi n°23-01 ;
- Dahir portant loi n°35-96 relative à la création du dépositaire central et à l’institution d’un régime général de l’inscription en compte de certaines valeurs ;
- Règlement général du dépositaire central approuvé par l’arrêté du Ministre de l’Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l’arrêté du Ministre de l’Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001.

II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE BMCE BANK

1. Renseignement à caractère général

Capital social : MAD 1 587 513 900 (depuis 2000), composé de 15 875 139 titres d'une valeur nominale de MAD 100, entièrement libéré.

2. Historique du capital

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions émises ²	Montant en MAD de l'augmentation de capital	Capital social en MAD après augmentation
1990	Souscription en numéraire	1 200 000	120 000 000	500 000 000
1991	Attribution d'actions gratuites	750 000	75 000 000	575 000 000
1991	Souscription en numéraire	1 750 000	175 000 000	750 000 000
1992	Attribution d'actions gratuites	750 000	75 000 000	825 000 000
1992	Souscription en numéraire	1 750 000	175 000 000	1 000 000 000
1996	Attribution d'actions gratuites	2 857 142	285 714 200	1 285 710 000
1996	Souscription réservée aux institutionnels étrangers	1 369 394	136 939 400	1 422 653 600
1996	Souscription réservée aux institutionnels étrangers	205 409	20 540 900	1 443 194 500
2000	Attribution d'actions gratuites	1 443 194	144 319 400	1 587 513 900

Source : BMCE Bank

L'attribution d'actions gratuites par incorporation de réserves, ayant porté le capital social à MAD 1 587 513 900, a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 13 juin 2000.

Le Conseil d'Administration de BMCE Bank a reconduit, en sa séance du 24 mars 2004, et fait approuver à l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue le jeudi 20 mai 2004, un programme de rachat par la Banque de ses propres actions, en vue de régulariser le marché et ce, conformément aux dispositions de l'article 281 de la loi N° 17-95 relative aux sociétés anonymes.

Le programme de rachat d'actions porte sur un volume de 1 500 000 actions, soit 9,45% du capital social de BMCE Bank, à un prix maximum d'achat de MAD 750 et un prix minimum de vente de MAD 375 par action. Le délai d'acquisition des titres est fixé à 18 mois.

² À une valeur nominale de MAD 100.

Dans le cadre de ce programme de rachat et sur la période du 24 mai 2004 au 30 mars 2005, 532 945 actions BMCE ont été cédées au prix moyen unitaire de MAD 435,8, ce qui représente 3,36% du capital.

3. Évolution de la structure de l'actionnariat

Dans le cadre de la consolidation de son actionnariat et de sa stratégie de s'ériger en Banque des Réseaux d'alliances internationales, BMCE Bank a conclu, en 2004, un accord de partenariat avec le Crédit Industriel et Commercial – CIC, filiale du Groupe Crédit Mutuel – France avec une prise de participation de 10% du capital de BMCE Bank

S'appuyant sur une convergence des orientations stratégiques des deux banques, le partenariat conclu sert les ambitions de développement régional de BMCE Bank et du CIC. Il devrait également dynamiser leur positionnement sur le continent africain, en particulier au Maghreb, en leur permettant de saisir les opportunités offertes par l'ouverture croissante des marchés algérien, tunisien, libyen et mauritanien sur de nouvelles zones de libre-échange.

Par ailleurs, Morgan Stanley Investment Management - MSIM -, a acquis sur le marché boursier 3% du Capital de BMCE Bank en septembre 2004. Morgan Stanley Investment Management est la division de gestion d'actifs de Morgan Stanley & Co, firme multinationale au service d'une clientèle mondiale institutionnelle tels que les gouvernements et sociétés, les caisses de retraite et fonds de pension, les fondations ainsi que la clientèle patrimoniale.

Acquisitions de parts de Capital				
Année	Actionnaire	Nb de titres	Part du capital	Prix d'acquisition par action (en MAD)
2000	• Banco Espirito Santo	400 113	2,52%	670
2001	• Commerzbank	800 000	5,04%	450
	• Union Bancaire Privée	184 200	1,16%	425
2002	• Finance.com	652 210	4,11%	420
	• Interfina	489 914	3,09%	Plusieurs cours
2003	• Finance.com	800 107	5,04%	400
	• Programme de rachat	795 238	5,01%	400
	• OPV Personnel	750 000	4,72%	400
	• Al Wataniya	250 000	1,57%	400
2004	• Finance.com	792 169	4,99%	400
	• CIC	1 587 514	10,00%	500
	• Morgan Stanley	476 000	3,00%	445
Cessions de parts de Capital				
Année	Actionnaire	Nb de titres	Part du capital	Prix de cession par action (en MAD)
2001	• Nomura	323 597	2,24%	400
2002	• Interfina	652 210	4,11%	420
2003	• Commerzbank	1 595 345	10,05%	400
	• Interfina	750 000	4,72%	400
2004	• Commerzbank	792 169	4,99%	400
	• Finance.com	1 587 514	10,00%	500

Source : BMCE Bank

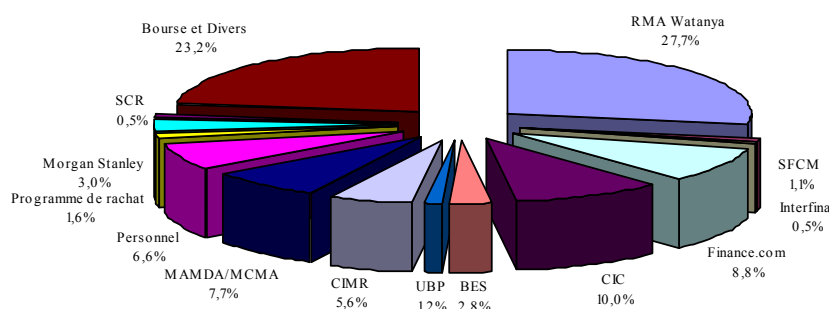
4. Répartition du Capital au 31 août 2005

Actionnaires	Nombre de titres détenus ³	% du capital détenu
1. Groupe FINANCE.COM – Bloc de contrôle	6 026 424	37,96%
▪ RMA Watanya	4 391 826	27,66%
▪ INTERFINA	73 204	0,46%
▪ FINANCE.COM	1 393 879	8,78%
▪ SFCM	167 515	1,06%
2. Participations stables	4 310 817	27,15%
▪ CIC	1 587 514	10,00%
▪ MAMDA/MCMA	1 214 759	7,65%
▪ CIMR	884 209	5,57%
▪ BANCO ESPIRITO SANTO - BES	440 124	2,77%
▪ UNION BANCAIRE PRIVEE	184 211	1,16%
3. Divers	5 537 898	34,88%
▪ Personnel BMCE Bank	1 049 837	6,61%
▪ Détention d'actions en propre (Programme de rachat)	256 766	1,62%
▪ Morgan Stanley Investment Management	476 254	3,00%
▪ Société centrale de Réassurances	74 800	0,47%
▪ Flottant	3 680 241	23,18%
TOTAL	15 875 139	100,0%

Source : BMCE Bank

³ Correspondant également au nombre de droits de vote détenus.

Répartition du Capital Social au 31 août 2005



Source : BMCE Bank

5. Identité des principaux actionnaires

En M MAD Au 31/12/2004	Activité	Actionnariat	Produits financiers	Résultat net	Situation Nette
Finance.com	Holding	Détenue à hauteur de 99,94% par la famille Benjelloun	207,9	288,7	3 187,3

En M Euro Au 31/12/2004	Activité	Actionnariat	PNB	RNPG	Total Bilan
CIC	Banque	- Crédit Mutuel : 95,25% - Divers : 4,75%	3 343	532	171 143

6. Pacte d'actionnaire

A notre connaissance, aucun pacte d'actionnaires ayant pour objectif le contrôle de BMCE Bank n'a été conclu.

III. MARCHE DES TITRES DE BMCE BANK

1. Caractéristiques des actions BMCE Bank

La valeur BMCE Bank est cotée à la Bourse de Casablanca sous le code de cotation 1100. Au 31/08/2005, le flottant de la valeur est de 23,2% du capital, représentant 3 680 241 actions.

2. Programme d'émission de certificats de dépôt émis à partir du 16 avril 2001

En 2001, BMCE Bank a lancé un programme d'émission de certificats de dépôts dont le plafond s'élève à MAD 5 000 000 000. Les émissions opérées en mai 2001 ont été entièrement remboursées. La Banque a toutefois la latitude d'initier de nouvelles émissions si les conditions du marché lui semblent opportunes.

Caractéristiques du programme :

▪ Nature	Certificats de dépôt
▪ Montant du Programme	MAD 5 000 000 000
▪ Montant de l'encours au 31/05/2005 ⁽⁴⁾	MAD 0
▪ Valeur nominale des titres ⁽⁵⁾	MAD 100 000
▪ Nombre de titres restant à émettre au 31/05/2003	50 000

Caractéristiques des certificats de dépôt émis

Nombre de titre émis	Jouissance	Maturité	Taux
200 certificats de dépôt	02/05/2001 au 02/05/2002	1 an	5,25%
200 certificats de dépôt	10/05/2001 au 08/11/2001	6 mois	5,00%
200 certificats de dépôt	10/05/2001 au 09/05/2002	1 an	5,25%

Source : BMCE Bank

3. Emission d'une dette subordonnée en décembre 2003

En décembre 2003, BMCE Bank a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant global de MAD 500 millions. Cette émission avait pour objectif principal de conforter la structure financière de la banque dans la gestion de ses ratios prudentiels et plus précisément le Coefficient Minimum de Solvabilité des Établissements de Crédit.

Caractéristiques de la dette subordonnée :

▪ Valeur nominale	MAD 100 000
▪ Nombre de Titres	5 000
▪ Taux d'intérêt du 31/12/2003 au 31/12/2004	4,50%
▪ Date de la première révision	31/12/2004
▪ Taux d'intérêt du 31/12/2004 au 31/12/2005	3,49%
▪ Coupon 2005	MAD 17 692 361,11
▪ Encours au 30/06/05	MAD 500 000 000

Source : BMCE Capital Emissions

⁴ Les certificats de dépôt émis avant le 27/07/2001 avaient une valeur nominale de MAD 250 000.

⁵ Modificatif de la circulaire n°2/G/96 du 30 janvier 1996.

4. Caractéristiques des GDRs émis en 1996

Au cours de l'exercice 1996, BMCE Bank a procédé à une augmentation de capital à travers l'émission de 60 millions de dollars d'actions GDRs (Global Depositary Receipts) cotées à la Bourse de Londres. L'objectif de cette opération visait en premier lieu une internationalisation plus grande du capital de BMCE Bank, lui conférant une assise plus importante comparativement à d'autres banques des marchés émergents.

Type de GDR	Reg S (*)
Ticker	BMED
Nombre de titres	141 036
Cours de clôture au 31/08/2005	\$ 25,55
Encours	\$ 3 603 470

Type de GDR	144 A (**)
Ticker	BQMCY
Nombre de titres	18
Cours de clôture au 31/08/2005	\$ 25,55
Encours	\$ 460

Source : BMCE Bank

(*) Reg S: GDRs qui peuvent être détenus par des porteurs (personnes physiques ou morales) à l'extérieur des Etats-Unis.

(**) 144 A : GDRs qui sont uniquement réservés aux investisseurs qualifiés aux Etats-Unis, connus sous « QIBs » - Qualified Institutional Buyers. Les QIBs sont des institutions qui détiennent pour leur propre compte au moins \$ 100 millions de titres. Les QIBs ne peuvent pas être des personnes physiques.

5. Notation

BMCE Bank ne fait pas l'objet d'un rating sollicité.

PARTIE IV : ORGANES D'ADMINISTRATION DE DIRECTION & DE SURVEILLANCE DE BMCE BANK

I. ORGANES D'ADMINISTRATION

Conseil d'Administration

Administrateurs	Date de Désignation	Fin du mandat AGO qui statuera sur les comptes arrêtés au	Lien de parenté
M. Othman BENJELLOUN Président-Directeur Général	1995	31 décembre 2006	Aucun lien de parenté avec les autres membres
M. Hadj Abdelmajid BENGELLOUN Président Honoraire	1959	31 décembre 2008	Idem
RMA Watanya représentée par M. Sébastien CASTRO – Président-Directeur Général	1995	31 décembre 2006	Idem
SOCIETE AKWA HOLDING représentée par M. Aziz AKHANNOUCH – Président-Directeur Général	1998	31 décembre 2009	Idem
M. David SURATGAR <i>Intuitu personae</i>	1995	31 décembre 2006	Idem
FINANCE.COM représentée par M. Othman BENJELLOUN	2001	31 décembre 2008	Idem
UNION BANCAIRE PRIVEE représentée par M. Edgar DE PICCIOTTO – Président du Conseil d'Administration	1995	31 décembre 2006	Idem
M. Jürgen LEMMER <i>Intuitu personae</i>	1997	31 décembre 2008	Idem
CIC représentée par M. Michel LUCAS Président du Directoire	2005	31 décembre 2007	Idem
BANCO ESPIRITO SANTO représentée par M. Mario MOSQUEIRA DO AMARAL – Administrateur Directeur Général	2000	31 décembre 2005	Idem
M. Azeddine GUESSOUS PDG Maghrébail <i>Intuitu personae</i>	2005	31 décembre 2010	Idem
M. Jaloul AYED <i>Administrateur Directeur Général BMCE Bank</i>	2004	31 décembre 2009	Idem
M. Mamoun BELGHITI <i>Administrateur Directeur Général BMCE Bank</i>	2004	31 décembre 2009	Idem
M. Brahim BENJELLOUN TOUIMI <i>Administrateur Directeur Général BMCE Bank</i>	2004	31 décembre 2009	Idem
M. Mohamed BENNANI <i>Administrateur Directeur Général BMCE Bank</i>	2004	31 décembre 2009	Idem

Mandats sociaux du Président M. Othman BENJELLOUN hors filiales directes de BMCE Bank

Sociétés	Activités	Président du C.A.	Président du C.S.	Administrateur	Gérant
FINANCE.COM	Holding Financier	X			
SFCM	Holding Financier	X			
RMA WATANYA	Assurances			X	
MEDITELECOM	Télécoms	X			
BMCE BANK	Banque	X			
RANCH ADAROUCHE	Agro-industrie	X			
GOOD YEAR	Pneumatique			X	
VOLVO MAROC	Automobile			X	
SAIDA STAR AUTO	Automobile		X		
AFRIC AUTO	Automobile		X		
SOUSS ENGINEERING	Automobile		X		
SMVI	Automobile		X		
DOUNIA PRODUCTIONS	Cinéma			X	
GREN	Environnement			X	
GNS	Technologies				X
CYBERMEDWORKS	Divers	X			
MEDI 1	Media			X	

Source : BMCE Bank

II. ORGANES DE DIRECTION

1. Liste Des dirigeants

Othman BENJELLOUN : Président Directeur Général depuis 1995.

M. Jaloul AYED : Administrateur Directeur Général depuis Mars 2004, en charge de la banque Corporate & d'Investissement et de BMCE Internationale depuis avril 2002 ;

M. Mamoun BELGHITI : Administrateur Directeur Général depuis mars 2004, en charge du Pôle Relations Institutionnelles et gestion Corrective du Portefeuille – *Remedial Management* – depuis septembre 2003 ;

M. Brahim BENJELLOUN TOUIMI : Administrateur Directeur Général depuis mars 2004, en charge du Pôle Capital Humain & Technologies depuis avril 2002 ;

M. Mohamed BENNANI : Administrateur Directeur Général depuis Mars 2004, en charge de la Banque de Distribution depuis avril 2002 ;

M. Abdelhakim GASMI : Directeur Général depuis juin 1998 en charge de BMCE Europe depuis avril 2002.

2. CV des dirigeants

M. Othman BENJELLOUN est Président Directeur Général de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur, BMCE Bank, depuis sa privatisation en juin 1995, et Président du Holding FINANCE.COM qui représente la structure fédératrice de 4 composantes : le Pôle Banque et métiers para-bancaires, dont le pivot est BMCE Bank, le Pôle Assurances, avec la compagnie RMA Watanya, leader de son domaine au Maroc, le Pôle Industrie et Services, et le Pôle Télécoms, Médias, Technologies.

M. Othman BENJELLOUN préside le Groupement Professionnel des Banques du Maroc, et, depuis Janvier 2005, Medi Telecom, premier opérateur privé de la téléphonie mobile. Il est également Conseiller au Center for Strategic International Studies de Washington D.C. – CSIS –, centre de géopolitique internationale présidé par le Docteur Henry Kissinger.

Par ailleurs, dans le domaine de la Responsabilité Sociale d'Entreprise, le Président BENJELLOUN a assigné à la Fondation BMCE Bank, qu'il a créée en 1995, deux priorités essentielles, à savoir la lutte contre l'analphabétisme, avec le Programme Medersat.com de construction et de gestion de plusieurs dizaines d'écoles communautaires rurales à travers le Royaume, et la protection de l'environnement.

Nommé Officier de l'Ordre du Trône du Royaume du Maroc et Commandeur de l'Etoile Polaire du Royaume de Suède, il fut décoré de la Médaille de Commandeur dans l'Ordre National du Lion de la République du Sénégal.

Né en 1932 à Casablanca, M. Othman BENJELLOUN, père de deux enfants, est marié au Dr Leïla MEZIAN BENJELLOUN, médecin ophtalmologiste, Présidente de la Fondation BMCE Bank.

M. Jaloul AYED est Administrateur Directeur Général, en charge de la Banque Corporate & d'Investissement et de BMCE Internationale et Président du Directoire de BMCE Capital .

Avant d'intégrer le Groupe BMCE en 1998, Monsieur Abdeljelil Ayed a passé 18 ans de carrière au sein de la Citibank. Cinq ans après avoir intégré la Citibank en 1980, il se voit confier la direction générale de la filiale tunisienne tout en couvrant les opérations de cette banque en Algérie et en Libye. En 1987, il est nommé Vice Président de Citicorp. En 1988, il poursuit sa carrière internationale en tant que Directeur Général de la Corporate Bank aux Emirats Arabes Unis. De 1990 à 1995, M. Ayed est Administrateur Délégué de Citibank Maghreb à Casablanca, et Citicorp/Citibank Country Corporate Officer pour le Maroc. En 1996, M. Ayed rejoint les bureaux de Citicorp International Ltd. à Londres, au sein des marchés de capitaux, où il avait des responsabilités en tant que Senior Banker dans la division des financements pour l'Europe, l'Afrique, et le Moyen Orient. M. Ayed est lauréat de l'université du Maryland, USA, où il a obtenu son Master en Economie en 1979.

M. Mamoun BELGHITI est Administrateur Directeur Général en charge du Pôle Relations Institutionnelles et Gestion Corrective du Portefeuille et Membre du Comité de Direction Générale.

Monsieur Mamoun BELGHITI a débuté sa carrière en 1972 au sein des Services Généraux ensuite à la Direction de l'Inspection. Il s'est vu confier en 1981 la responsabilité de la Direction Crédit et Trésorerie puis en 1991 celle de la Direction de l'Investissement et du Crédit. A ce titre, M. BELGHITI a négocié au nom de la Banque plusieurs lignes de crédit notamment avec la Banque Mondiale, la SFI, le FMI, la BAD et la BEI.

Dès 1996, il prendra en charge la Direction des Affaires Financières, où il participera activement à la mise en place du plan stratégique de développement et à la réorganisation de la Banque. Durant la même année, il participera, aux côtés du Président et d'autres cadres supérieurs, à l'opération GDR qui a permis à BMCE Bank d'augmenter son capital à travers les marchés internationaux de capitaux. Durant ce même exercice, M. BELGHITI est promu au poste de Directeur Général Adjoint. En février 1998, il est nommé au poste de Directeur Général en charge aussi bien de la Direction des Affaires Financières que de la Banque du Réseau Maroc. En avril 2002, il accède au titre de Conseiller Principal du Président en charge notamment de la représentation de la Banque auprès des Institutions Nationales et Internationales ainsi que des relations avec les autorités monétaires. En mars 2004, M. BELGHITI est coopté Administrateur Directeur Général. Depuis cette date, il a la responsabilité du Pôle Remedial Management.

M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur Directeur Général en charge du Pôle Capital Humain et Technologies, qui regroupe l'ensemble des ressources humaines et matérielles de la Banque. Il en est également le Secrétaire du Conseil d'Administration.

Ayant rejoint la Banque en 1990, son parcours a notamment été marqué par la mise en place des activités d'intermédiation boursière à travers Maroc Inter Titres et de gestion d'actifs avec Marfin et la création des premiers OPCVM de la place de Casablanca -.

Au titre de ses fonctions au sein de la Banque, il est Président de la société de services M@Finance.com, spécialisée dans les Nouvelles Technologies. Administrateur de la Fondation BMCE Bank, il est Président de PlaNet Finance Maroc, Organisation de Solidarité internationale dédiée au développement de la micro-finance.

M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Docteur en Monnaie, Finance et Banque de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne depuis 1985. Au cours de son cycle de Doctorat, il fut sélectionné par le Fonds Monétaire International à Washington pour conduire des recherches sur le système financier d'un des pays membres du FMI.

M. Brahim BENJELLOUN a débuté sa carrière professionnelle sur les marchés financiers en France, et a assumé la responsabilité de la recherche au sein de la Salle des Marchés d'une grande banque d'affaires française.

M. Brahim BENJELLOUN, 45 ans, est marié et père de trois enfants.

M. Mohamed BENNANI est Administrateur Directeur Général en charge de la Banque de Distribution et Membre du Comité de Direction Générale. Il fut nommé Administrateur de BMCE Bank lors de la séance du Conseil d'Administration du 24 mars 2004.

En 1997, il a pris en charge la Banque de l'International, où il fut nommé Directeur Général depuis 1998.

De 1993 à 1997, M. BENNANI assura la Direction Générale de BMCE Internacional Madrid, banque de droit espagnol créée, en 1993, par BMCE Bank et des partenaires nationaux.

En 1989, il a été détaché auprès de la Banque de Développement du Mali – qu'il quitte en 1992 – pour en assurer le redressement avec l'appui des Institutions Financières Internationales : la Banque Mondiale, le FMI, la Caisse Française de Développement et la Banque Africaine de Développement.

De 1976 à 1988, M. BENNANI a été en charge des activités internationales et de financement des exportations dans la région du Moyen Orient et en France, au sein du Département International de la BMCE.

De 1974 à 1976, il assumait la responsabilité du Bureau de Représentation de la Banque à Beyrouth. Il est titulaire d'une Licence en sciences économiques de la Faculté Mohammed V de Casablanca.

Il a été décoré du titre de Chevalier de l'Ordre National du Mali. M. BENNANI, 56 ans, est marié et père de deux enfants.

M. Abdelhakim GASMI est nommé Directeur Général en charge de BMCE Europe depuis mars 2002, après avoir assumé la mission de restructurer la Succursale de Paris et le Réseau France, en tant que Directeur Général de ce Réseau.

En 1995, il prend en charge les activités de l'international en tant que Responsable de la Direction des Implantations Extérieures et des RME pour affirmer la présence de la Banque à l'étranger. En 1991, Monsieur GASMI assume, à Casablanca, la Direction des Ressources Humaines et de la Formation.

De 1978 à 1991, il s'est vu confier la responsabilité de la Direction du Développement constituée de plusieurs départements notamment les Etudes, Marketing et Crédits.

Il a intégré la Banque en 1967 et a été notamment en charge de l'ouverture et de la direction de la Succursale de Paris en 1972, où il demeure jusqu'en 1977, date à laquelle il réintègre le Siège pour assumer de nouvelles responsabilités allant de l'Assurance à l'Exportation en 1977 au Département des Services Généraux et de la Direction de l'Inspection en 1978.

Titulaire d'une Licence en Economie de la Faculté Mohammed V de Rabat, M. GASMI, 60 ans, est marié et père de deux enfants.

III. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Parmi les changements majeurs depuis la privatisation, en matière de gouvernance, la mise en place de nouvelles instances au sein de la Banque, qui véhiculent des valeurs de transparence et de collégialité dans la prise de décision. Ainsi, BMCE Bank, voulant se hisser aux meilleures pratiques internationales en matière de gouvernance de même qu'à la réglementation prudentielle, a mis en place des Comités aussi bien stratégiques qu'opérationnels que sont le Comité Exécutif, le Comité de Direction Générale, le Comité d'Audit et de Contrôle Interne et le Comité ALM, ainsi que deux Comités Techniques issus du Conseil d'Administration : le Comité de Nomination / Rémunération et le Comité des Conventions.

Les membres du Conseil d'Administration ont perçu, au titre des jetons de présence, la somme globale de MAD 1,3 millions.

La rémunération globale annuelle brute des membres du Comité Exécutif au titre de l'exercice 2004 s'élève à MAD 11 millions.

Le montant global des engagements accordés par BMCE Bank aux membres du Comité Exécutif s'élève à MAD 19 millions.

1. Schéma s'intéressement

Dans le cadre d'une politique d'intéressement du personnel du Groupe, une offre publique de vente a été lancée en 2003, portant sur 750 000 actions, soit 4,72% du capital.

Le prix unitaire d'acquisition de cette opération a été fixé à MAD 400 par action. L'acquisition des titres, réservée exclusivement aux membres titulaires du personnel du Groupe BMCE Bank, a été financée facultativement par un prêt dont le taux d'intérêt est de 3,375% et la durée est du 19 février 2003 au 31 mai 2006 inclus.

Aux termes de la Note d'Information élaborée à cet égard en 2003, à partir du 19 février 2005 une partie du portefeuille investi en actions a été cédée, permettant aux salariés de réaliser une plus-value substantielle de plus de MAD 100 par action.

En 2005, une nouvelle Offre Publique de Vente (OPV) a été initiée au profit exclusif des membres du personnel. Cette Offre a porté sur 628 841 actions BMCE Bank, soit 3,96% du capital au prix unitaire de MAD 525. Elle a été assortie d'une garantie du cours d'achat et de la possibilité de financement des titres acquis par crédit bancaire au taux préférentiel de 2,91%.

2. Comités techniques

Dans le cadre du renforcement du mode d'exercice de la gouvernance de BMCE Bank par l'introduction d'instances et pratiques les plus avancées prévalant à l'échelle internationale, le Conseil d'Administration du 17 septembre 2004 a institué en son sein :

- Un Comité de Nomination – Rémunération chargé (i) d'assister le Conseil dans la mise en œuvre d'une stratégie de rémunération et d'intéressement de la Direction Générale (ii) de veiller à la prévention des situations de conflits d'intérêts (iii) de proposer la rémunération versée aux mandataires sociaux et le cas échéant, les plans de souscription ou d'achat d'actions et (iv) de donner son avis sur les propositions de nomination aux différents postes de Direction Générale ;
- Un Comité des Conventions intra-groupe, chargé d'émettre un avis sur les conventions qui sont soumises à l'approbation du Conseil.

3. Comité d'Audit et de Contrôle Interne -CACI

Composition et missions :

Le Comité est composé de quatre Administrateurs non dirigeants. Les Administrateurs membres du Comité sont :

- Monsieur Mario Mosqueira DO AMARAL, représentant Banco Espirito Santo : Président du Comité ;
- Monsieur Azzedine GUESSOUS ;
- Finance.com, représentée par M. Zouheir BENSAID, Vice-Président Directeur Général ;
- CIC, représentée par M. Jean-Jacques TAMBURINI, Membre du Directoire.

Des membres de la Direction Générale de la Banque peuvent être associés aux travaux du Comité d'Audit. Il s'agit de :

- M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général du Pôle Capital Humain et Technologies et Secrétaire du Conseil d'Administration ;
- M. Driss BENJELLOUN, Directeur Général Adjoint du Pôle Financier ;
- M. Mohamed BENNOUNA, Directeur Général Adjoint du Pôle Engagements et Risques ;
- M. Khalid LAABI, Contrôleur Général assurant le Secrétariat du CACI.

Les Auditeurs Externes participent également aux travaux du Comité d'Audit, il en est de même pour M. Taha Salahddine SEBTI siégeant à titre *intuitu personae*.

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne s'assure en permanence de la poursuite et de la réalisation des objectifs qui lui sont assignés, dont notamment :

- L'organisation d'une stricte séparation entre les unités opérationnelles et les unités de contrôle ;
- La mise en place d'un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance suffisant des risques bancaires et ratios prudentiels ;
- La mise en place d'un contrôle renforcé et régulier sur les domaines présentant des conflits d'intérêt, de risques de chevauchement de compétences ou de responsabilités.

Les principales missions du CACI ont trait à :

- L'examen des comptes sociaux et consolidés avant leur soumission au Conseil d'Administration ;
- L'élaboration du rapport annuel de l'activité et des résultats du contrôle interne qui sont soumis à l'examen du Conseil d'Administration ;
- L'information, au moins deux fois l'an, du Conseil d'Administration relativement aux encours des créances en souffrance, aux résultats des démarches amiables ou judiciaires entreprises, de même qu'aux encours des créances restructurées et de l'évolution de leur remboursement ;
- La vérification des opérations et des procédures internes ;
- La vérification de la fiabilité de la collecte, du traitement, de la diffusion et de la conservation des données comptables ;
- La vérification de la conformité de la comptabilité et de la cohérence des systèmes de contrôle interne au niveau de chaque entité ayant une vocation financière appartenant au Groupe ;

- La mesure, la maîtrise et la surveillance des risques ;
- L'évaluation de la cohérence et de l'adéquation des dispositifs de contrôle mis en place;
- L'évaluation de la pertinence des mesures correctives proposées ou mises en œuvre ;
- La circulation efficace de la documentation et de l'information tant sur le plan interne qu'externe ;
- La qualité de l'information délivrée aux actionnaires.

4. Comité des Conventions

Composition :

Le Comité des Conventions se compose de trois membres, dont deux désignés par le Conseil d'Administration, pris parmi ses membres non dirigeants et non salariés de la Banque, pour une durée de deux ans.

Le mandat des membres du Comité peut être renouvelé, comme il peut être mis fin à leur fonction à n'importe quel moment, sur décision du Conseil d'Administration. Ce dernier n'a pas à motiver sa décision.

Le Comité peut s'adjoindre, après accord du Président du Conseil d'Administration, les membres de la Direction Générale de BMCE Bank ou toute personne experte dans son domaine, chargée de conseiller et d'assister le Comité dans les fonctions qui lui sont dévolues.

Le Comité peut demander audition et la collaboration de toute personne faisant partie de l'équipe dirigeante et de tout responsable dont les fonctions rentrent dans le cadre de son domaine d'intervention. Il peut leur demander tous renseignements, explications et communication de tous documents.

Missions :

Les principales missions du Comité des Conventions sont de :

- Etudier, pour avis et recommandations au Conseil, toutes les conventions conclues entre :
 - La société et un des ses Administrateurs ou Directeurs Généraux, soit directement, soit par personne interposée ;
 - La société et un conjoint, ascendant ou descendant des personnes ci-dessus ;
 - La société et une entreprise si l'un des Administrateurs ou Directeurs Généraux de la société est propriétaire, associé, gérant ou administrateur de la société ;
 - La société et une filiale ou membre du Groupe BMCE ;
 - Toutes conventions devant, de par la loi, être portée à la connaissance des commissaires aux comptes, y compris les emprunts, découverts en compte, cautions ou avals des engagements envers les tiers, conclus auprès de la banque ou de ses filiales par un Administrateur des sociétés du Groupe ou son conjoint, descendant ou ascendant ;
- Examiner et donner son avis sur ces conventions lesquelles sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration ;
- Examiner le rapport spécial des commissaires aux comptes à l'Assemblée, portant sur ces conventions ;
- Examiner les modifications et renouvellements de ces mêmes conventions.

5. Comité de Nomination - Rémunération

Composition :

Le Comité de Nomination - Rémunération se compose de trois membres, dont deux désignés par le Conseil d'Administration, pris parmi ses membres non dirigeants et non salariés de la Banque, pour une durée de deux ans.

Le mandat des membres du Comité peut être renouvelé, comme il peut être mis fin à leur fonction à n'importe quel moment, sur décision du Conseil d'Administration. Ce dernier n'a pas à motiver sa décision.

Le Comité peut s'adjoindre, après accord du Président du Conseil d'Administration, les membres de la Direction Générale de BMCE Bank ou toute personne experte dans son domaine, chargée de conseiller et d'assister le Comité dans les fonctions qui lui sont dévolues.

Le Comité peut demander audition et la collaboration de toute personne faisant partie de l'équipe dirigeante et de tout responsable dont les fonctions rentrent dans le cadre de son domaine d'intervention. Il peut leur demander tous renseignements, explications et communication de tous documents.

Missions :

Les principales missions du Comité de Nomination et de Rémunération sont de :

- Assister le Conseil d'Administration dans la conception et l'application d'une stratégie de rémunération et d'intéressement du Staff dirigeant du Groupe BMCE et de veiller à la prévention des situations de conflits d'intérêts ;
- Proposer la rémunération versée aux mandataires sociaux et, le cas échéant, les plans de souscription ou d'achat d'actions ;
- Proposer au Conseil une stratégie globale de rémunération et d'intéressement du staff dirigeant du Groupe BMCE et veiller à son application ;
- Donner au Conseil un avis sur la rémunération, ou sa variation, à accorder à un membre de la Direction Générale de BMCE Bank ;
- Donner son avis et ses recommandations sur toute information portant sur la rémunération du ou d'une partie de l'équipe dirigeante, destinée à être publiée par obligation légale, réglementaire ou autre ;
- Donner son avis sur tout projet d'émission de stock-options au profit de l'équipe dirigeante ;
- Donner son avis et faire des recommandations relativement à l'administration, à la capitalisation et aux placements des régimes de retraite ;
- Permettre au Conseil d'Administration d'exercer au mieux sa liberté contractuelle afin de rémunérer et motiver les dirigeants en faisant coïncider, autant que faire se peut, l'intérêt des dirigeants avec celui des actionnaires, tout en maintenant la cohérence sociale tant au sein de l'équipe dirigeante, que de l'entreprise et de son environnement.

PARTIE V : ACTIVITE DE BMCE BANK

I. HISTORIQUE DE BMCE BANK

BMCE Bank a été créée par les Pouvoirs Publics le 1^{er} Septembre 1959. La mission essentielle confiée alors à cette banque, outre une activité bancaire dite classique, était de contribuer au développement du commerce extérieur du Maroc.

Avec un capital qui a augmenté de MAD 6 millions en 1961 à MAD 1 587 millions au 31/03/2005, les actifs de BMCE Bank se sont développés grâce, notamment, à une série d'absorptions de banques au cours des années soixante et soixante-dix (Banco Espanol en Marruecos, Société de Banque du Maghreb...) qui a permis un accroissement rapide des opérations bancaires traditionnelles, une extension du réseau domestique – 235 agences à fin 2004 – et un renforcement constant de ses effectifs – 3 157 agents à ce jour.

Première banque marocaine à être privatisée, BMCE Bank a déployé, particulièrement depuis 1995, un ensemble d'actions visant le renforcement de sa dimension internationale, à travers un élargissement de son actionnariat international, un développement de son implantation à l'étranger ainsi que la conclusion de partenariats de référence avec des institutions financières étrangères de renom.

BMCE Bank a augmenté ses fonds propres en 1996 par recours notamment au marché international des capitaux à travers l'émission de 60 millions de dollars d'actions GDRs (Global Depositary Receipts) cotées à la Bourse de Londres, une opération inédite au Maroc.

L'expérience internationale de la Banque est également renforcée par une présence en Europe - en France depuis 1973 à travers une succursale et un réseau d'agences et de bureaux de représentations, en Espagne à travers une filiale de droit espagnol instituée en 1993, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Belgique, en Italie et en Chine.

Dans le cadre de la stratégie de faire de BMCE Bank une banque des Réseaux de distribution pour l'ensemble des produits du Groupe, la Banque a procédé, au cours du 1^{er} semestre 1999, à une prise de participation dans le domaine des assurances, aux côtés de la Royale Marocaine d'Assurances (RMA), de Commerzbank et de l'Union Bancaire Privée, dans le capital des compagnies Al Wataniya et l'Alliance Africaine (respectivement 67% et 85%). Cette opération a abouti à l'émergence du premier Pôle de d'assurance du pays, avec près de 25% de parts de marché. Ces acquisitions par BMCE Bank et RMA furent en partie financées à travers un emprunt de 160 millions d'Euros, souscrit par un syndicat de 25 banques internationales.

Une autre action conduite au cours de l'exercice 1999 a été l'acquisition par le Groupe BMCE de 20% du capital d'un opérateur télécoms privé au Maroc – Méditelécom – en partenariat avec Telefonica et Portugal Telecom ainsi que d'autres investisseurs institutionnels marocains, dont Afriquia.

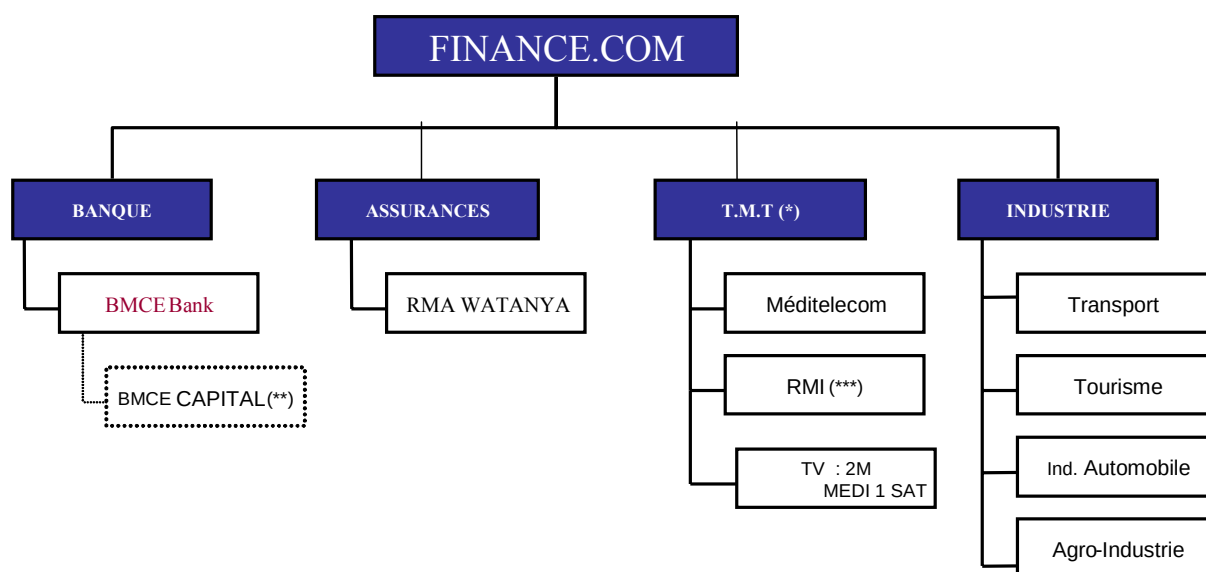
L'évolution récente de la Banque a été marquée par (i) la mise en place d'une nouvelle organisation centrée sur le Client, accompagnée d'une série d'actions de restructuration menées transversalement par des Task Forces, (ii) le lancement d'importants projets organisationnels, notamment, le Projet d'entreprise CAP CLIENT visant à développer le marché des particuliers et à renforcer le positionnement sur celui des entreprises, (iii) la mise en place d'outils performants de gestion et de suivi des risques, (iv) la certification ISO du système de management de la qualité mis en place pour les activités Etranger, Monétique, Titres et Crédits aux particuliers, et (v) l'obtention d'un rating social gratifiant par une agence européenne de notation sociale (VIGEO) dans les domaines des Droits Humains et de la Responsabilité Sociale d'Entreprise, plus particulièrement, pour la contribution de BMCE Bank à des causes d'intérêt général, telles que la lutte contre l'analphabétisme en milieu rural, à travers la création et la gestion d'Ecoles Communautaires Rurales par la Fondation BMCE Bank.

La stratégie d'expansion du Groupe BMCE Bank vers les pays d'Afrique subsaharienne, s'est concrétisée par son implantation au Sénégal et des prises de participation dans la Banque de Développement du Mali et la Congolaise de Banque au cours de l'exercice 2004.

En 2004, l'actionnariat international de la Banque s'est renforcé par l'entrée dans son capital de la Banque française Crédit Industriel et Commercial – CIC – à hauteur de 10% et de Morgan Stanley Investment Management à hauteur de 3%.

II. APPARTENANCE AU GROUPE FINANCE.COM

BMCE Bank est détenue, au 31 août 2005, à hauteur de 38,0% par le Groupe FINANCE.COM directement et indirectement – participations détenues par RMA Watanya, Interfina, FINANCE.COM S.A. et SFCM.



(*) Technologies, Médias & Télécommunications.

(**) BMCE Capital est une société anonyme spécialisée dans les activités de banque d'affaires, de marché et de conseil.

(***) Radio Méditerranée Internationale

FINANCE.COM est un groupe marocain privé avec des ambitions régionales et internationales, s'articulant autour de 4 métiers clairement identifiés et intervenant dans chacun des secteurs suivants :

- **Services financiers** : A travers la participation dans BMCE Bank, troisième banque au Maroc en termes d'actifs ;
- **Assurances et réassurances** : Groupe RMA Watanya, nouvel ensemble issu de la fusion de la RMA et Al Wataniya, leader au Maroc avec 23% de part de marché en termes de primes payées ;

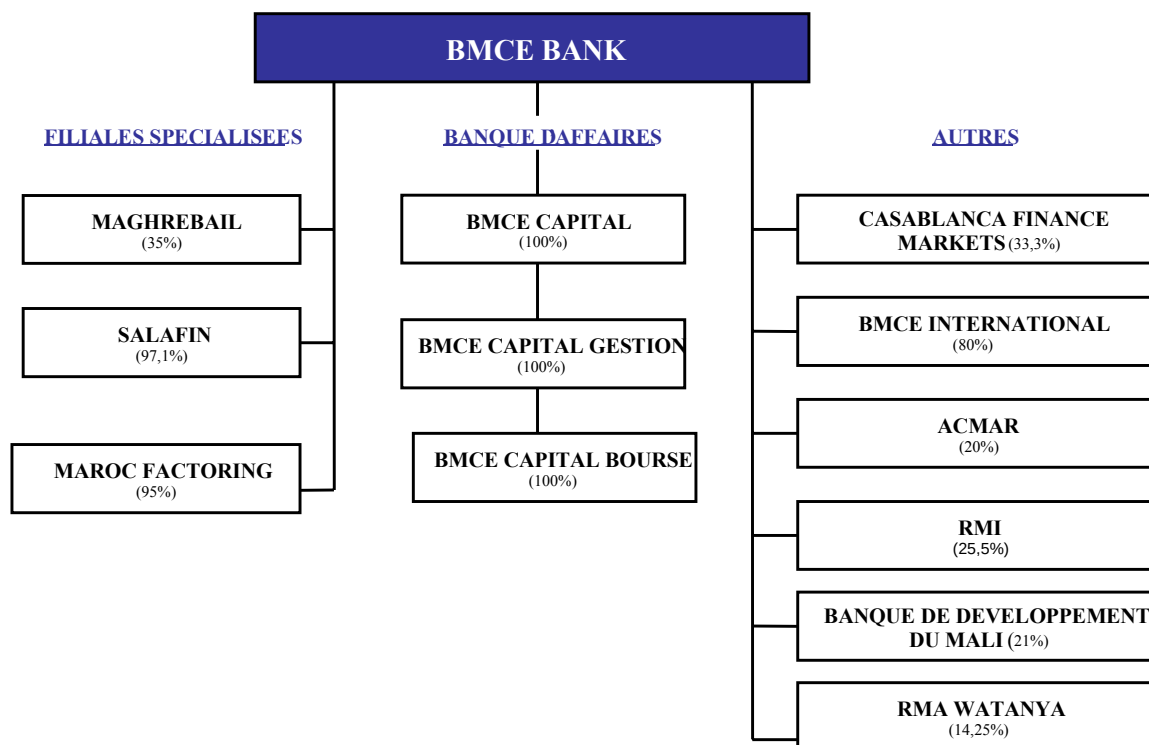
Par ailleurs, une convention a été conclue entre BMCE Bank et FINANCE.COM, relative à l'acquisition par BMCE Bank de 1 096 920 actions RMA. En 2001, BMCE Bank a acquis 9,9% de la Royale Marocaine d'Assurances au prix unitaire de MAD 355, soit un montant global de l'opération de MAD 389,4 millions. Cette opération a fait l'objet d'une mention dans le Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes, porté à la connaissance de l'Assemblée Générale du 28 mai 2002.

Cette convention vise à renforcer la participation croisée dans la RMA afin de consolider davantage la relation avec ce partenaire notamment pour le développement de la Bancassurance.

- **Télécommunications, Médias et Technologies** avec 18% du capital de Méditelecom, premier réseau privé de téléphonie mobile GSM au Maroc, en partenariat avec Telephonica et Portugal Telecom, et une participation dans Radio Méditerranée Internationale, détenue à hauteur de 25,5% par BMCE Bank.
- **Industries** : (i) transport à travers la CTM à hauteur de 54% et Régional Airlines avec 44,5%, (ii) tourisme avec Risma (21,8%) et Revly's, (iii) industrie automobile (Jaguar Maroc) et (iv) agro-industrie à travers Ranch Addarouch.

Au cours des années 2003 et 2004, Finance.com a davantage renforcé sa présence dans le secteur du transport avec l'acquisition de Locasom, leader au Maroc de la location automobile longue durée, et la participation dans le capital de M'DINA Bus, société délégataire du service de transport urbain créée en partenariat avec la Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP), outre le développement des activités de service avec l'entrée dans le capital de la Lydec à hauteur de 20%.

III. PRINCIPALES FILIALES DE BMCE BANK



Dénomination	Domaine d'activité	Adresse	Capital détenu (M MAD)	% de capital détenu ⁶	Nombre de titres détenus	C.A. au 31/12/04 (M MAD)	Résultat net au 31/12/04 (M MAD)	Dividendes perçus en 2004 (K MAD)
Maroc Factoring	Factoring	243, Bld Med V, Casablanca	14,2	95%	142 500	29,0	7,04	855
Salafin	Crédit à la consommation	Zenith Millenium, Immeuble 8, Sidi Maârouf, Casablanca	100,0	97%	100 000	702,3	24,8	7 767
Maghrébail	Leasing	45, Bld My Youssef, Casablanca	35,88	35,0%	358 862	1 044,1	29,3	7 177
BMCE International	Banque	Madrid, Espagne	158,1	80%	240 000	30,7	5,1	-
BMCE Capital	Banque d'affaires	Tour BMCE Bank RP Hassan II, Casablanca	100,0	100%	100 000	97,5	-1,0	-
BMCE Capital Bourse	Intermédiation boursière	Tour BMCE Bank RP Hassan II, Casablanca	10,0	100%	100 000	20,7	12,4	-
BMCE Capital Gestion	Gestion d'actifs	140, Avenue Hassan II, Casablanca	5,0	100%	50 000	63,7	14,7	12 000

⁶ Correspondant également au droit de vote détenu.

Dénomination	Domaine d'activité	Adresse	Capital détenu (M MAD)	% de capital détenu ⁷	Nombre de titres détenus	C.A. au 31/12/04 (M MAD)	Résultat net au 31/12/04 (M MAD)	Dividendes perçus en 2004 (K MAD)
RMA Watanya	Assurances	83, avenue de l'Armée Royale, Casablanca	252,8	14,25%	2 528 521	3 155 ⁸	406,3	63 231
Casablanca Finance Markets	Activités de marché	5/7 Rue Ibnou Toufail, Casablanca	38,3	33,33%	382 876	48,0	9,4	2 010
Banque de Développement du Mali	Banque	Bamako, Mali	13,3	20,73%	77 926	314,6	54,7	2 912
ACMAR	Assurance crédit	243, Bld Mohamed V, Casablanca	10,0	20,0%	100 000	26,9	0,26	-
Radio Méditerranée International	Audiovisuel	3/5 Rue Emsallah, Tanger	2,8	25,5%	28 050	78,5	12,7	-

⁷ Correspondant également au droit de vote détenu.

⁸ Total des produits d'assurance Vie, Non-Vie et Non Techniques.

1. BMCE CAPITAL

La Banque d’Affaires du Groupe a structuré ses activités par lignes de métiers spécialisées, autour de deux pôles distincts :

- Pôle Marchés, en charge des activités relatives à :
 - ✓ Gestion d’actifs, au sein de la filiale existante du Groupe, BMCE Capital Gestion ;
 - ✓ Intermédiation boursière au sein de la filiale société de bourse, BMCE Capital Bourse ;
 - ✓ Marchés des capitaux à travers BMCE Capital Markets ;
 - ✓ Custody au sein de BMCE Capital Titres ;
 - ✓ Placement du papier privé à travers BMCE Capital Emissions ;
 - ✓ Distribution multi-produits par la Plate-forme Commerciale.
- Pôle Corporate & Investissement, en charge de l’ingénierie financière et Corporate Finance, via :
 - ✓ Capital Conseil, en charge du conseil et de l’accompagnement des entreprises pour l’ensemble des opérations de haut de bilan ;
 - ✓ Structured Finance, dont la vocation est de développer les activités de financement désintermédié sur le marché des capitaux, telles que les produits de la dette ;
 - ✓ Capital Invest, en charge, notamment, de la gestion de fonds d’investissement ;
 - ✓ Le développement des activités de banque d’affaires et de conseil en Afrique subsaharienne à travers BMCE Capital Dakar.

BMCE Capital a enregistré au titre de l’exercice 2004 une hausse des produits d’exploitation de près de 22% à MAD 98,1 millions. Les charges d’exploitation ont, pour leur part progressé de 15% à MAD 98,9 millions améliorant ainsi le résultat brut déficitaire de MAD –5,1 millions en 2003 à MAD –0,8 millions en 2004. Le résultat net déficitaire s’améliore également passant de MAD –4,2 millions en 2003 à MAD –1,0 millions en 2004.

2. BMCE CAPITAL BOURSE (ex. Maroc Inter-Titres)

Créée en 1995, la filiale société de bourse du Groupe BMCE est contrôlée à hauteur de 67,5% et de 32,5% par BMCE Capital.

Dans un contexte de reprise confirmée du marché boursier en 2004, BMCE Capital Bourse s’est imposée en tant qu’acteur dynamique du marché notamment lors de l’introduction en bourse de la Banque Centrale Populaire et de Maroc Telecom.

Ainsi, sa part de marché, hors opérations de contrepartie et obligataire, s’est renforcée de 2,7 pts à 11,31%. La part de marché sur le marché central actions s’est établie à 13,1%, BMCE Capital Bourse se positionnant aux premiers rangs de l’intermédiation boursière et ce, dans un contexte de resserrement des conditions préférentielles suite à la consolidation du secteur bancaire.

Dans le cadre du développement des synergies entre BMCE Bank et ses filiales, BMCE Capital Bourse a participé à plusieurs opérations d’envergure initiées par le Groupe BMCE, notamment (i) la reconduction du mandat pour la conduite du programme de rachat de BMCE Bank, (ii) l’acquisition par la banque française CIC de 10% du capital de BMCE Bank, ou (iii) l’entrée dans le capital de la Banque de Morgan Stanley Investment Management, à hauteur de 3%.

En termes financiers, les produits d'exploitation de BMCE Capital Bourse se sont accrus en 2004 de 91% portant le résultat d'exploitation à un niveau treize fois supérieur à celui généré en 2003, soit KMAD 9 201,6 en 2004 contre KMAD 684,7 en 2003.

3. BMCE CAPITAL GESTION (ex. MARFIN)

La société de gestion de portefeuille, filiale du Groupe BMCE Bank, commercialise une large gamme de 18 OPCVM couvrant toutes les classes d'actifs et répondant aux différents besoins des investisseurs.

Grâce aux efforts entrepris en termes de réorganisation et de renforcement des équipes de promotion et de vente, BMCE Capital Gestion a enregistré une hausse de +32% des actifs gérés à MAD 12,4 milliards sur la période 2003-2004, renforçant ainsi sa part de marché d'un point à 14,2%.

Outre la mise en place de deux cellules de gestion dédiée et de gestion sous mandat permettant de répondre adéquatement à la demande croissante de la clientèle notamment institutionnelle, BMCE Capital Gestion a enrichi sa gamme de produits grâce au lancement du FCP Capital monétaire et de FCP Capital Imtiyaz. Elle a également participé à l'appel d'offres lancé par la Senelec pour la mise en place d'un fonds de pension au profit de ses agents.

Par ailleurs, les performances financières de BMCE Capital Gestion se sont traduites par une hausse de 39% des produits d'exploitation à M MAD 65,3 et de +48% du résultat d'exploitation à M MAD 22,1 au titre de l'exercice 2004.

4. MAROC FACTORING

Créée en 1988 à l'initiative de BMCE qui détient 95% de son capital, la société Maroc Factoring est pionnière de l'activité de factoring au Maroc. La société offre aux entreprises un certain nombre de produits s'articulant autour de son activité principale :

- Le financement immédiat de leurs factures, en totalité ou en partie ;
- La gestion et le recouvrement des factures en lieu et place du client ;
- La garantie à 100% contre les risques d'impayés sur les acheteurs privés.

En termes d'activité, Maroc Factoring enregistre une progression de près de 17% de ses produits d'exploitation par rapport à l'exercice 2003 et ce, grâce aux actions menées de développement et de diversification du portefeuille.

Dans un contexte de recrudescence des risques notamment pour les sociétés exportatrices confrontées à une concurrence agressive de certains pays tels que la Chine et l'Inde, une politique de sélection rigoureuse des engagements a été adoptée.

L'encours de financement a pour sa part enregistré une progression de 59,8% à M MAD 143,2. Le résultat net s'est établi à M MAD 7 en 2004 contre M MAD 5,7, soit une hausse de 23,1%.

5. SALAFIN

La société de crédit à la consommation Salafin a été créée en 1997. Elle est dotée aujourd'hui d'un capital de MAD 103 millions, détenu à hauteur de 97,1% par le Groupe BMCE Bank.

L'activité de Salafin englobe aussi bien les opérations de crédit classique que les opérations de location avec option d'achat, leasing aux particuliers. La gamme de produits commercialisés par la société se subdivise ainsi en trois familles : le financement automobile, le revolving avec les cartes Oxygen et Kenzi et le crédit personnel avec SalafWadif et SalafDirect.

Sur le segment financement automobile, Salafin stabilise sa part de marché à 29% et son taux de pénétration du marché à plus de 12% en 2004. Le montant de financement des véhicules a augmenté de près de 9% par rapport à l'exercice 2003 de même que le nombre de véhicules financés de 12% et ce, dans un contexte de croissance du marché automobile de 10,6%.

La production au titre du produit SalafWadif, crédit destiné aux fonctionnaires, s'est également appréciée de 10%, à MAD 54 millions en 2004.

Dans le cadre d'une politique prudente de distribution du SalafDirect, crédit amortissable non affecté destiné aux salariés du secteur privé, les réalisations sur ce produit se sont traduites par une hausse de 20% en termes de dossiers et de 18% en montant par rapport à l'exercice 2003.

En termes de crédit revolving, Salafin a enregistré des réalisations satisfaisantes sur la carte Oxygen, carte de crédit revolving, avec le nombre de cartes distribuées en hausse de plus de 190% par rapport à 2003 et ce, grâce au développement du *cross selling* avec les crédits automobiles et les synergies développées avec le Réseau BMCE. La carte Kenzi, première carte de crédit et de fidélité multi-enseignes, lancée en collaboration avec les supermarchés Label'Vie et le distributeur de meubles Mobilia, a été commercialisée à 13 000 unités sous sa forme « Fidélité Exclusive », permettant à son porteur de ne disposer que des points de fidélité, compte tenu de la nouveauté du produit.

Au terme de l'exercice 2004, le PNB a crû de près de 29% par rapport à 2003, à MAD 122,7 millions, le résultat brut d'exploitation s'est élevé, quant lui, à MAD 75,7 millions en évolution de 37,2% et le résultat net à MAD 24,8 millions, soit une hausse de 31,2% par rapport à 2003.

6. MAGHREBAIL

Leader des sociétés de crédit-bail en termes d'encours net comptable, Maghrébail comptait déjà BMCE Bank parmi ses membres fondateurs lors de sa création en 1972. Maghrébail agit aussi bien sur le crédit-bail mobilier que sur le crédit-bail immobilier et propose à ses clients une gamme diversifiée de produits dans le cadre du crédit-bail opérationnel, tels que les packages incluant la prise en charge des services d'entretien et d'assurance des biens d'équipements donnés en crédit-bail.

A fin décembre 2004, l'encours net comptable de Maghrebail a crû de 9,8%, à MAD 2,69 milliards, portant la part de marché à 20,2%. La production de Maghrebail s'est élevée à MAD 1,09 milliards, en hausse de 12,2% par rapport à 2003.

Le coefficient d'exploitation de la société atteint, à fin décembre 2004, près de 34%. Il se stabilise à 32%, hors charges liées au projet d'entreprise NOVA relatif à la refonte du système d'information de Maghrebail qui permettra une meilleure couverture fonctionnelle de l'activité, l'amélioration de la gestion des opérations courantes et une meilleure appréciation du risque. Le taux de provisionnement des créances en souffrance s'établit, pour sa part, à près de 98% avec des dotations nettes aux provisions de près de MAD 21 millions.

Le résultat net à fin décembre 2004 s'est établi à MAD 29,3 millions contre MAD 27,2 millions en 2003, soit une hausse de 7,6%.

7. RMA WATANYA

La fin de l'exercice 2004 a connu l'émergence de RMA Watanya, nouvel ensemble issu de la fusion des compagnies d'assurances RMA et Al Wataniya. Ainsi, RMA Watanya, dotée d'un capital social de MAD 1 774,4 millions, détient 23% de parts de marché.

Au 31 décembre 2004, le total bilan de RMA Watanya a presque triplé, s'établissant à 20,1 milliards de même que le résultat net s'est inscrit en forte hausse de +72% à MAD 406,3 millions.

8. Radio Méditerranée Internationale - RMI

RMI a enregistré, au terme de l'exercice 2004, une hausse de 13,4% de son chiffre d'affaires à MAD 78,5 millions et de près de 90% de son résultat net à MAD 12,7 millions.

9. Banque de Développement du Mali – BDM S.A

Dans le cadre de la politique de privatisation des banques étatiques par l'Etat Malien, BMCE Bank a acquis au cours de l'exercice 2000, en consortium avec la Banque de Développement du Mali, 51% du capital dans la Banque Malienne de Crédit et de Dépôts. – BMCD.

Au cours de l'exercice 2001, une opération de fusion des deux banques BMCD et BDM S.A a été menée et ce, afin de notamment (i) renforcer l'assise domestique de la BDM-SA sur le marché intérieur, (ii) atteindre la taille critique et une dimension sous-régionale permettant de répondre aux besoins de financement des différents secteurs d'activité et (iii) développer et diversifier les activités de la banque fusionnée et accroître sa rentabilité.

Au 31 décembre 2004, le Produit Net Bancaire s'est établi à FCFA 16,7 milliards, en hausse de 10%. Le résultat brut d'exploitation s'est, pour sa part, apprécié de 8% à FCFA 5 937 millions de même que le résultat net a progressé de plus de 33%, atteignant FCFA 3 420 millions.

IV. CONVENTIONS REGLEMENTEES

1. Conventions conclues durant l'exercice 2004

Convention avec AL WATANIYA

BMCE Bank a conclu une convention de cession avec AL WATANIYA portant sur le transfert de 2 100 000 actions INTERFINA à AL WATANIYA au prix unitaire de MAD 64,29 l'action, soit au total un montant de MAD 135 000 000,00 payable au plus tard le 30 juin 2005.

2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2004

Convention de transfert des actions de Méditelecom à AL WATANIYA

Transfert de 2 438 147 actions de la société MEDITELECOM à AL WATANIYA au prix unitaire de MAD 115 l'action, soit un montant total de MAD 280 386 905 à verser au cédant BMCE Bank selon l'échéancier suivant :

- MAD 171 000 000,00 au plus tard le 31 décembre 2004⁹ ;
- MAD 109 000 000,00 au plus tard le 30 juin 2005.

Convention de distribution de services conclue avec M@Finance.com :

Cette convention a pour objet d'établir les termes et les conditions dans lesquelles BMCE Bank désigne M@Finance.com en qualité de distributeur des services via son portail télématique LIBRITY.

Les droits d'accès à LIBRITY seront facturés par la société M@Finance.com à la BMCE comme suit :

⁹ Les dispositions du contrat de transaction prévoient un délai de règlement courant jusqu'au 30 juin 2005.

- KMAD 3 000 hors taxes, payable à la signature de la convention ;
- Versements annuels sur une période de 5 ans d'un montant de KMAD 1 800 hors taxes au début de chaque année.

Cette convention est conclue pour une durée de 5 ans à compter de la date du premier branchement.

Convention de bail commercial de BMCE Capital :

Cette convention a pour objet de donner à bail à BMCE Capital des espaces de bureaux situés aux Agences BMCE Bank Rabat-Ibnou Sina et Agadir-Ville, moyennant un loyer mensuel global de MAD 3 477,50, révisable systématiquement de 3% chaque année.

Date d'effet de cette convention : le 1^{er} juillet 2002.

Convention de bail commercial avec [M@Finance.Com](#) :

Cette convention a pour objet de donner à bail un local faisant office de bureau, situé à Casablanca – Boulevard Lalla Yacout, moyennant un loyer mensuel de MAD 12 900,00, révisable systématiquement de 10% tous les trois ans.

Date d'effet de cette convention : le 1^{er} mars 2002.

Convention de mandat de réalisation par BMCE Capital Bourse du programme de rachat par BMCE Bank de ses propres actions en bourse :

Cette convention a pour objet de donner mandat à BMCE Capital Bourse d'assurer l'exécution du programme de rachat par BMCE Bank de ses propres actions en bourse, conformément aux délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, réunie le 20 mai 2004.

BMCE Capital Bourse a exécuté ce mandat en contrepartie de la somme forfaitaire de K MAD 375, à titre de frais de réalisation de l'ensemble du programme.

La date d'effet de cette convention est le 24 mai 2004.

Convention de bail pour station de télécommunication avec MEDITELECOM :

Cette convention a pour objet la prise à bail par MEDITELECOM d'une partie de la terrasse de l'immeuble sis Essaouira – n° 8, rue El Hajjali, propriété de BMCE Bank. La terrasse, objet du bail, est destinée à l'usage exclusif d'une station de télécommunication mobile. Le bail est consenti moyennant un loyer annuel, hors taxes, de K MAD 60.

Convention de gestion des activités de trésorerie entre BMCE Bank et BMCE Capital :

La convention, établie le 19 octobre 1999, a pour objet de confier, à BMCE Capital, la gestion des activités de trésorerie et de marché monétaire, obligataire et de change en dirhams, en dirhams convertibles et en devises de la banque et de sa succursale à Tanger, BMCE Tanger Zone Franche «TOS».

Cette convention est conclue pour une durée de 3 ans renouvelable pour des périodes successives.

Les conditions de rémunération des prestations fournies par BMCE Capital, fixées par avenant en date du 22 novembre 2001, sont les suivantes :

- BMCE Capital perçoit une rémunération annuelle représentant 15% de l'excédent, par rapport à MAD 100 millions, du résultat brut d'exploitation, généré par les activités de marché de la Banque ;

- La rémunération de BMCE Capital ne peut être inférieure à MAD 10 millions, ni supérieure à MAD 20 millions pour chaque période de gestion de 12 mois.

Au titre de l'exercice 2004, la rémunération de BMCE Capital a été de MAD 20 millions hors taxes.

Restent à la charge de BMCE Bank :

- Les frais de fonctionnement de la Salle des Marchés ;
- Les frais de location, d'aménagement des locaux et d'installation technique de BMCE Capital.

V. MARCHE BANCAIRE MAROCAIN

1. Secteur d'activité

Le secteur bancaire marocain comprend en mars 2005 onze institutions (hors CNCA, CIH et BNDE), placées sous le contrôle et la supervision de Bank Al Maghrib et du Ministère des Finances. Ces deux dernières institutions agissent sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Établissements de Crédit.

Selon les indicateurs relevés par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc, au niveau de la fonction de collecte de l'épargne, l'ensemble des ressources drainées par le système bancaire s'est établi à MAD 252,0 milliards en 2002, MAD 272,8 milliards en 2003 et MAD 292,7 milliards à fin 2004, en progression de 8,2% en 2003 et 7,3% en 2004.

Les comptes chèques et les comptes courants, qui représentent un encours de MAD 127,3 milliards en 2002, MAD 141,9 milliards en 2003 et MAD 157,5 milliards, continuent de fournir la plus importante contribution aux ressources bancaires avec en moyenne plus de 50% des ressources collectées.

En M MAD	2002	Var.	2003	Var.	2004	Var.
Dettes envers les établissements de crédit	2 320,1	-7,9%	2 131,9	-8,1%	1 031,9	-51,6%
Comptes courants des sociétés de financement	440,5	-5,0%	484,4	10,0%	929,4	91,9%
Emprunts financiers extérieurs	1 879,6	-8,6%	1 647,5	-12,3%	34,0	-97,9%
Dépôts de la clientèle	248 227,0	7,6%	269 964,1	8,8%	290 205,0	7,5%
Comptes chèques	92 834,6	14,6%	103 574,9	11,6%	116 728,8	12,7%
Dont RME	33 740,4	12,3%	38 054,5	12,8%	42 744,8	12,3%
Comptes courants	34 484,5	4,9%	38 347,0	11,2%	40 775,6	6,3%
Comptes d'épargne	32 477,8	8,6%	36 050,0	11,0%	39 646,9	10,0%
Dont RME	1 967,6	13,7%	2 414,8	22,7%	2 749,9	13,9%
Dépôts à terme	76 362,7	-2,1%	80 737,0	5,7%	82 445,5	2,1%
Dont RME	34 715,5	1,5%	35 738,9	2,9%	35 280,1	-1,3%
Autres dépôts et comptes créditeurs	12 067,5	35,5%	11 255,2	-6,7%	10 608,2	-5,7%
Total des dépôts en devises	2 035,4	-17,3%	2 015,2	-1,0%	2 256,6	12,0%
Total des dépôts en dirhams convertibles	5 839,5	17,3%	5 891,7	0,9%	6 202,5	5,3%
Titres de créances émis	1 454,9	118,8%	664,9	-54,3%	402,1	-39,5%
Certificats émis	1 255,0	1,7%	465,0	-62,9%	290,0	-37,6%
Emprunts obligataires émis	199,9	0,0%	199,9	0,0%	112,1	-43,9%
Autres titres de créance émis	-	-	-	-	-	-
TOTAL DÉPÔTS	252 002,0	7,7%	272 759,9	8,2%	292 690,2	7,3%

Source : GPBM

Du côté des emplois, les crédits à l'économie se sont établis à MAD 145,4 milliards en 2002. Ils ont progressé successivement de 9,2% et de 9,1% pour atteindre MAD 158,8 milliards en 2003 et MAD 173,2 milliards en décembre 2004. La structure des emplois bancaires reste dominée par les crédits de trésorerie qui, représentent MAD 62,8 milliards en 2002, MAD 61,3 milliards en 2003 et MAD 64,5 milliards en 2004, et constituent en moyenne 40% du total de l'encours de crédits au cours des trois derniers exercices.

Les crédits à l'équipement et à la consommation se montent, quant à eux, à MAD 35,8 milliards en 2002, MAD 42,4 milliards en 2003 et MAD 44,3 milliards en 2004, contribuant à raison de 26% en moyenne aux emplois du système bancaire.

Enfin, les crédits immobiliers totalisent MAD 21,9 milliards en 2002, MAD 27,2 milliards en 2003 et MAD 34,9 milliards en 2004, marquant des progressions de 24,1% en 2003 et 28,6% en 2004. A noter que cette catégorie de crédits connaît une évolution sensible en raison de l'orientation récente de l'ensemble du système bancaire vers le financement de l'immobilier, la part des crédits immobiliers dans l'encours global des emplois passe, en effet, de 15,1% en 2002 à 17,1% en 2003 et à 20,2% en 2004.

Les trois derniers exercices ont, par ailleurs, été marqués par une dégradation de la contentialité : Les créances en souffrance nettes de provisions ont enregistré un accroissement de 22,5% en 2003 et de 6,8% en 2004, atteignant respectivement MAD 6,2 milliards et MAD 6,7 milliards. Parallèlement, l'effort de provisionnement a été accéléré de 21,2% en 2003, passant de MAD 13,1 milliards à MAD 15,8 milliards, et de 9,7% en 2004 à quelques MAD 17,4 milliards. Le taux de contentieux correspondant à la part des créances en souffrance brutes dans l'encours de crédit global est ainsi passé de 12,6% en 2002 à 13,9% en 2003, et à 14,0% en 2004.

En M MAD	2002	Var.	2003	Var.	2004	Var.
Créances sur les sociétés de financement	14 755,9	74,7%	15 917,6	7,9%	18 849,5	18,4%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	2408,36	-19,7%	1 548,5	-35,7%	1 345,8	-13,1%
Comptes et prêts de trésorerie à terme	3595,3	104,9%	5 252,0	46,1%	6 401,8	21,9%
Prêts financiers	8 752,3	137,2%	9 114,0	4,1%	11 095,6	21,7%
Créances en souffrance sur les ECN de provisions	-	-	3,1	-	6,3	103,2%
Provisions et agios réservés	6,4	106,5%	6,4	0,0%	3,6	-43,8%
Créances sur la clientèle	130 595,5	1,5%	142 846,4	9,4%	154 381,0	8,1%
Crédits de trésorerie	62 824,4	-4,2%	61 332,7	-2,4%	64 549,7	5,3%
Crédits à l'équipement	27 625,7	3,7%	33 164,6	20,1%	34 753,2	4,8%
Crédits à la consommation	8 128,0	11,2%	9 241,2	13,7%	9 586,5	3,7%
Crédits immobiliers	21 897,6	45,4%	27 165,7	24,1%	34 935,0	28,6%
Autres crédits	5 021,7	-46,0%	5 695,3	13,4%	3 883,8	-31,8%
Créances en souffrance sur la clientèle nettes de provisions	5 098,2	6,5%	6 246,9	22,5%	6 672,8	6,8%
Provisions et agios réservés	13 072,1	29,4%	15 846,6	21,2%	17 389,0	9,7%
TOTAL CRÉDITS	145 351,4	6,0%	158 764,0	9,2%	173 230,5	9,1%

Source : GPBM

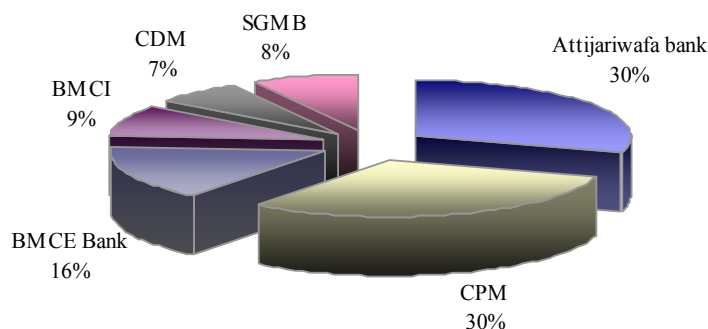
Le secteur se caractérise par une forte concentration. Six grandes banques collectent près de 97,7% du total des dépôts clientèle. Le Crédit Populaire du Maroc se positionne en tête de liste avec une part de marché de plus de 30%, suivi d'Attijariwafa bank et de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur qui détiennent des parts de marché respectives de 29,0% et 15,3% à fin 2004.

	CPM	Attijariwafa	BMCE	BMCI	CDM	SGMB	Total
Dettes envers les établissements de crédit	23,8%	30,1%	25,1%	16,8%	0,5%	3,1%	99,3%
Comptes courants des sociétés de financement	26,4%	33,4%	20,5%	15,0%	0,5%	3,4%	99,3%
Emprunts financiers extérieurs	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Dépôts de la clientèle	30,3%	29,0%	15,3%	8,8%	6,4%	7,8%	97,7%
Comptes chèques	35,5%	31,1%	12,2%	5,7%	6,7%	7,4%	98,5%
<i>Dont MRE</i>	59,4%	28,8%	6,0%	1,6%	2,6%	1,3%	99,8%
Comptes courants	17,4%	28,2%	20,9%	13,2%	6,3%	10,3%	96,4%
Comptes d'épargne	20,9%	28,6%	21,5%	9,0%	10,0%	8,4%	98,5%
<i>Dont MRE</i>	22,3%	34,4%	16,8%	11,0%	11,5%	2,3%	98,4%
Dépôts à terme	35,9%	25,2%	14,0%	10,8%	4,6%	6,5%	97,0%
<i>Dont MRE</i>	61,0%	24,0%	7,3%	3,5%	2,8%	0,9%	99,6%
Autres dépôts et comptes créditeurs	14,7%	39,3%	15,2%	9,5%	5,6%	11,0%	95,3%
Titres de créances émis	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Certificats émis	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Emprunts obligataires émis	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	100,0%
TOTAL DÉPÔTS	30,2%	28,9%	15,4%	8,9%	6,4%	7,9%	97,7%

Parts de marché dépôts 2004

Source : GPBM

Parts de marché dépôts clientèle à fin 2004



Source : GPBM

Au niveau des crédits clientèle, la concentration du secteur bancaire est également patente, puisque 97,1% du total des engagements est distribué par les six plus grandes banques commerciales du pays. Le Groupe Attijariwafa bank est leader sur ce marché et affiche une position commerciale de 28,8%. BMCE Bank se positionne au troisième rang après le Groupe CPM, avec une part de marché de 15,6%.

	CPM	Attijariwafa	BMCE	BMCI	CDM	SGMB	Total
Créances sur les sociétés de financement^t	11,5%	35,6%	17,9%	12,0%	9,2%	13,0%	99,2%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	7,6%	33,9%	14,6%	17,2%	7,8%	15,9%	97,0%
Comptes et prêts de trésorerie à terme	0,2%	35,6%	11,2%	31,6%	3,9%	15,7%	98,1%
Prêts financiers	18,5%	35,8%	22,2%	0,0%	12,4%	11,1%	100,0%
Créances sur la clientèle	24,2%	28,1%	15,3%	12,6%	6,8%	9,9%	96,9%
Crédits de trésorerie	15,2%	31,2%	18,8%	14,4%	7,1%	9,8%	96,6%
Crédits à l'équipement	25,7%	30,9%	16,2%	12,2%	4,8%	8,8%	98,6%
Crédits à la consommation	44,1%	14,7%	17,3%	6,6%	9,7%	6,5%	98,9%
Crédits immobiliers	34,4%	24,4%	9,2%	13,9%	7,3%	9,6%	98,8%
Autres crédits	1,0%	27,7%	26,1%	11,6%	10,2%	22,6%	99,2%
Créances en souffrance sur la clientèle nettes de provisions	30,4%	20,1%	12,6%	8,4%	4,6%	17,2%	93,2%
TOTAL CRÉDITS	22,9%	28,8%	15,6%	12,6%	7,0%	10,2%	97,1%

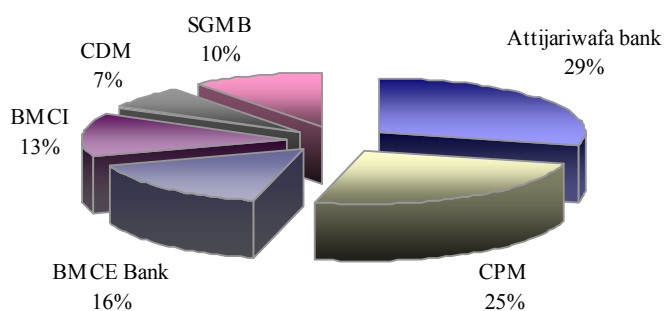
Parts de marché crédits 2004

Source : GPBM

Émission d'Emprunts Subordonnés

Note d'Information BMCE Bank

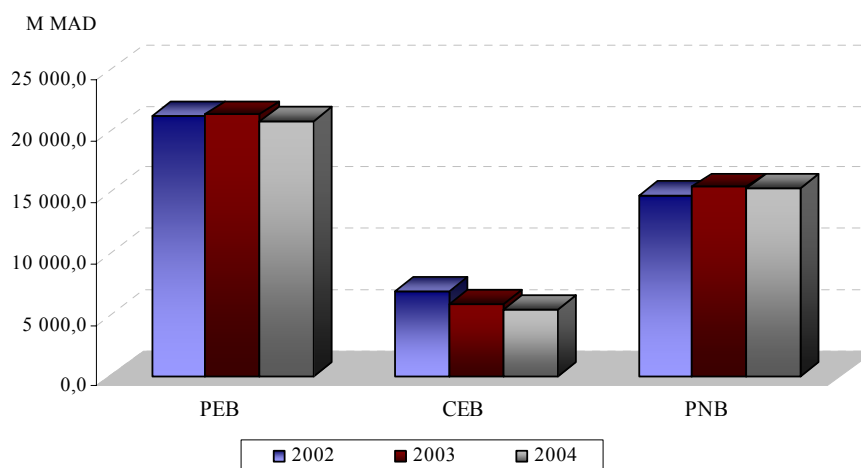
Parts de marché crédits clientèle à fin 2004



Source : GPBM

Le Produit Net Bancaire des banques commerciales a affiché une croissance de 4,2% en 2003 et une quasi-stagnation en 2004 pour s'établir à MAD 15,3 milliards à la clôture de l'exercice.

Evolution du PNB Sectoriel



Source : GPBM

En 2003, les charges générales d'exploitation se sont élevées à MAD 8,0 milliards, enregistrant une progression de 4,2% et fixant le coefficient d'exploitation des banques commerciales à 52,0% soit le même niveau que l'exercice 2002.

A fin 2004, les charges générales d'exploitation ont marqué un retrait de près de 5% pour s'établir à MAD 7,6 milliards. Le coefficient d'exploitation du secteur connaît par conséquent une amélioration de 2,2 points à 49,8%.

Après avoir marqué de fortes évolutions en 2002 et 2003 suite à la dégradation de la contentualité au niveau du secteur et à l'implémentation par la Banque Centrale de nouvelles règles prudentielles en matière de classification et de provisionnement des créances en souffrance, les dotations nettes aux provisions ont enregistré un retrait de 51% en 2004 pour se fixer à MAD 1,4 milliards.

A fin 2003, face à l'effort de provisionnement de l'ensemble des établissements bancaires, le résultat net du secteur a marqué une quasi-stagnation pour s'établir à MAD 1,6 milliards. En 2004, la capacité bénéficiaire du secteur a crû de plus de 98% pour s'élever à MAD 3,2 milliards.

En M MAD	2002	2003	Var.	2004	Var
Produits d'exploitation bancaire	21 188,0	21 282,4	0,4%	20 725,6	-2,6%
Charges d'exploitation bancaire	6 935,7	5 904,3	-14,9%	5 418,7	-8,2%
Produit Net Bancaire	14 752,4	15 378,2	4,2%	15 306,9	-0,5%
Charges générales d'exploitation	7 668,9	7 991,3	4,2%	7 615,6	-4,7%
<i>Dont amortissements</i>	<i>947,0</i>	<i>1 128,8</i>	<i>19,2%</i>	<i>903,6</i>	<i>-19,9%</i>
Dotations nettes aux provisions pour créances en souffrances	2363,8	2862,1	21,1%	1 398,5	-51,1%
Résultat Net	1 628,3	1 627,4	-0,1%	3 224,9	98,2%

Source : GPBM

2. Evolution du cadre réglementaire

Le système bancaire marocain a connu de profondes mutations au cours des années 90. Une série de mesures ont en effet été mises en place dès 1991, consistant notamment en la levée, par les autorités monétaires, de l'encadrement du crédit.

Ces réformes ont cependant impliqué une modernisation du cadre juridique régissant le système bancaire. La loi bancaire a ainsi été promulguée par le Dahir du 6 juillet 1993 permettant la libéralisation de l'activité bancaire et la dynamisation des marchés des capitaux.

La nouvelle loi édifie, en effet, un cadre juridique applicable à tous les établissements de crédit ainsi que l'extension de leurs activités à de nouveaux domaines tels que les opérations d'affacturage, les opérations d'assistance en matière de gestion de patrimoine et la création de services facilitant la création et le développement d'entreprise.

Parallèlement, des règles prudentielles ont été réaménagées afin de renforcer la solidité du système bancaire et de le mettre au niveau des standards internationaux. L'ensemble de ces règles peut être décliné en six principaux points :

1. *Le coefficient de solvabilité* : Largement inspiré du ratio Cooke, il correspond au rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature. Il est fixé à un minimum de 8%.
2. *Le ratio de division des risques* : Défini comme étant le rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque. Initialement fixé à 7%, ce ratio a été relevé à 10% en septembre 1996, puis à 20% en décembre 2000.
3. *Le coefficient minimum de liquidité* : Fixé à 100%, le coefficient minimum de liquidité est défini comme étant le rapport entre d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés.
4. *Le plancher d'effet public (PEP)* : Il correspond au portefeuille minimum en bons du Trésor que les banques ont l'obligation de détenir, moyennant une rémunération de 4,25%. Le poids du PEP a connu des baisses successives par pallier qui l'ont ramené de 35% en 1990 à 5% en 1997, pour être définitivement supprimé le 1^{er} juin 1998.

5. *La réserve monétaire* : Il s'agit de fonds que les banques sont tenues de garder sous forme de comptes gelés auprès de Bank Al Maghrib, à hauteur de 10% de leurs dépôts à vue. L'obligation de blocage de la réserve monétaire a été levée en septembre 1996, permettant aux banques de disposer de leurs liquidités sous réserve de respecter la moyenne mensuelle de 10%. Ce taux a été relevé à 14% à fin 2002, et à 16,5% en septembre 2003.
6. *La classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions* : Afin de préserver la solvabilité des établissements bancaires, le régime de couverture par les provisions des créances en souffrance a été renforcé en décembre 2002 (édition par la Banque Centrale de la circulaire N°19/G/2002). Les créances en souffrance sont réparties en trois catégories compte tenu de leur degré de risque : créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions correspondantes doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce, à hauteur de minimum 20%, 50% et 100% respectivement.

VI. SEGMENTS D'ACTIVITE DE BMCE BANK

1. Offre de produits

BMCE Bank est un établissement bancaire offrant une large gamme de produits et services à sa clientèle des entreprises et des particuliers qu'elle adresse à travers ses métiers de banque commerciale, de banque d'affaires et à travers ses filiales opérant dans les secteurs du crédit bail, du crédit à la consommation et du factoring.

La Banque a entrepris, ces dernières années, un effort significatif en vue de développer les instruments offerts à sa clientèle des particuliers (produits d'épargne, cartes monétiques, crédit immobilier, bancassurance, crédit à la consommation...).

En outre, elle renforce son positionnement vis-à-vis du marché de l'entreprise à travers l'ensemble des métiers de son pôle banque d'affaires qui développe une panoplie d'instruments, notamment sur les marchés des capitaux, d'ingénierie financière, et de capital risque.

A cet égard et afin de marquer davantage sa stratégie de développement du segment des particuliers, BMCE Bank a conduit en 2004 un projet d'envergure -Cap Client- fédérant l'ensemble des entités de la Banque, visant à augmenter sensiblement la contribution du marché des Particuliers et Professionnels ainsi que des PME-PMI, en plus de la consolidation de son positionnement sur le marché des Entreprises.

Au cours de l'exercice 2004, le Réseau de Casablanca a subi une profonde réorganisation outre le renforcement de la filière des commerciaux par des mouvements sans précédent de mobilité, l'introduction de nouvelles pratiques managériales et commerciales, les recrutements significatifs en quantité et en qualité et ce, afin de permettre davantage de proximité avec la clientèle et une meilleure satisfaction de leurs besoins. Ainsi :

- 81 agences de Casablanca ont été spécialisées dans le segment des Particuliers Professionnels et 9 centres d'affaires et une agence Corporate ont été créés ;
- 65 000 clients ont fait l'objet d'un changement de numéro de compte en tenant compte des produits et services y rattachés ;
- 2 000 clients Entreprises ont été redéployés avec leurs lignes de crédits, encours et garanties ;

- 1 593 collaborateurs ont été concernés par la mobilité ;
- 32 Directeurs d'Agences, 9 Directeurs de Centres d'Affaires et 7 Directeurs de Groupe ont été nommés et 40 Directeurs d'agences ont permuté de poste.

L'organigramme de la Banque de Distribution a été réaménagé pour tenir compte de la spécialisation du Réseau.

Le soutien de la Direction Générale, la mobilisation et l'adhésion totale des collaborateurs ont constitué des facteurs déterminants dans la réussite du projet d'entreprise de grande envergure CAP CLIENT, caractérisé par son champs d'action élargi.

Dans ce contexte de réorganisation de la banque de distribution, les performances commerciales ont été soutenues comme en témoignent (i) l'ouverture de quelques 185 000 nouveaux comptes, (ii) la progression de près de 31,5% du nombre de contrats de bancassurance distribués et (iii) l'augmentation du nombre de cartes monétiques de 73 200 cartes, (iv) la forte progression de 74% des crédits immobiliers et de 17,8% des crédits à la consommation.

En M MAD	2002	2003	2004
Produits d'exploitation bancaire (activité agrégée)	3 656,5	3 965,4	3 970,2
Var en %	-	8,4%	0,1%

Source : BMCE Bank

L'activité MRE s'est inscrite en hausse avec une augmentation de 20,9% des dépôts portant la part de marché à 7% contre 6,1% en 2003. L'ouverture des comptes a connu, pour sa part, une forte accélération de 59%.

Par ailleurs, 14 nouvelles agences ont été ouvertes, dont 9 centres d'affaires et une agence Corporate, portant le réseau à 235 agences de même que le réseau GAB s'est élargi à 239 guichets.

Dans le cadre de l'enrichissement de l'offre à la clientèle, de nouveaux produits ont été lancés au courant de l'année 2004.

Ainsi, la panoplie des produits de la Salle des Marchés a été développée par de nouveaux produits de change et de taux ainsi que des produits structurés en MAD.

L'offre MRE s'est également élargie, avec Pack Dawli, package articulé autour du compte en dirhams convertibles et des produits et services à l'international et Librity Jaliya, pour le suivi à distance par le client des ses opérations, à moindre coût.

En outre, deux nouveaux produits de bancassurance ont été lancés au cours de l'exercice 2004, à savoir BMCE Secours Plus, pour l'assistance technique et médicale, et BMCE Prévoyance adossé aux crédits à moyen et long termes.

Pareillement, la gamme des produits monétiques et services technologiques s'est renforcée à travers (i) BMCE Advance, nouvelle carte permettant à son titulaire de bénéficier d'une avance d'argent, sous forme de plafond renouvelable mensuellement, et (ii) la nouvelle version du portail Librity, permettant aux clients abonnés, via trois canaux SMS, WEB et WAP d'accéder aux services bancaires de BMCE Bank, financiers de BMCE Capital Gestion, de billetterie de la CTM, News de Reuters et à d'autres informations pratiques.

De nouveaux produits ont été élaborés, pour les activités à l'international, tels (i) la combinaison des financements extérieurs avec des couvertures du taux d'intérêt, le Forward Rate Agreement (FRA), instrument autorisé par l'Office des Changes et (ii) le financement des importations de matières premières par le produit de la mobilisation des exportations.

Un nouveau package pour les professionnels, incluant une ligne de crédits d'investissements, un crédit-bail automobile en partenariat avec Maghrebail, et une carte Pro voyage et d'assurances, a été introduit.

Le produit « Crédit Azur » pour les entreprises a été conçu pour répondre aux besoins de financement des opérateurs touristiques dans le cadre de la vision 2010.

Par ailleurs, les activités internationales ont été marquées en 2004 par la signature d'un accord de coopération avec le Groupe bancaire italien SANPAOLO IMI, permettant à la clientèle MRE de bénéficier du réseau de la Banque italienne pour effectuer des transferts. De même, cette banque abritera provisoirement le bureau de représentation de Milan et 5 des commerciaux de la Banque, d'une façon permanente, dans ses agences dans d'autres villes.

Dans le cadre de l'internationalisation de ses activités dans la région et notamment en Afrique subsaharienne, BMCE Bank a procédé à une prise de participation à hauteur de 25% dans La Congolaise de Banque.

En termes de réalisations commerciales internationales, le volume global des financements extérieurs traités s'est élevé, en 2004, de 16,5% à MAD 3 845 millions contre MAD 3 300 millions en 2003.

VII. ORGANISATION

1. Moyens Humains

Organigramme (cf. p 76) & Organisation

La vision du présent et de l'avenir de BMCE Bank au cours des années 2000 est celle d'une banque des réseaux de distribution, des télécommunications, des réseaux d'alliances internationales, de compétences, de solidarité et de responsabilité.

Il s'agit de conforter la place de la Banque au sein d'un groupe privé national articulé autour de la finance et de la communication, en tant que banque universelle multi-clientèles et multi-métiers qui fédère, par elle-même ou à travers ses filiales au Maroc ou à l'étranger, aussi bien les activités de banque commerciale, de banque d'investissement que des activités parabancaires.

Un élément de bien-fondé de l'organisation de la Banque est la consolidation de sa gouvernance à travers :

- le Comité Exécutif, en tant qu'autorité supérieure présidée par M. Othman BENJELLOUN, garant de la cohérence de la Stratégie de la Banque et statuant sur toute question d'ordre stratégique, d'organisation ou de ressources ;
- le Comité de Direction Générale, présidé par M. Abdeljelil AYED, qui assure la gestion courante de la Banque et la mise en œuvre des orientations stratégiques et opérationnelles de BMCE Bank et des entités affiliées en cohérence avec les décisions du Comité Exécutif.

Au fondement de cette vision, se trouve le client, la Banque devant être une Banque de proximité physique et virtuelle.

Aussi, l'organigramme de BMCE Bank place-t-il en son sein la Banque de Distribution - c'est à dire le réseau d'agences - qui commercialise l'ensemble des produits et services développés au sein de notre Groupe, afin qu'elle soit une banque de proximité, du service des particuliers et des entreprises, notamment des petites et moyennes entreprises.

La Banque de Distribution est placée sous la responsabilité de M. Mohamed BENNANI, Administrateur Directeur Général, précédemment en charge de la Banque de l'International.

Autour de la Banque de Distribution s'articule la *Wholesale Bank* ou Banque Corporate & d'Investissement qui s'adresse aux entreprises structurées d'une certaine taille au service desquelles sont développées des activités de financement et celles liées à la Banque d'Affaires.

L'organigramme se décline également en une BMCE Internationale dont l'ossature est représentée par la présence en Europe, à travers la Succursale de Paris, la filiale de Madrid et l'ensemble des bureaux de représentation.

M. Jaloul AYED, Administrateur Directeur Général, est en charge de la Banque Corporate & d'Investissement et de BMCE Internationale. M. AYED était jusqu'alors en charge du Pôle Banque d'Affaires.

Un Pôle d'administration des ressources non financières de la Banque, dénommé Capital Humain & Technologies est érigé autour de l'entité en charge des ressources humaines et de la gouvernance de la Banque, à savoir le Secrétariat Général – qui fédère la communication, le marketing stratégique, le juridique et les affaires générales -, les moyens généraux et auxquels sont adjointes les Directions fonctionnelles de support, l'informatique, l'organisation & la qualité ainsi que la production bancaire.

Le Pôle Capital Humain & Technologies relève de la responsabilité de M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général et également Secrétaire Général de la Banque et Secrétaire de son Conseil d'Administration.

L'organigramme se complète par le Pôle Financier, qui représente un contre-poids, un censeur, un teneur de comptes qui s'assure de l'orthodoxie et du respect des procédures budgétaires, de l'élaboration et de la fiabilité des outils de pilotage pour l'ensemble du Groupe BMCE Bank. Le Pôle Financier est placé sous la responsabilité de Monsieur Driss BENJELLOUN, Directeur Général Adjoint.

Le Pôle Engagements & Risques transversal est singularisé par un rattachement au Comité de Direction. Il veillera à la mise en œuvre d'une doctrine repensée des engagements et des crédits et à la surveillance et la gestion du risque induit par les activités de Banque de Détail, de Banque de Gros et de Banque d'Investissement. Le Pôle Engagements & Risques est placé sous la responsabilité de Monsieur le Directeur Général Adjoint, Mohamed BENNOUNA.

Le Pôle Relations Institutionnelles et Gestion Corrective du Portefeuille – *Remedial Management* – est en charge de la gestion du gisement que constitue le portefeuille de créances en souffrance à travers la récupération desdites créances en souffrance par voie amiable et transactionnelle mais également par recours à toute procédure jugée nécessaire pour sauvegarder les intérêts de la Banque. Le Pôle Relations Institutionnelles et Gestion Corrective du Portefeuille est placé sous la responsabilité de M. Mamoun BELGHITI, Administrateur Directeur Général, qui, par ailleurs, exercera des fonctions de représentation de la Banque et de son Président.

Le Contrôle Général, en tant que contrôle des contrôles, est rattaché au Président et sous la responsabilité de M. Khalid LAABI.

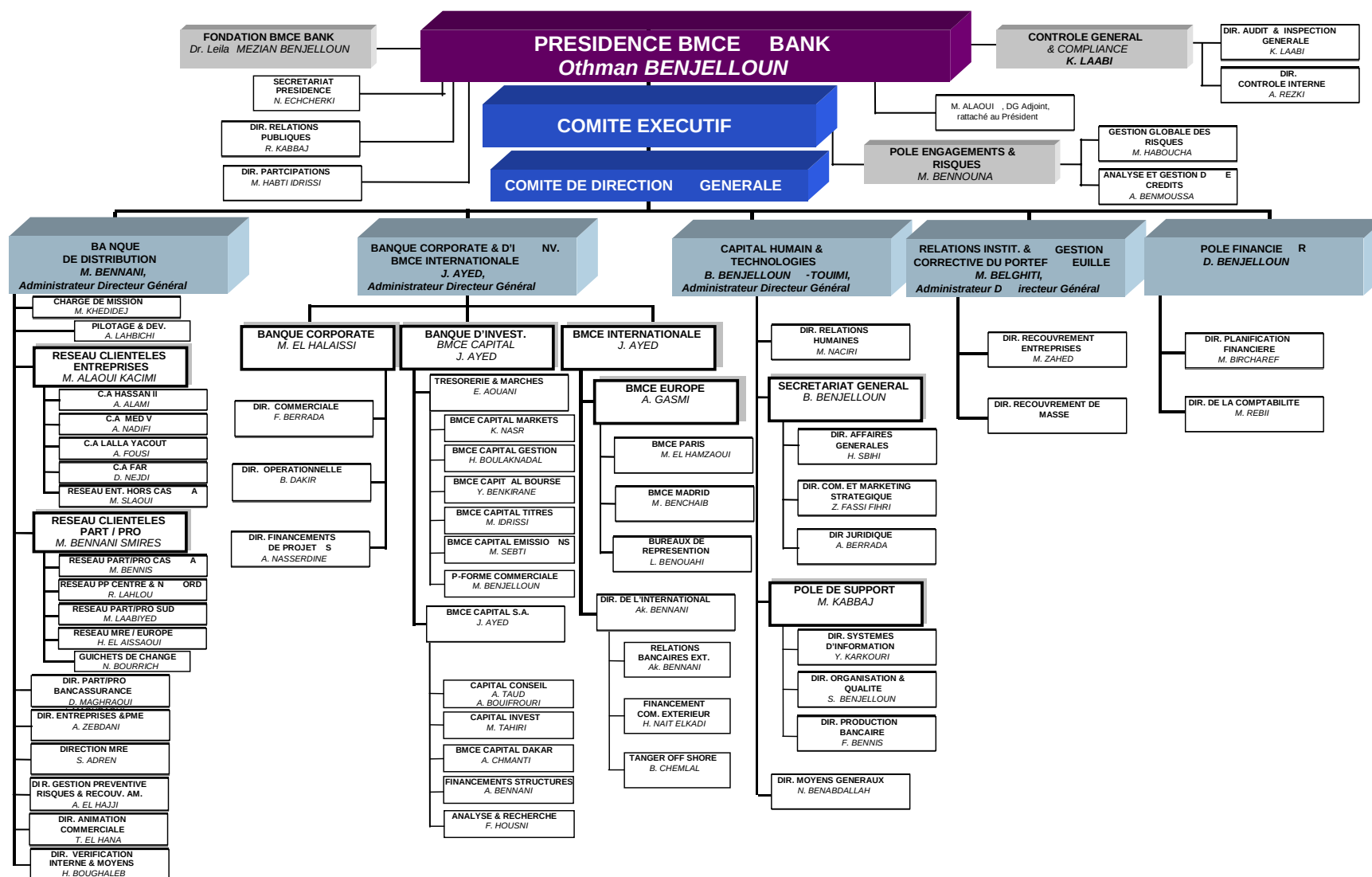
Ses responsabilités se voient davantage soulignées dans le cadre de la coordination vis-à-vis du Conseil d'Administration, du Comité d'Audit et de Contrôle Interne, l'instance composée d'Administrateurs de la Banque, désormais garante de la prévalence et de la fiabilité des dispositifs de contrôle au sein de la Banque et ses entités affiliées.

La Direction des Participations, sous la responsabilité de M. Mokhliss HABTI IDRISSE, est directement rattachée à la Présidence. Ses attributions sont relatives à (i) la gestion des participations financières et notamment, l'évaluation des opportunités de cession, d'acquisition ou de conversion de créances, la revalorisation récurrente du portefeuille ainsi que, le suivi des performances des participations et des risques qui leur sont inhérents, (ii) la gestion des participations immobilières visant l'amélioration de leur contribution aux performances financières de la Banque, à travers une gestion locative dynamique et une extériorisation opportune des plus-values.

L'action de la Fondation BMCE, dirigée par Dr Leila MEZIAN BENJELLOUN et directement rattachée à la Présidence, continue de refléter l'engagement de BMCE Bank dans la responsabilité sociale d'entreprise, notamment à travers la construction et la gestion d'un réseau d'Ecoles Communautaires Rurales – Medersat.com -, et des initiatives visant une contribution à la préservation de l'environnement.

L'entité en charge des Relations Publiques est, au même titre que le Secrétariat du Président, rattachée à la Présidence. Dirigée par M. Raouf KABBAJ, elle est responsable du recensement et de la couverture d'événements impliquant la Banque, ainsi que de l'organisation d'actions de relations publiques.

2. Organigramme



3. Politique des Ressources Humaines

Consciente du rôle primordial que joue le capital humain dans tout projet de changement, la politique de gestion des Ressources Humaines s'est assignée comme objectif principal pour l'année 2004 l'accompagnement RH du projet d'entreprise «Cap Client». En combinant l'utilisation des différents leviers possibles (recrutement, formation, mobilité interne, promotion, amélioration des compétences, encouragement des retraites anticipées...), la gestion des Ressources Humaines a accompagné, en parfaite symbiose, le projet de reconfiguration et de spécialisation du réseau bancaire.

L'effectif global de la Banque a progressé, à fin décembre 2004, de 4%, atteignant 2 841 personnes, suite aux recrutements opérés dans le cadre de l'accompagnement du projet d'entreprise Cap Client.

En K MAD	2002	2003	Var en %	2004	Var en %
Effectif	2 693	2 733	+1,5%	2 841	+3,9%
Effectif Moyen	2 808	2 713	-3,4%	2 787	+2,7%
Agents temporaires	69	63	-8,7%	59	-6,3%

Effectifs et agents temporaires

Source : BMCE Bank

La politique de recrutement s'est inscrite en 2004 dans la continuité de la stratégie de développement des Ressources Humaines de la Banque. Les priorités arrêtées ont été axées sur l'accompagnement de la mise en œuvre du projet Cap Client, en vue de doter le Réseau de compétences adéquates, dans un contexte d'élargissement de l'effectif des Agences, de 50 agences, respectivement, en 2005, 2006 et 2007. Elle s'est fixée également pour objectif le soutien de la réorganisation du Réseau Hors Casablanca ainsi que l'anticipation des besoins en termes de Ressources Humaines de la Banque de Distribution dans le cadre de la politique d'extension du Réseau de distribution.

En 2004, BMCE Bank a renforcé ses effectifs par le recrutement de 233 jeunes diplômés dont 87 cadres et de 146 employés. Ces recrutements ont principalement bénéficié au réseau bancaire avec 65% du total.

Près de 38% des recrutements au cours de l'année 2004 ont concerné des détenteurs d'un Bac+4 et plus, dans le cadre de la préparation de la relève. La moitié des recrutements a concerné des titulaires de Bac+2, cette catégorie de diplômés disposant de bonnes qualifications et répondant aux besoins de l'organisation.

Afin de recruter des compétences de qualité, l'effort de recrutement s'oriente de plus en plus vers la recherche de profils pointus, notamment les candidats issus des grandes écoles d'ingénieurs et de commerce ayant capitalisé quelques années d'expérience professionnelle.

Les mouvements de mobilité interne ont atteint, en 2004, des niveaux sans précédents. En effet, le nombre de personnes ayant bénéficié d'une mobilité en 2004 s'élève à 1 593 personnes, représentant plus de la moitié des effectifs. Ces mouvements sont motivés par la réorganisation des agences de Casablanca suite à la spécialisation des agences dans le cadre du projet Cap Client, ainsi que par l'optimisation de l'allocation des ressources humaines du Réseau hors Casablanca.

Le plan de formation 2004 a été centré sur (i) le développement des compétences du personnel des agences dans le cadre du projet Cap Client, (ii) la maîtrise des fonctionnalités des applicatifs agences automatisant les opérations de guichet et d'arrière guichet, (iii) des actions spécifiques destinées aux vérificateurs internes, (iv) la formation au management comportemental et à la maîtrise des outils de pilotage et (v) la campagne de formation du Réseau en matière de lutte anti-blanchiment conformément aux prescriptions de Bank Al Maghrib.

Ont été également dispensées des actions de formation classique sur les outils bureautique, la gestion des GAB et le programme de formation des Guichetiers Payeurs.

En vue d'optimiser les coûts et résoudre le problème de la disponibilité des participants, des actions de formation ont été programmées aussi bien à Casablanca que dans des Centres Régionaux.

Dans le cadre de la formation inter-bancaire, 100 collaborateurs ont participé au brevet bancaire et 18 autres aux cours de l'ITB. Le nombre de personnes ayant participé à des séminaires chez des organismes externes aussi bien au Maroc qu'à l'étranger a atteint 304. Les coûts de cette participation ont augmenté de 20%, à plus d'un million de MAD.

Des cours de langues (anglais, espagnol, italien...) ont également été dispensés au Centre de Formation et au Siège social au profit de 120 collaborateurs.

La part de l'effectif féminin permanent dans l'effectif a augmenté, s'établissant à 31,4% au 31 décembre 2004 contre près de 29% à fin décembre 1998. La proportion des femmes cadres dans la population des cadres s'est accrue pour représenter 23,7% au 31 décembre 2004 contre 16,8% au 31 décembre 1998.

Le nombre de départs enregistrés au cours de l'année 2004 s'élève à 151, représentant un taux de départ de près de 5,39%. Plus de la moitié des départs entre dans le cadre du programme d'encouragement aux départs volontaires, initié depuis plus de deux années par la Banque.

Le rajeunissement de l'effectif de la Banque s'est poursuivi, la proportion de l'effectif âgé de moins de 35 ans s'appréciant de 29% à fin 1997 à 40,3% à fin 2004. La moyenne d'âge au sein de la Banque s'établit à fin 2004 à 40 ans, en diminution de 2 années par rapport à la moyenne de l'année 2001.

La proportion des collaborateurs dont le niveau de formation est supérieur ou égal à Bac+4 s'est continuellement inscrite en hausse, s'établissant au 31 décembre 2004 à 24,5% de l'effectif permanent contre 16% en 1998.

En K MAD	2002	2003	2004
Bac+4 et Plus	19,8%	22,7%	24,5%
De Bac à Bac+3	44,3%	45,0%	47,3%
<Bac	35,9%	32,3%	28,2%

Effectifs par niveau de formation

Source : BMCE Bank

Le taux d'encadrement augmente de 30,5% à fin décembre 1998 à 33,5% à fin décembre 2004.

En K MAD	2002	2003	2004
Hors cadres	3,7%	3,4%	3,7%
Cadres	27,1%	29,2%	29,8%
Gradés	58,7%	57,7%	54,6%
Employés	10,4%	9,7%	11,9%

Effectifs par catégorie

Source : BMCE Bank

En K MAD	2002	2003	2004
Contrôle Général & <i>Compliance</i>	55	57	64
Pôle des Engagements et Risques	29	33	33
Pôle <i>Remedial Management</i>	-	-	25
Banque de Distribution	1 953	1 993	2 017
Banque Corporate & d'Investissement	55	54	76
BMCE Internationale	32	32	32
Capital Humain & Technologies	479	489	482
Pôle Financier	54	60	57
Divers	36	15	55

Effectifs par branche d'activité

Source : BMCE Bank

4. Moyens informatiques et techniques

Le projet **ALM / Rentabilité**, lancé en juin 2002, a finalisé ses modules majeurs que sont (i) la base de données financières (DMS), (ii) la gestion des risques bilantiels à travers des simulations afin d'évaluer la sensibilité des résultats à l'évolution des taux, (iii) le taux de cession interne (FTP) qui permet la tarification des opérations au niveau transactionnel en fonction de leur maturité selon différents taux (courbe de taux des bons du trésor), constituant ainsi, la base pour l'ensemble des modules de rentabilité notamment celui de la rentabilité clients (iv) la rentabilité clients (CPS) pour l'évaluation de la rentabilité globale d'un client (1000 clients Corporate sont évalués à ce jour) et (v) la planification (BPS) permettant la mise en place et le suivi des résultats prévisionnels par marché et par agence notamment.

La rentabilité par Pôle s'est élargie au Résultat avant impôts intégrant ainsi la répartition des charges générales d'exploitation et des provisions.

Le module rentabilité "Produits" entamé sera finalisé à la fin du 1^{er} semestre 2005.

Le projet du nouveau **Système d'Information Comptable et de Gestion**, en cours de mise en œuvre, vise (i) la mise en conformité aux exigences réglementaires, notamment le Nouveau Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et la piste d'audit, (ii) l'amélioration de la qualité et du délai de production de l'information comptable, (iii) la séparation entre comptabilités auxiliaire et générale, et (iv) la mise en place d'outils lui permettant d'identifier les sources de rentabilité et de maîtriser ses coûts de fonctionnement.

Le projet SICG est entré, depuis octobre 2004, dans la phase de *parallel running*, soit la coexistence de l'ancien et du nouveau système durant une année de manière à anticiper les problèmes éventuels liés à l'arrêt définitif du système actuel et ce, avant la mise en production définitive de cette solution.

Dans le cadre du renforcement de la politique de gestion et de maîtrise des risques, la Banque s'est dotée d'un outil essentiel de suivi et de maîtrise du risque de contrepartie. Il s'agit d'un progiciel paramétrable permettant aussi bien l'analyse de bilan, des comptes résultat et le calcul des ratios que la notation et le rating clientèle.

Un suivi des paramétrages et de la maintenance des bases (Centrale de bilan et Rating) a été assuré sur une base régulière.

La centrale est déjà constituée regroupant cinq branches :

- Branche « corporate » constituée de 2 176 clients corporate, dont le bilan est présenté selon le modèle normal ;
- Branche « PME-PMI » constituée de 602 entreprises, dont le bilan est présenté selon le modèle simplifié.

Pour chaque client, la base prévoit le stockage des bilans sur 5 exercices.

- Branche « Particuliers » finalisée et intégrant des personnes physiques n'exerçant pas une activité commerciale (salariés, fonctionnaires...) ;
- Branche « Professionnels » : Branche des personnes physiques exerçant une activité commerciale donnant lieu à l'établissement d'un bilan.

Ces branches ont été paramétrées et intégrées dans le système pour permettre la mise en place du rating financier.

Deux branches des dossiers de crédit ont été paramétrées pour les Corporate & PME-PMI et pour les Particuliers. Ces deux branches sont d'ores et déjà finalisées et en cours de validation.

Le rating, associé au logiciel précité, est un processus d'évaluation de risque attaché à un titre de créance, synthétisé en une note, permettant un classement en fonction de caractéristiques particulières du titre proposé et des garanties offertes par l'émetteur.

Deux types de rating sont à distinguer :

- Le rating financier, validé, correspond à la notation de la contrepartie ;
- Le rating crédit représentant la notation de la transaction.

Le projet de liaison du Réseau d'agences avec le serveur est en cours pour permettre aux agences d'inclure les clients et de renseigner les critères qualitatifs.

Divers autres chantiers informatiques et organisationnels ont été menés au cours de l'exercice notamment la poursuite de l'automatisation des opérations en agence et l'optimisation des effectifs du réseau, ayant permis un renforcement de l'effectif de la filière commerciale de 76% et un gain de productivité au niveau de la filière production agences de 47%, par rapport à fin 2000.

Par ailleurs, des **projets informatiques** ont accompagné la mise en œuvre du projet Cap Client, le lancement de nouveaux produits, outre le développement de nouveaux outils permettant une meilleure connaissance du client, un meilleur pilotage et suivi de la relation en termes commerciaux et de risques, une aide à la vente au niveau des agences, une fiche client complète de même que les produits non détenus ont été proposés en fonction de règles pré-établies d'attribution.

La **maîtrise des risques** étant une préoccupation constante de la Banque, plusieurs actions ont été entreprises ou sont en cours de mise en place :

- Développement d'une centrale de gestion des créances douteuses et litigieuses et des impayés de la Banque, dénommée « Créances Douteuses et Litigieuses (CDL) » ;
- Mise en œuvre d'un progiciel de gestion des dossiers contentieux et de recouvrement à l'amiable ;
- Mise en place d'outils de déclaration des crédits des fonctionnaires à la Paierie Principale des Rémunérations (PPR) afin d'autoriser les échéances, d'éviter le surendettement et retenir à la source les échéances revenant à BMCE Bank.

L'année 2004 a été caractérisée par l'obtention de la **certification ISO 9001** pour l'activité crédits aux particuliers. En préparation à cette opération, plusieurs actions ont été entreprises notamment la réalisation du diagnostic, la mise en place de la documentation et indicateurs qualité et les audits qualité internes.

Concernant les domaines pour lesquels BMCE Bank a été déjà certifiée, à savoir les activités Etranger, Monétique et Titres, un audit de renouvellement a été sollicité auprès du Cabinet BVQI, *Bureau Veritas Quality International*, organisme de certification international, présent dans 60 pays, et accrédité par 30 organismes nationaux et internationaux d'accréditation. Ce Cabinet offre des solutions de certification dans les domaines de la Qualité, Santé-Sécurité, Environnement et Responsabilité Sociale.

Par ailleurs, afin de répondre aux exigences réglementaires en termes de lutte contre le blanchiment des capitaux, la Banque est en cours de mettre en place un outil de filtrage et d'analyse comportementale permettant, d'une part, d'apprécier le caractère douteux d'une transaction et, d'autre part, d'analyser les clients selon leur profil de risque et l'historique de leurs opérations.

Les principaux domaines couverts par les procédures mises en place concernent pour l'essentiel les activités de marchés, titres et monétique, les chantiers de Cap Client, la lutte contre le blanchiment d'argent et la structuration de l'activité du Pôle *Remedial Management*. Parallèlement, une refonte des procédures relatives aux crédits immobiliers (Immo Plus et Immo Plus MRE) a été réalisée.

VIII. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

La stratégie de développement de BMCE Bank des années 2000 s'est articulée autour d'une volonté de s'affirmer en tant que Banque des réseaux de distribution, de commercialisation et de solutions pour l'ensemble des produits du Groupe, jouant ainsi des synergies avec les filiales ou entités apparentées de BMCE Bank.

Dans le cadre de la relation de proximité avec sa clientèle, BMCE Bank s'est fixée comme objectif d'être une Banque des réseaux de clientèles segmentée entre les Grandes Entreprises, les PME et les Particuliers, qui s'est concrétisé, en 2004, par l'émergence à Casablanca d'un réseau spécialisé avec 9 centres d'affaires dédiés aux entreprises, une agence Corporate pour les grandes entreprises, le reste des agences de Casablanca étant spécialisé pour les particuliers et professionnels.

De même, elle a œuvré à développer un réseau d'alliances internationales non seulement à travers une consolidation des relations avec les correspondants bancaires mais également grâce à la conclusion de partenariats avec certaines banques étrangères.

Au niveau de l'activité Maroc, les investissements se répartissent entre les dépenses d'ouverture d'agences et d'aménagement des locaux existant et nouveaux et les investissements informatiques.

Les investissements en moyens généraux ont connu une forte progression en 2004, suite à une baisse en 2003 et ce, suite à l'intensification des acquisitions immobilières et de leur équipement dans le cadre de l'accélération du programme d'extension du Réseau, la dynamisation de la politique de recouvrement et la réintégration des immobilisations des sociétés civiles immobilières dissoutes ayant induit une forte hausse des acquisitions en dation. Par ailleurs, les efforts d'équipements informatiques et de GAB se sont poursuivis et ont notamment accompagné l'extension du Réseau. De même, consciente de l'importance de sécuriser les lieux de travail, et dans une volonté de se mettre au niveau des meilleures normes internationales notamment en termes de risques opérationnels, BMCE Bank a consenti en 2004 des investissements en matériels et systèmes de sécurité.

En M MAD	2002	2003	2004
Moyens Généraux	90,4	80,8	246,1
Achats terrains & locaux	48,7	33,6	185,1
Aménagements locaux	30,1	32,0	38,7
Matériel & Mobilier	11,6	13,9	20,1
Matériel roulant	-	1,3	1,7
Systèmes d'information	34,6	54,2	61,2
Matériel Informatique	16,6	41,8	44,1
Logiciels	18,0	12,4	17,1
Autres	11,7	145,6	100,9
TOTAL	136,7	280,6	408,2

Investissements réalisés

Source : BMCE Bank

Sur le plan des investissements financiers, BMCE Bank a procédé, sur la période 2002 – 2004, à :

- Une prise de participation dans le capital de La Congolaise de Banques et au renforcement de la participation dans le capital de Radio Méditerranée Internationale en 2004 ;
- La conversion de la dette de la Comanav en capital, et à la souscription à l'augmentation du capital d'Acmar en 2003 ;
- Déboursement de la prime de maintien dans le capital de la Banque Centrale Populaire en 2002.

Les cessions ont porté, notamment sur la même période, sur BBVA, les Brasseries du Maroc, CTM, SOMED et une vente partielle de Maghrébail et Méditelecom.

En M MAD	2002	2003	2004
Acquisitions nettes de cessions ¹⁰	49,0	-225,0	-254,0

Source : BMCE Bank

A partir de l'exercice 2005, le rythme d'ouverture d'agences s'accélère à raison de 50 agences par an sur 3 ans, soit jusqu'à l'exercice 2007.

¹⁰ Hors mouvements sur OPCVM

PARTIE VI : SITUATION FINANCIERE DE BMCE BANK

SECTION I : ANALYSE DES COMPTES AGREGES ^(*)

COMPTES ANNUELS 2002-2004

COMPTES SEMESTRIELS 2004 – 2005

() L'activité agrégée inclut l'activité Maroc (hors filiales) ainsi que celles de la Succursale de Paris et de Tanger Off-Shore.*

I. ÉVOLUTION DE LA PROFITABILITE ET DE LA RENTABILITE DE LA BANQUE

1. Le Produit Net Bancaire

En M MAD	2002	2003	Var.	2004	Var.	30/06/04	30/06/05	Var.
Produits d'exploitation bancaire	3 656,5	3 965,4	8,4%	3 970,2	0,1%	2 076,3	2 063,6	-0,6%
Charges d'exploitation bancaire	1 431,9	1 736,6	21,3%	1 528,6	-12,0%	836,1	724,7	-13,3%
Produit net bancaire	2 224,6	2 228,9	0,2%	2 441,5	9,5%	1 240,2	1 338,9	8,0%

Activité Agrégée

Source : BMCE Bank

Après avoir crû de 10% en 2002, le produit net bancaire agrégé de BMCE Bank a enregistré une quasi-stagnation en 2003 (+0,2%) pour atteindre MAD 2 229 millions. En 2004, cet agrégat a progressé de 9,5% à MAD 2 442 millions. Son évolution sur les trois derniers exercices découle directement de celles des produits et des charges d'exploitation bancaire.

Subissant l'impact de la décrue des taux d'intérêt sur le marché, les produits d'exploitation bancaire ont affiché à fin 2002 une baisse de 4,7% à MAD 3 657 millions qui a été compensée par une amélioration de 21,0% des charges d'exploitation. En 2003, l'évolution de ces deux composantes s'est inversée : 8,4% pour les produits et 21,3% pour les charges, occasionnant une stagnation du PNB. A fin 2004, l'augmentation de la profitabilité a capitalisé l'impact favorable d'une compression des charges d'exploitation bancaire de 12,0%, résultant principalement d'une baisse de MAD 255 millions des autres charges bancaires suite à une intervention moins fréquente de la Banque en tant qu'emprunteur sur le marché interbancaire.

Au terme du 1^{er} semestre 2005, le PNB agrégé s'est élevé à MAD 1 339 millions, inscivant une hausse de 8% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette évolution est justifiée par l'amélioration des charges d'exploitation bancaire qui s'allègent de plus de 13% sur cette période.

En M MAD	2002	2003	Var.	2004	Var.	30/06/04	30/06/05	Var.
Intérêts et produits assimilés	2 405,2	2 398,3	-0,3%	2 402,1	0,2%	1 191,8	1 272,5	6,8%
Intérêts et charges assimilés	922,0	821,1	-10,9%	872,9	6,3%	429,2	486,1	13,3%
Marge d'intérêt	1 483,2	1 577,2	6,3%	1 529,2	-3,0%	762,6	786,4	3,1%
Résultat des opérations de crédit –bail et de location	-	-	-	-	-	-	-	-
Commissions perçues	424,9	403,2	-5,1%	427,1	5,9%	202,1	218,9	8,3%
Commissions servies	33,1	48,1	45,2%	55,4	15,2%	24,7	29,2	18,2%
Marge sur commissions	391,8	355,1	-9,4%	371,7	4,7%	177,4	189,7	6,9%
Résultat des opérations sur titres de transaction	57,9	-	NS	-	-	-	-	-
Résultat des opérations sur titres de placement	131,9	202,8	53,8	383,1	88,9%	172,1	215,6	25,3%
Résultat des opérations de change	129,9	80,4	-38,1%	125,6	56,2%	65,0	45,9	-29,4%
Résultat des opérations sur produits dérivés	-10,2	-15,6	NS	-23,1	48,1%	-12,4	15,3	-222,9%
Résultat des opérations de marché	309,4	267,6	-13,5%	485,6	81,5%	224,7	276,8	23,2%
Divers autres produits bancaires	102,3	96,9	-5,3%	151,4	56,2%	111,9	130,3	16,4%
Divers autres charges bancaires	62,1	67,9	9,3%	96,3	41,8%	36,5	44,3	21,4%
PNB	2 224,6	2 228,9	0,2%	2 441,5	9,5%	1 240,2	1 338,9	8,0%
Marge d'intérêt / PNB	66,7%	70,8%	-	62,6%	-	61,5%	58,7%	-
Marge sur commissions / PNB	17,6%	15,9%	-	15,2%	-	14,3%	14,2%	-
Marge sur opérations de marché / PNB	13,9%	12,0%	-	19,9%	-	18,1%	20,7%	-

Activité Agrégée

Source : BMCE Bank

L'observation de la structure du PNB de BMCE Bank entre 2002 et mi-2005 fait ressortir une réduction de la contribution de la marge d'intérêt, qui est passée de 66,7% à 58,7%. Cette baisse traduit la stratégie de la Banque de diluer son niveau d'exposition au risque de taux d'intérêt. Elle s'est, en effet, opérée au profit d'un développement des commissions et des opérations de marché à travers le déploiement des activités para-bancaires notamment (banque d'affaires, bancassurance ...). Ces deux branches de revenus représentent respectivement 14,2% et 20,7% du PNB à fin juin 2005.

1.1. Marge d'intérêt

Entre 2002 et 2003, la marge d'intérêt s'est appréciée de 6,3% à MAD 1 577 millions. Elle est soutenue par une baisse des intérêts et charges assimilés (-10,9%), combinée à une stabilité des intérêts et produits assimilés (-0,3%). La progression de la marge d'intérêt clientèle Maroc contribue de manière significative à ces évolutions (MAD +180 millions), profitant de la hausse des revenus de crédits (+MAD 45,4 millions) et de la baisse des coûts des ressources (-19,4%). Elle amortit l'impact de la détérioration de la marge de trésorerie Maroc (-57%), qui fait suite à un recours important de la Banque aux *repos* (Source : *Rapports Annuels BMCE Bank*).

À fin 2004, la marge d'intérêt agrégée s'est établie à MAD 1 529 millions, en repli de 3,0% en raison, d'une part, des placements effectués en SICAV – générateurs de plus-values – et, d'autre part, de la baisse de la marge d'intermédiation dans un contexte de concurrence accrue. Au courant de cet exercice, la marge d'intérêt clientèle a également baissé de 7% suite :

- À un recul des rendements de crédits de l'activité Maroc de 16 points de base ;
- Et à une augmentation des intérêts servis sur les dépôts à terme et sur les comptes sur carnet (activité Maroc) ; et ce, en dépit d'une baisse des taux moyens enregistrés sur ces deux catégories de ressources : -6 pb. et -10 pb. respectivement (Source : *Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale*).

Au 30/06/2005, la marge d'intérêt a enregistré une augmentation de 3,1% par rapport à fin juin 2004, atteignant MAD 786 millions. Sa progression est due notamment à celle de la marge sur clientèle (+14,5%), qui compense la baisse des revenus des titres de placement (MAD -30 millions) et de la marge de trésorerie (MAD -12 millions).

En %	2002	2003	2004	30/06/05
Marge d'intermédiation clientèle	3,8%	4,1%	3,6%	3,4%

Marge d'intermédiation – Activité Agrégée

Source : *BMCE Bank*

La marge d'intermédiation clientèle a enregistré sur la période 2002-2003 un gain de près de 30 points de base à 4,1%, bénéficiant d'une baisse plus accentuée du coût moyen des dépôts par rapport au rendement des crédits, et profitant par ailleurs d'un effet volume favorable.

En 2004, cette tendance s'est inversée, établissant la marge d'intermédiation à 3,6%. Elle est la résultante d'une réduction des rendements de crédits de 77 pb. au niveau agrégé, consécutivement à l'intensification de la concurrence sur le segment des Grandes Entreprises notamment. Par ailleurs, cette décreue des rendements a été partiellement amortie par une amélioration du coût des ressources de l'ordre de 29 pb.

Au 1^{er} semestre 2005, l'amenuisement du taux de rendement moyen des crédits à été à l'origine d'une baisse de la marge d'intermédiation 0,2 points à 3,4%.

1.2. Marge sur commissions

La marge sur commissions a affiché, sur la période 2002-2004, une évolution contrastée.

Après avoir progressé de 20,4% en 2002 suite à l'évolution positive des « services Maroc », de la monétique, de la bancassurance, du commerce extérieur et de l'activité titres, la marge sur commissions s'est effritée de 9,4% à MAD 355 millions en 2003. Elle a, de fait, été affectée par la baisse des revenus générés sur les opérations du commerce extérieur qui ont totalisé, pour l'activité Maroc, MAD 68 millions, contre MAD 109 millions une année auparavant.

Au 31 décembre 2004, cette marge s'est de nouveau inscrite en hausse de 4,7% à MAD 371,7 millions, malgré la baisse du compartiment monétique induite par la cession de l'activité « commerçants » au Centre Monétique Interbancaire. Son évolution s'explique par :

- Une progression des commissions issues des « services Maroc » découlant de l'augmentation du nombre des comptes chèques et comptes courants ;
- Une appréciation des commissions générées par les activités de commerce extérieur, des titres et du change manuel.

A fin juin 2005, les activités génératrices de commissions ont enregistré, dans l'ensemble, des évolutions favorables, établissant cet agrégat à MAD 190 millions, en hausse de 6,9%. La progression du change manuel, du commerce extérieur, de la monétique et des services Maroc ont, en effet, totalisé des gains de plus de MAD 17 millions par rapport au 1^{er} semestre 2004.

1.3. Résultat des opérations de marché

En M MAD	2002	2003	Var.	2004	Var.	30/06/04	30/06/05	Var.
Résultat des opérations sur titres de transaction ¹¹	57,9	-	-	-	-	-	-	-
Résultat des opérations sur titres de placement ¹²	131,9	202,8	53,8%	383,1	88,9%	172,1	215,6	25,3%
Résultat des opérations de change	129,9	80,4	-38,1%	125,6	56,2%	65,0	45,9	-29,4%
Résultat des opérations sur produits dérivés	-10,2	-15,6	-52,4%	-23,1	-48,1%	-12,4	15,3	NS
Résultat des opérations de marché	309,4	267,6	-13,5%	485,6	81,5%	224,7	276,8	23,2%

Ventilation du résultat des opérations de marché – Activité Agrégée

Source : BMCE Bank

Marquant une progression de 63,3%, le résultat des opérations de marché a totalisé au terme de l'année 2002 MAD 309 millions. Ce compartiment inclut notamment les plus-values nettes sur titres de transaction, qui se sont élevées à MAD 189 millions pour l'activité Maroc, marquant une progression de plus de 400%.

Au terme de l'exercice 2003, le résultat des opérations de marché a atteint MAD 268 millions, soit un retrait de 13,5%. Cette évolution s'explique essentiellement par le recul de 40% du « gain de change virement » réalisé par la Salle des Marchés, limité toutefois par la hausse de 6,7% des plus-values nettes sur titres et par la reprise de 16,7% du « gain de change monétique ».

¹¹ Les titres de transaction (détenus à moins de 6 mois) sont évalués au cours du jour de la date d'arrêté, les gains ou les pertes latents sont portés directement au compte de produits et charges.

¹² Les titres de placement (détenus à plus de 6 mois) sont évalués à chaque arrêté par référence au prix de marché, seules les moins-values latentes font l'objet d'un provisionnement par ensemble homogène de titres de même nature.

En 2004, ce solde a enregistré une évolution de 81,5% pour atteindre MAD 486 millions. Sa hausse résulte :

- Des plus-values réalisées sur titres de placement et sur SICAV totalisant MAD 319 millions ;
- Des plus-values relatives au programme de rachat des actions propres de l'ordre de MAD 65 millions ;
- Et des revenus de l'activité de change pour un montant de MAD 126 millions.

Elle est, en revanche, atténuée par un résultat des opérations sur produits dérivés déficitaire de MAD 23 millions, correspondant aux pertes enregistrées sur ce segment par les Succursales de Paris et de Tanger Off-Shore.

A noter que la hausse importante des plus-values sur titres de placement (Bons du Trésor à 5 ans essentiellement) est due principalement aux opportunités de *trading* que l'évolution des taux d'intérêt a permises entre 2002 et 2004. En effet, la banque a pris des positions importantes sur ces titres à fin 2001, anticipant une évolution à la baisse des taux d'intérêt qui s'est concrétisée ultérieurement.

Le résultat des opérations de change peut être considéré comme récurrent. Quant aux plus-values sur titres, elles sont par essence volatiles mais les évolutions récentes montrent qu'un volant de MAD 30 millions peut également être considéré comme récurrent.

A l'issue du premier semestre 2005, le résultat des opérations de marché s'est inscrit en hausse de 23,2% à MAD 277 millions. Il est soutenu par l'augmentation (i) des plus-values générées dans le cadre du programme de rachat des actions propres (MAD +70 millions), et (ii) des revenus des produits dérivés. Cette performance a été toutefois limitée par la baisse de 14,2% des plus-values sur titres de placement à MAD 144 millions.

1.4. Résultat des autres opérations d'exploitation bancaire

L'évolution favorable de la marge sur commissions et du résultat des opérations de marché enregistrée en 2002 a été renforcée par la bonne tenue des divers autres produits d'exploitation bancaire (correspondant principalement aux dividendes perçus), qui ont enregistré une hausse 27,3%. Les diverses autres charges d'exploitation, incluant la cotisation au Fonds de Garantie des Dépôts notamment, se sont en parallèle améliorées, s'allégeant de 11,0%.

Le résultat des autres opérations d'exploitation bancaire a, en revanche, accusé une baisse de 27,9% en 2003, recouvrant un fléchissement de 5,3% des produits consécutif à une réduction des dividendes perçus, et une augmentation des charges de 9,3%.

En 2004, les dividendes reçus du portefeuille des titres de participation ont été à l'origine d'un accroissement des autres produits bancaires de l'ordre de 56,2% ; lequel a compensé un alourdissement de 41,8% des autres charges bancaires. Ce dernier poste enregistre un renforcement de la contribution de la Banque au Fonds Collectif de Garantie des Dépôts, induit par le développement de l'encours des ressources clientèle.

A fin juin 2005, les dividendes perçus des participations sont à l'origine de la croissance des autres produits bancaires de plus de MAD 18 millions à MAD 126 millions.

2. Coefficient d'Exploitation Bancaire

En M MAD	2002	2003	Var.	2004	Var.	30/06/04	30/06/05	Var.
Produit Net Bancaire (1)	2 224,6	2 228,9	0,2%	2 441,5	9,5%	1 240,2	1 338,9	8,0%
Charges générales d'exploitation (2)	1 291,0	1 242,0	-3,8%	1 316,4	6,0%	649,0	724,6	11,6%
Coefficient d'exploitation (2)/(1)	58,0%	55,7%	-2,3 pts	53,9%	-1,8 pts	52,3%	54,1%	1,8 pts

Coefficient d'exploitation – BMCE Bank – Activité Agrégée

Source: BMCE Bank

En M MAD	2002	Var.	2003	Var.	2004
Produit Net Bancaire (1)	14 752,4	4,2%	15 378,2	-0,5%	15 306,9
Charges générales d'exploitation (2)	7 668,9	4,2%	7 991,3	-4,7%	7 615,6
Coefficient d'exploitation (2) / (1)	52,0%	-0,02 pts	52,0%	-2,21 pts	49,8%

Coefficient d'exploitation – Secteur bancaire

Source : GPBM

Les charges générales d'exploitation, incluant les frais généraux et les dotations aux amortissements, se sont inscrites en hausse de 3,0% au terme de l'année 2002, totalisant MAD 1 291 millions. Cette évolution est imputable à la mise en œuvre de mesures volontaristes de réduction des coûts de fonctionnement de la Banque. Elle intègre toutefois des charges non récurrentes de l'activité Maroc, liées à un programme de départ en retraite anticipée pour un montant de MAD 120 millions.

En 2003, les charges générales d'exploitation se sont établies à MAD 1 242 millions, marquant une baisse de 3,8 points. Cette amélioration est notamment redevable à la régression des charges de personnel, résultant des actions de restructuration menées au cours des années précédentes (départ de 213 et 132 personnes et recrutement de 79 et 189 collaborateurs respectivement en 2002 et 2003).

À fin 2004, ce poste a enregistré une augmentation de 6,0%, qui découle essentiellement d'un programme d'extension du réseau de distribution de 50 agences par an, ainsi que de la conduite de divers projets structurants – dont CAP CLIENT.

Consécutivement à ces évolutions, et eu égard à des progressions du PNB de 10,0%, 0,2% et 9,5% respectivement en 2002, 2003 et 2004, le coefficient d'exploitation de la Banque est passé de 58,0% en 2002, à 53,9% à fin 2004, en amélioration de 4,1 pb.

Au 30/06/2005, le coefficient d'exploitation s'est établi à 54,1%, en détérioration de 1,8 points par rapport à fin juin 2004. Il recouvre une augmentation des charges générales d'exploitation de 11,6% qui découle de la poursuite de la mise en œuvre du projet CAP CLIENT hors Casablanca, ainsi que de l'ouverture de 18 nouvelles agences.

3. Résultat d'Exploitation

En M MAD	2002	2003	Var.	2004	Var.	30/06/04	30/06/05	Var.
Produit Net Bancaire	2 224,6	2 228,9	0,2%	2 441,5	9,5%	1 240,2	1 338,9	8,0%
Résultat brut d'exploitation	914,6	1 048,5	14,6%	964,1	-8,0%	607,3	719,8	18,5%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	932,8	914,1	-2,0%	534,2	-41,6%	223,1	242,1	8,5%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	375,9	434,3	15,5%	342,6	-21,1%	21,1	34,2	61,3%
Résultat courant	392,2	562,3	43,4%	741,2	31,8%	387,9	511,0	31,7%

Activité Agrégée

Source : BMCE Bank

Le résultat brut d'exploitation s'est établi à fin décembre 2002 à MAD 915 millions, en augmentation de 12,2% suite à l'évolution favorable du PNB et des charges générales d'exploitation (qui incluent des frais non récurrents de l'ordre de MAD 120 millions).

À noter pourtant, qu'au terme de cet exercice, le résultat des opérations sur immobilisations financières s'est creusé à MAD -42 millions, intégrant entièrement des dotations aux provisions pour dépréciation de titres. En effet, dans le cadre de l'assainissement du portefeuille de titres de participation, BMCE Bank a constaté des provisions exceptionnelles sur sa participation dans le capital de la SMDC – absorbée par la BCP – et du CIH et ce, pour des montants respectifs de MAD 30 millions et MAD 10 millions.

En M MAD	2002	2003	Var.	2004	Var.	30/06/04	30/06/05	Var.
Dotations aux provisions sur titres de participation et emplois assimilés	43,4	23,4	-46,1%	98,2	319,7%	29,4	23,0	-21,6%
Reprises de provisions sur titres de participation et emplois assimilés	72,6	46,2	-36,4%	0	NS	0	48,6	NS

Activité Agrégée

Source : BMCE Bank

Le résultat brut d'exploitation de l'exercice 2003 a atteint MAD 1 049 millions, en accroissement de 14,6%, sous l'effet de l'amélioration des charges générales d'exploitation et de la reprise du résultat sur immobilisations financières de l'activité Maroc, lequel s'est apprécié de MAD 63 millions. La Banque a, en effet, cédé ou allégé ses participations dans Méditelécom, SOMED, Maghrébaïl, CTM-LN et BBVA notamment.

En 2004, le RBE a subi l'impact de la détérioration du résultat des opérations sur immobilisations financières, qui atteint MAD -214 millions sous l'effet de la constatation d'une moins-value de cession sur Interfina, et de dotations aux provisions sur les titres CIH et CMM. Ainsi, la rentabilité opérationnelle brute a accusé un recul de 8,0%, pour s'établir à MAD 964 millions.

Le RBE à fin juin 2005 s'est fixé à MAD 720 millions, en hausse de 18,5%. Il capitalise notamment le net redressement du résultat des opérations sur immobilisations financières, qui passe de MAD -29 millions à MAD 111 millions suite à la cession des participations dans Méditelécom et BCP.

Quant aux dotations brutes aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance, elles ont été renforcées au cours de la période 2002-2003, totalisant respectivement MAD 933 millions et MAD 914 millions. En 2004, la charge brute de risque a totalisé MAD 534 millions, tirant profit de l'assainissement opéré du portefeuille de crédits.

Émission d'Emprunts Subordonnés

Note d'Information BMCE Bank

Parallèlement, les reprises de provisions ont augmenté respectivement de 18,6% et 15,5% en 2002 et 2003. La baisse de 21,1% en 2004 recouvre, d'une part, un renforcement des récupérations de créances à MAD 185 millions (+14% par rapport à 2003) et, d'autre part, un retrait des reprises de provisions utilisées de 42,0%. Les résultats du dernier exercice révèlent l'impact de la récente mise en place du Pôle *Remedial Management*.

Le premier semestre 2005 a, quant à lui, été marqué par une progression de 8,5% des dotations brutes aux provisions à MAD 242 millions, et par une forte augmentation des reprises correspondantes (+61,3%) à MAD 34 millions suite à l'amélioration des récupérations.

Globalement, l'intensification de l'effort de couverture des créances en souffrance s'inscrit dans le cadre d'un programme d'assainissement initié par le management de la Banque. Elle vise la consolidation de la politique de couverture des risques, le renforcement du recouvrement et l'alignement sur les dispositions réglementaires et les directives de la Banque Centrale.

Ainsi, le résultat courant de BMCE Bank est ressorti à MAD 562 millions au titre de 2003, marquant une amélioration de 43,4%. Il a atteint MAD 741 millions en 2004, en accroissement de 31,8%. Au 30 juin 2005, il a gagné 31,7% par rapport au 30/06/2004 pour se fixer à MAD 511 millions.

4. Résultat net

En M MAD	2002	2003	Var.	2004	Var.	30/06/04	30/06/05	Var.
Résultat courant	392,2	562,3	43,4%	741,2	31,8%	387,9	511,0	31,7%
Résultat non courant	-	-	-	-	-	-	-	-
Impôt sur les résultats	109,9	154,5	40,6%	235,5	52,4%	99,2	141,0	42,1%
Résultat net	282,3	407,8	44,4%	505,7	24,0%	288,7	370,0	28,2%

Activité Agrégée

Source : BMCE Bank

Après déduction d'une charge fiscale de MAD 155 millions, le bénéfice net de l'exercice 2003 s'est élevé à MAD 408 millions, en hausse 44,4% par rapport à celui de l'année précédente. En 2004, le résultat net a gagné 24,0% pour atteindre MAD 506 millions.

Au 30/06/2005, la capacité bénéficiaire a évolué de plus de 28% par rapport à fin juin 2004 pour s'établir à MAD 370 millions.

5. Rentabilité des Capitaux Propres et Rentabilité des Actifs

En M MAD	2002	2003	Var.	2004	Var.
Résultat net (1)	282,3	407,8	44,4%	505,7	24,0%
Capitaux propres (2) ¹³	4 981,9	5 098,9	2,3%	5 191,6	1,8%
Actifs moyens (3) ¹⁴	50 993,6	55 647,5	9,1%	61 187,0	10,0%
ROE (en %) (1 / 2)	5,7%	8,0%	-	9,7%	-
ROA (en %) (1 / 3)	0,6%	0,7%	-	0,8%	-

Ratios de rentabilité – Activité Agrégée

Source : BMCE Bank

¹³ Les capitaux propres servant au calcul du ROE correspondent, en 2002 et 2003, à la moyenne des capitaux propres de l'exercice N et N-1, diminués des dividendes distribués. En 2004, les capitaux propres correspondent aux capitaux propres de l'exercice 2003 diminués des dividendes distribués. Ce changement de méthode de calcul répond au souci d'homogénéisation des informations communiquées par les établissements bancaires au GPBM.

¹⁴ Correspondant à la moyenne arithmétique des actifs début et fin de période.

A l'issue du programme de restructuration relatif à l'assainissement bilantiel et à la réduction des frais généraux, la rentabilité financière de BMCE Bank a connu une amélioration à partir de 2003. A la fin de cet exercice, en effet, le ROE agrégé s'est redressé de 2,3 points à 8,0% suite à une reprise de la capacité bénéficiaire de plus de 44%. En 2004, cette même tendance a été observée, établissant le ROE à 9,7%, capitalisant sur l'évolution positive du résultat net (+24,0%).

Parallèlement, et pour des raisons similaires, la rentabilité des actifs a enregistré une augmentation aussi bien en 2003 qu'en 2004, atteignant 0,7% et 0,8% respectivement.

II. ANALYSE DU BILAN

Remarque préliminaire : *Les données relatives au secteur bancaire relatées ci-après tiennent compte de l'activité Maroc des seules banques à caractère commercial. Elles excluent le CIH, la BNDE et le Crédit Agricole.*

1. Évolution de l'Actif

1.1. Portefeuille Crédits

En M MAD	2002	2003	Var.	2004	Var.	30/06/05	Var.
Crédits de trésorerie et à la consommation	13 870,9	13 970,6	0,7%	14 499,6	3,8%	16 258,7	16,8%
Crédits à l'équipement	5 165,0	5 136,1	-0,6%	5 885,4	14,6%	6 414,6	19,5%
Crédits immobiliers	1 010,7	1 852,5	83,3%	3 225,0	74,1%	4 043,4	64,9%
Autres crédits	2 820,1	3 502,5	24,2%	2 816,8	-19,6%	3 859,0	14,9%
Total crédits	22 866,6	24 461,8	7,0%	26 426,8	8,0%	30 575,7	21,8%

Encours de crédits nets – Activité Agrégée

Source : BMCE Bank

A fin 2003, l'encours net des emplois clientèle de BMCE Bank s'est accru de 7,0% à MAD 24 462 millions. La progression enregistrée se doit à une évolution favorable des crédits immobiliers et des autres crédits, qui ont augmenté respectivement de 83,3% et 24,2%. Leur niveau se justifie en effet par une politique commerciale agressive sur le segment de l'immobilier, d'une part, et par une consolidation du provisionnement du portefeuille de la Banque, d'autre part. Quant aux crédits de trésorerie et à l'équipement, ils ont crû de 0,7% à MAD 13 971 millions. Enfin, les crédits à l'équipement ont accusé un repli de 0,6% pour atteindre MAD 5 136 millions.

Les crédits nets distribués en 2004 se sont élevés à MAD 26 427 millions. Ils enregistrent un accroissement annuel de 8,0%, tiré principalement par le renforcement de l'encours des crédits immobiliers : +74% à MAD 3 225 millions. Ce dernier a, en effet, bénéficié d'un développement de l'effort commercial et marketing, matérialisé par le lancement de nouveaux produits et par la signature de plusieurs conventions avec d'importants organismes et entreprises. Les crédits à l'équipement se sont également appréciés de près de MAD 750 millions, de même que les crédits de trésorerie dont l'évolution de +3,8% est redevable à la progression du solde des comptes courants débiteurs.

L'évolution de l'activité Maroc de la Banque fait ressortir un maintien de sa part de marché en termes de crédits - y compris *resales* - à 15,8%¹⁵ à fin 2004.

Les crédits à fin juin 2005 se sont appréciés de 21,8% pour atteindre MAD 30 576 millions. Ils sont portés par la bonne progression des encours immobiliers qui gagnent 64,9% et des crédits à la consommation et de trésorerie (+16,8%).

¹⁵ Source : GPBM.

Émission d'Emprunts Subordonnés

En M MAD	2002	Var.	2003	Var.	2004	Var.
Crédits de trésorerie et à la consommation	70 952,4	-2,6%	70 573,9	-0,5%	74 136,2	5,0%
Crédits à l'équipement	27 625,7	3,7%	33 164,6	20,0%	34 753,2	4,8%
Crédits immobiliers	21 897,6	45,4%	27 165,7	24,1%	34 935,0	28,6%
Autres crédits	10 119,9	-28,1%	11 942,2	18,0%	10 556,6	-11,6%
Total crédits	130 595,5	1,5%	142 846,4	9,4%	154 381,0	8,1%

Encours de crédits nets – Secteur bancaire

Source : GPBM

Sur le segment des crédits de trésorerie et à la consommation, la part de marché – activité Maroc – de BMCE Bank s'est relativement maintenue sur les exercices sous revue, s'établissant à 19,6% à fin 2004 et correspondant à un encours de MAD 14,5 milliards. Les crédits à l'équipement et immobiliers de BMCE Bank ont totalisé, quant à eux, plus de MAD 9 milliards à fin 2004, avec une nette progression de l'immobilier dont l'encours a augmenté de 74%. Cette même tendance est observée au niveau sectoriel, dont l'encours immobilier s'est apprécié respectivement de 24,1% et de 28,6% en 2003 et 2004. Elle se justifie par l'orientation des intervenants sur le marché vers des créneaux porteurs, mais peu risqués.

1.2. Structure des Crédits de la Banque

Structure en %	2002	2003	2004	30/06/05
Crédits de trésorerie et à la consommation	60,7%	57,1%	54,9%	53,2%
Crédits à l'équipement	22,6%	21,0%	22,3%	21,0%
Crédits immobiliers	4,4%	7,6%	12,2%	13,2%
Autres crédits	12,3%	14,3%	10,7%	12,6%
Total crédits	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Structure des crédits de BMCE Bank – Activité Agrégée

Source : BMCE Bank

Structure en %	2002	2003	2004
Crédits de trésorerie et à la consommation	54,3%	49,4%	48,0%
Crédits à l'équipement	21,2%	23,2%	22,5%
Crédits immobiliers	16,8%	19,0%	22,6%
Autres crédits	7,7%	8,4%	6,8%
Total crédits	100,0%	100,0%	100,0%

Structure des crédits du secteur bancaire

Source : GPBM

À l'image du secteur, la structure des crédits de la Banque reste marquée par une prédominance des crédits de trésorerie et à la consommation qui représentent, à eux seuls, 55% environ du total des engagements à fin 2004 (et 53% au 30/06/2005), contre 48% pour l'ensemble des banques commerciales en 2004. Celles-ci ont amorcé dès 2002 un délestage de ce segment de marché, dont la gestion du risque s'avère parfois problématique. Ce qui explique la baisse de sa contribution dans l'encours global, laquelle atteignait 54% en 2002.

Cette désaffection se fait au profit des crédits immobiliers dont la part dans l'encours sectoriel s'élève à près de 23% en 2004. BMCE Bank s'aligne de plus en plus sur cette tendance, avec une contribution de l'immobilier dans l'encours global de l'ordre de 13,2% en juin 2005, contre 4,4% en 2002.

1.3. Qualité du Portefeuille Crédits de la Banque

L'encours agrégé des créances en souffrance de BMCE Bank a enregistré des hausses respectives de 16,5% et 4,4% en 2003 et 2004, pour s'établir à MAD 2 715 millions. L'évolution enregistrée au courant de cette période a été la suite logique de la politique d'assainissement réactivée en 2001, sous l'effet de la dégradation des équilibres financiers d'un certain nombre d'entreprises clientes, laquelle situation a conduit à plusieurs redressements judiciaires.

A fin juin 2005, l'encours des créances en souffrance a marqué une variation à la hausse de 2,2% sur six mois à MAD 2 775 millions.

En M MAD	2002	2003	Var.	2004	Var.	30/06/05	Var.
Créances pré-douteuses	2,7	121,5	4362,6%	4,8	-96,1%	3,3	-31,3%
Créances douteuses	98,1	22,6	-77,0%	60,4	167,5%	30,4	-49,7%
Créances compromises	2 130,30	2 455,51	15,3%	2 649,7	7,9%	2 741,6	3,5%
Encours global brut	2 231,2	2 599,6	16,5%	2 714,9	4,4%	2 775,3	2,2%

Ventilation des créances en souffrance brutes – Activité Agrégée

Source : BMCE Bank

Le taux de contentieux de la Banque a corrélativement augmenté de 80 pb. en 2003, puis cédé 30 pb. en 2004, passant à 9,6%. Au 30/06/2005, il s'est établi à 7,6%. Il est ainsi inférieur à celui du système bancaire qui atteint 12,3% à la mi-2005.

	2002	2003	Var.	2004	Var.	30/06/05	Var.
Encours brut des créances en souffrance ¹⁶ (M MAD)	2 231,2	2 599,6	16,5%	2 714,9	4,4%	2 775,3	2,2%
Taux de contentieux (%) ¹⁷	9,1%	9,9%	+0,80 pt	9,6%	-0,30 pt	7,6%	-2,0 pt
Taux de contentieux du secteur (%)	12,6%	13,9%	+1,3 pt	14,0%	+0,1 pt	12,3%	-1,7 pt

Qualité du Portefeuille Crédits : BMCE Bank vs. Secteur

Sources : GPBM & BMCE Bank

Parallèlement, le taux de couverture des créances en souffrance de la Banque s'est élevé à 68,6% en 2003. Le niveau de ce taux a été de 67,6% en 2004, et de 73,4% à fin juin 2005, sous l'effet de l'importance des garanties détenues par la Banque et de l'étendue de l'opération d'assainissement initiée à partir de 2001.

Cette opération s'est matérialisée par une augmentation de la charge nette du risque qui a culminé à 2,3% en 2002, pour se fixer à 1,8% en 2003 et à 0,7% en 2004, corrélativement à l'évolution simultanée des dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance et de l'encours brut de crédits (v. supra).

Il convient de noter que les méthodes de provisionnement établies par la Banque Centrale et appliquée par BMCE Bank jusqu'en 2002 se résument comme suit :

- Les créances en souffrance étaient, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses (3 à 5 impayés), douteuses (6 à 8 impayés) ou compromises (9 impayés et plus) ;
- Hormis les cas d'urgence (déclaration en redressement ou en liquidation judiciaire, événements de nature à compromettre la continuité de l'affaire...), toutes les créances étaient déclassées par la commission des comptes à risque qui se tenait sur une base trimestrielle ;
- Les créances en souffrance – comprenant le capital restant dû, le montant des impayés et les intérêts – étaient, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

¹⁶ Compte tenu des provisions pour créances en souffrance.

¹⁷ Correspondant au rapport entre les créances en souffrance brutes et l'encours brut des crédits sur la clientèle.
Émission d'Emprunts Subordonnés

- 20% pour le pré-douteux ;
- 50% pour le douteux ;
- 100% pour le compromis.

A compter de 2002, BMCE Bank se conforme à la circulaire n°19/G/2002 édictée par Bank Al Maghrib et qui prévoit la répartition des créances en souffrance en trois catégories compte tenu de leur degré de risque : créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions correspondantes doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce, à hauteur d'un minimum de 20%, 50% et 100% respectivement.

Par ailleurs, la politique de recouvrement de BMCE Bank a, d'abord, été appuyée par la mise en place d'une *Task Force* spécifique. Celle-ci a notamment donné lieu à la création d'une entité en charge de la Gestion Préventive du Risque de Crédit et privilège :

- La procédure de récupération amiable au détriment de la récupération par voie judiciaire ;
- L'activation des datations en paiement ;
- Le suivi mensuel du portefeuille de crédit visant à mieux circonscrire les tendances naissantes de la qualité du crédit.

En 2004, la Banque a créé un Pôle *Remedial Management*, dédié au recouvrement de ses encours contentieux.

	2002	2003	Var.	2004	Var.	30/06/05	Var.
Charge de risque nette¹⁸	2,3%	1,8%	-0,5 pt	0,7%	-1,2 pt	0,6%	NS
Encours brut des créances en souffrance ¹⁹ (M MAD)	2 231,2	2 599,6	16,5%	2 714,9	4,4%	2 775,3	2,2%
Encours provisions pour créances en souffrance (M MAD) ²⁰	1 564,7	1 786,0	14,1%	1 835,7	2,8%	2 037,4	11,0%
Taux de provisionnement des créances en souffrance (%)	70,1%	68,7%	-1,4 pt	67,6%	-1,1 pt	73,4%	+5,8 pts

Taux de provisionnement – Activité Agrégée

Source : BMCE Bank

2. Évolution du Passif

2.1. *Évolution des Dépôts de la Clientèle*

En M MAD	2002	2003	Var.	2004	Var.	30/06/05	Var.
Comptes à vue créditeurs	19 335,2	23 191,6	19,9%	23 322,0	0,6%	23 578,2	1,1%
Comptes d'épargne	6 904,6	7 636,8	10,6%	8 540,9	11,8%	8 998,9	5,4%
Dépôts à terme	10 623,3	11 865,9	11,7%	16 674,9	40,5%	13 708,8	-17,8%
Autres dépôts et comptes créditeurs	4 051,2	4 610,8	13,8%	4 726,1	2,5%	4 619,5	-2,3%
Total dépôts	40 914,3	47 305,1	15,6%	53 263,8	12,6%	50 905,5	-4,4%

Encours de dépôts de BMCE Bank – Activité Agrégée

Source: BMCE Bank

¹⁸ Définie comme étant le rapport entre les dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance et l'encours brut de crédits.

¹⁹ Compte tenu des provisions pour créances en souffrance.

²⁰ Y compris agios réservés

Émission d'Emprunts Subordonnés

En M MAD	2002	Var.	2003	Var.	2004	Var.
Comptes à vue créditeurs	127 319,0	11,8%	141 921,9	11,5%	157 504,4	11,0%
Comptes d'épargne	32 477,8	8,6%	36 050,0	11,0%	39 646,9	10,0%
Dépôts à terme	76 362,7	-2,1%	80 737,0	5,7%	82 445,5	2,1%
Autres dépôts et comptes créditeurs	12 067,5	35,5%	11 255,2	-6,7%	10 608,2	-5,7%
Total dépôts	248 227,0	7,6%	269 964,1	8,8%	290 205,0	7,5%

Encours de dépôts du secteur bancaire

Source : GPBM

Au 31 décembre 2003, les ressources clientèle de BMCE Bank se sont élevées à MAD 47 305 millions, marquant une progression de 15,6% par rapport à l'année précédente. Elles sont notamment soutenues par la hausse des comptes à vue et des autres dépôts et comptes créditeurs qui se sont accrus respectivement de 19,9% et 13,8%. Les deux autres composantes (comptes d'épargne et dépôts à terme) connaissent également des augmentations à deux chiffres pour atteindre respectivement MAD 7 637 millions et MAD 11 866 millions.

A fin 2004, les dépôts de la clientèle ont augmenté de 12,6%, dépassant le rythme de croissance du secteur. Cette évolution recouvre essentiellement une progression des dépôts à terme de MAD 4,8 milliards, et des comptes d'épargne qui se sont appréciés de MAD 904 millions.

En termes de part de marché Maroc, BMCE Bank s'adjuge en 2004 une position commerciale de 16,5%²¹ en termes de dépôts clientèle – y compris *repos* –, contre 15,9%¹⁹ en 2003 et 14,9%¹⁹ en 2002.

Au 30 juin 2005, l'encours agrégé des dépôts a fléchi de 4,4% à MAD 50 906 millions. Il résulte surtout d'une baisse des dépôts à terme de près de 18% à MAD 13 709 millions.

2.2. Structure des Dépôts

La structure des dépôts de BMCE Bank est caractérisée par une prépondérance des dépôts non rémunérés, en dépit d'une réduction de leur poids entre 2001 et mi-2005 à 55,4%. Parallèlement, les dépôts rémunérés ont vu leur part s'accroître progressivement au cours de cette période, s'établissant à 44,6% à fin juin 2005, contre 42,8% en 2002.

En M MAD	2002	2003	Var.	2004	Var.	30/06/05	Var.
Dépôts non rémunérés	23 386,4	27 802,3	18,9%	28 048,1	0,9%	28 197,7	0,5%
En %	57,2%	58,8%	-	52,7%	-	55,4%	-
Dépôts rémunérés	17 527,9	19 502,7	11,3%	25 215,8	29,3%	22 707,8	-9,9%
En %	42,8%	41,2%	-	47,3%	-	44,6%	-
Total dépôts	40 914,3	47 305,1	15,6%	53 263,8	12,6%	50 905,5	-4,4%

Structure des dépôts de BMCE Bank – Activité Agrégée

Source : BMCE Bank

Les comptes à vue créditeurs de BMCE Bank (comptes chèques et comptes courants) représentent 46% du total des ressources à fin juin 2005. Quant au poids des dépôts à terme de la Banque, il enregistre une avancée de plus de 5 points entre 2002 et 2004 à 31% pour retomber à 27% au premier semestre 2005.

²¹ Source : GPBM.

Structure en %	2002	2003	2004	30/06/05
Comptes à vue créditeurs	47,3%	49,0%	43,8%	46,3%
Comptes d'épargne	16,8%	16,1%	16,0%	17,7%
Dépôts à terme	26,0%	25,1%	31,3%	26,9%
Autres dépôts et comptes créditeurs	9,9%	9,7%	8,9%	9,1%
Total dépôts	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Structure des dépôts de BMCE Bank – Activité Agrégée

Source : BMCE Bank

Structure en %	2002	2003	2004
Comptes à vue créditeurs	51,3%	52,6%	54,3%
Comptes d'épargne	13,1%	13,4%	13,7%
Dépôts à terme	30,8%	29,9%	28,4%
Autres dépôts et comptes créditeurs	4,9%	4,2%	3,6%
Total dépôts	100,0%	100,0%	100,0%

Structure des dépôts du secteur bancaire

Source : GPBM

3. Solidité Financière

En %	2002	2003	2004	30/06/05
Ratio de solvabilité ²²	14,4%	6,5%	8,7%	10,7%

Ratio de solvabilité de BMCE Bank

Source : BMCE Bank

Le ratio de solvabilité de la Banque, traduisant sa capacité à faire face à l'ensemble de ses engagements par le biais de ses fonds propres, s'est établi à 14,4% en 2002.

La nouvelle approche adoptée par la Banque Centrale à compter de juillet 2003 pour la détermination des fonds propres nets a impliqué la déduction supplémentaire, au terme de cet exercice, de certaines participations détenues par BMCE Bank. Cette approche a donc induit une baisse du ratio de solvabilité (6,5% à fin 2003).

En 2004, les mesures vigoureuses entreprises par la Banque en concertation avec Bank Al Maghrib pour se conformer à la norme prudentielle, dont notamment l'émission d'un emprunt obligataire subordonné de MAD 500 millions et la cession de plusieurs titres de participation, ont permis de relever le ratio de solvabilité au 31 décembre à 8,7%. Ce ratio s'est amélioré de manière significative au titre du premier semestre 2005 pour atteindre 10,7%.

Pareillement, la mise en œuvre d'actions de renforcement des fonds propres nets réglementaires de plus de MAD 2 milliards au cours de l'exercice 2004 s'est reflétée dans l'amélioration effective du coefficient maximum de division des risques sur le Groupe apparenté, les engagements pondérés correspondants ayant décri de 1,5 milliard de dirhams au 31 décembre 2004.

²² Correspondant au rapport entre les fonds propres nets et les engagements pondérés de la Banque.

Émission d'Emprunts Subordonnés

4. Ratio de transformation de la Banque

Le ratio de transformation des dépôts en crédits s'est délesté de 420 points de base en 2003 à 55,4% et de 383 points de base en 2002 à 59,6%. Son évolution est due à une progression de l'encours des dépôts supérieure à celle de l'encours brut de crédits²³ : 7,3% comparée à 0,8% en 2002, et 7,5% contre 15,6% en 2003. Ainsi, supportant le poids de la forte augmentation de la collecte bilantielle, ce taux se fixe en deçà de la moyenne des banques commerciales qui s'est établie à 58,8% en 2003.

À fin 2004, le taux de transformation de BMCE Bank est passé à 53%. Son évolution est la résultante du développement important de l'encours des dépôts, lequel a enregistré une progression de 12,6%, contre 7,7% pour les crédits bruts. Au 30/06/2005, le taux de transformation a été relevé à plus de 64% dénotant un meilleur emploi des ressources.

En M MAD	2002	2003	2004	30/06/05
Encours crédits bruts	24 388,2	26 214,7	28 231,1	32 613,0
Encours dépôts	40 914,3	47 305,1	53 263,8	50 905,5
Encours crédits / Encours dépôts	59,6%	55,4%	53,0%	64,1%

Ratio de transformation des dépôts en crédits²⁴ – BMCE Bank – Activité Agrégée

Source : BMCE Bank

En M MAD	2002	2003	2004
Encours crédits bruts	143 667,6	158 693,0	171 769,8
Encours dépôts	248 227,0	269 964,1	290 205,0
Encours crédits / Encours dépôts	57,9%	58,8%	59,2%

Ratio de transformation des dépôts en crédits – Secteur bancaire

Source : GPBM

5. Structure des Ressources de BMCE Bank

En M MAD	2002	2003	Var.	2004	Var.	30/06/04	30/06/05	Var.
Fonds propres & assimilés, dont :	5 395,7	6 107,6	13,2%	6 422,9	5,2%	6 179,8	6 535,8	5,8%
Provision pour Risques & Charges	168,7	195,4	15,8%	216,0	10,5%	175,7	50,6	-71,2%
Dettes subordonnées	-	500,0	NS	500,0	0,0%	500,0	511,3	2,3%
Capital	1 587,5	1 587,5	0,0%	1 587,5	0,0%	1 587,5	1 587,5	0,0%
Réserves	3 301,1	3 401,5	3,0%	3 536,9	4,0%	3 513,6	3 961,6	12,7%
Résultat net de l'exercice	282,3	407,8	44,4%	505,7	24,0%	288,7	370,0	28,2%
Ressources	44 566,5	48 205,8	8,2%	53 787,0	11,6%	52 138,1	57 665,0	10,6%
Établissements de crédit	6 548,0	3 796,5	-42,0%	3 418,9	-9,9%	4 799,9	9 655,2	101,2%
Comptes à vue	871,7	509,9	-41,5%	619,2	21,4%	624,4	1 908,8	205,7%
Emprunts trésorerie à terme	5 676,3	3 286,6	-42,1%	2 799,7	-14,8%	4 175,5	7 746,4	85,5%
Clientèle ²⁵	38 018,5	44 409,3	16,8%	50 368,1	13,4%	47 338,2	48 009,8	1,4%
Titres de créances émis	-	-	NS	-	NS	-	-	NS
Trésorerie nette ²⁶	-657,7	-3 274,3	397,9%	-2 181,6	-33,4%	-2 476,5	-3 819,7	-54,2%

Structure des ressources – Activité Agrégée

Source : BMCE Bank

²³ Les crédits bruts s'entendent hors provisions pour créances en souffrance.

²⁴ Correspondant au rapport entre les crédits bruts et les dépôts de la clientèle.

²⁵ Ressources clientèle nettes de la « PL 480 » qui correspond à une dette envers le Trésor américain dans le cadre d'une opération de financement de l'importation de blé américain. Cette ressource est en effet fictive, et trouve sa compensation dans une écriture à l'actif du bilan de la banque.

²⁶ La trésorerie nette est égale à la trésorerie actif, diminuée de la trésorerie passif et de la réserve monétaire qui correspond à 16,5% de la moyenne hebdomadaire des dépôts à vue.

Les ressources de BMCE Bank se composent des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédits et des dépôts de la clientèle, ainsi que de la trésorerie nette.

Entre 2002 et 2004, les fonds propres ont marqué des progressions successives de 13,2% et 5,2% par an, atteignant MAD 6 423 millions. L'évolution en 2004 s'explique principalement par le redressement de la capacité bénéficiaire qui gagne 24,0%. Au 30/06/2005, les fonds propres ont augmenté de 5,8% par rapport au premier semestre 2004, s'élevant à MAD 6 536 millions, sous l'effet du renforcement du bénéfice net.

La principale composante des ressources bancaires est représentée par les dépôts de la clientèle qui, à plus de MAD 48 milliards à fin juin 2005, y contribuent en moyenne à hauteur de 90% entre 2002 et mi-2005.

Les ressources émanant des établissements de crédits évoluent en dents de scie sur cette même période : +51,4% en 2002, -42,0% en 2003 et -9,9% en 2004. Cette variation est en ligne avec celle du poste « emprunts trésorerie à terme » qui marque une hausse de 70,9% en 2002, puis une baisse de 42,1% et 14,8% respectivement en 2003 et 2004.

La trésorerie nette a marqué en 2002 et 2003 des hausses respectives de 35,5% et 398%, justifiées par le relèvement du niveau de la réserve monétaire : 14% à fin 2002 et 16,5% en septembre 2003. En 2004, la trésorerie nette enregistre une régression de 33,4% pour s'établir à MAD 2 182 millions. Cette variation s'explique par des interventions moins fréquentes de BMCE Bank sur le marché interbancaire en tant qu'emprunteur. Entre le premier semestre 2004 et 2005, la trésorerie nette a évolué de -54,2% pour atteindre MAD -3 820 millions.

III. ANALYSE DU HORS BILAN

En M MAD	2002	2003	Var.	2004	Var.	30/06/05	Var.
Engagements par signature en faveur de la clientèle	7 700,8	8 158,3	5,9%	8 515,6	4,4%	10 746,1	26,2%
Engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers	3 269,6	2 673,8	-18,2%	2 537,5	-5,1%	2 493,3	-1,7%
TOTAL	10 970,5	10 832,2	-1,3%	11 053,1	2,0%	13 239,5	19,8%

Engagements par signature – BMCE Bank – Activité Agrégée

Source : BMCE Bank

En M MAD	2002	Var.	2003	Var.	2004	Var.
Engagements par signature en faveur de la clientèle	40 072,5	1,2%	43 746,7	9,17%	47 479,4	8,5%
Engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers	13 304,6	-12,2%	12 994,5	-2,33%	10 764,0	-17,2%
TOTAL	53 377,1	-2,5%	56 741,2	6,30%	58 243,4	2,6%

Engagements par signature – Secteur bancaire

Source : GPBM

Atteignant MAD 10 832 millions, les engagements par signature de la Banque ont enregistré au terme de l'exercice 2003 une évolution de -1,3%, qui recouvre notamment une régression de 18,2% des engagements en faveur des établissements de crédits et assimilés.

En 2004, les engagements par signature de la Banque se sont inscrits en hausse de 2,0% passant à M MAD 11 053. Cette amélioration est redevable aux engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers, dont le volume a augmenté de plus de 4% à MAD 8 516 millions.

A la clôture du premier semestre 2005, les engagements par signature ont évolué de 19,8% à MAD 13 240 millions, sous l'effet d'une hausse de 26,2% à MAD 10 746 millions des engagements en faveur de la clientèle.

SECTION II : ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDES

COMPTES ANNUELS 2002-2004

COMPTES SEMESTRIELS 2004 – 2005

I. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés à fin décembre 2004 regroupent les comptes individuels de BMCE Bank et de ses filiales les plus significatives, à savoir les sept filiales suivantes que la Banque contrôle de manière exclusive :

- Maroc Factoring ;
- Salafin ;
- Maghrebail ;
- BMCE Capital ;
- BMCE International ;
- BMCE Capital Bourse ;
- BMCE Capital Gestion.

Ainsi que les quatre filiales sur lesquelles BMCE Bank exerce une influence notable :

- Casa Finance Markets ;
- Acmar ;
- La Banque de Développement du Mali ;
- Radio Méditerranée Internationale.

Ce périmètre de consolidation qui inclut toutes les sociétés répondant aux critères énoncés ci-dessus, exclut les sociétés civiles immobilières dans la mesure où le financement qui leur est consenti et qui figure à l'actif du bilan du Groupe est de nature à bien traduire la réalité des risques encourus et est plus représentatif de l'activité financière du Groupe.

Les variations du périmètre de consolidation enregistrées entre 2001 et 2004 concernent :

- L'allègement de la participation dans le capital d'Acmar, qui a été ramenée de 35% à 20% en 2001 ;
- L'augmentation de la part dans le capital de BMCE International de 67,5% à 75% courant 2001 ;
- L'entrée, en 2002, dans le périmètre de consolidation de la Banque de Développement du Mali ;
- L'augmentation courant 2002 de la participation de la Banque dans le capital de Maghrebail de 45,85% à 46,83% ;
- Le changement de la méthode de consolidation d'Interfina, qui passe de la mise en équivalence à l'intégration globale en 2002 ;
- L'entrée, en 2003, dans le périmètre de consolidation de Radio Méditerranée Internationale ;
- L'allègement de la participation dans le capital de Maghrebail de 46,83% à 35% courant 2003 ;
- La diminution de la participation dans le capital de Salafin de 100% à 97,09% en 2003 ;
- La sortie du périmètre de consolidation d'Interfina, qui a fait l'objet d'une cession au cours de l'exercice 2004 ;
- La déconsolidation d'Al Wataniya en 2004 suite à sa fusion avec la RMA, qui a porté le pourcentage détenu par BMCE Bank dans le capital de la nouvelle entité à un niveau inférieur au seuil préconisé par Bank Al Maghrib pour l'application de la consolidation comptable.

Sont exclues du périmètre de consolidation les filiales suivantes :

- **Docuprint** : filiale détenue à hauteur de 100%. La part dans la situation nette est inférieure au seuil fixé pour l'application de la consolidation comptable ;
- **M@finance.com** : filiale détenue à hauteur de 20%. La part dans la situation nette est inférieure au seuil fixé pour l'application de la consolidation comptable ;
- **EUROCHEQUE MAROC** : filiale détenue à hauteur 28,72%. La part dans la situation nette est inférieure au seuil fixé pour l'application de la consolidation comptable ;
- **STE CONSULTITRES** : filiale détenue à hauteur 50%. La part dans la situation nette est inférieure au seuil fixé pour l'application de la consolidation comptable ;
- **MARTKO** : filiale détenue à hauteur 20%. La valeur nette comptable de cette filiale est nulle ;
- **LA CONGOLAISE DE BANQUE** : filiale détenue à hauteur 25%. L'information financière n'a pas été disponible dans les délais impartis.

K MAD	Capital social (en K MAD)			% Contrôle			Contribution au résultat Consolidé (K MAD)			Méthode de consolidation	Contribution au PNB Consolidé (K MAD)	
	30/06/05	31/12/04	31/12/03	30/06/05	31/12/04	31/12/03	30/06/05	31/12/04	31/12/03		31/12/04	31/12/03
Maroc Factoring	15 000	15 000	15 000	95%	95%	95%	5 274	6 692	5 437	Intégration globale	20 371	15 916
Salafin	103 000	103 000	103 000	97,09%	97,09%	97,09%	40 241	31 292	32 630	«	114 900	88 201
Maghrebail	102 532	102 532	102 532	35%	35%	35%	4 960	7 805	-719	«	94 108	90 523
BMCE Internationale	Ptas 3 000 000	Ptas 3 000 000	Ptas 3 000 000	75%	75%	75%	1 006	3 607	4 654	«	27 531	28 712
BMCE Capital	100 000	100 000	100 000	100%	100%	100%	-3 059	-1 007	5 837	«	10 470	22 047
BMCE Capital Bourse	10 000	10 000	10 000	100%	100%	100%	5 285	11 995	3 672	«	24 266	14 347
BMCE Capital Gestion	5 000	5 000	5 000	100%	100%	100%	10 551	14 657	12 112	«	52 340	37 962
CFM	114 862,5	114 862,5	114 862,5	33,33%	33,33%	33,33%	1 558	3 132	2 290	Mise en équivalence	-	-
ACMAR	50 000	50 000	50 000	20%	20%	20%	119	-326	-1 028	«	-	-
BDM	F.CFA 3 759 560 000	F.CFA 3 759 560 000	F.CFA 3 759 560 000	20,73%	20,73%	20,73%	7 518	11 682	8 468	«	-	-
RMI	11 000	11 000	11 000	23,18%	23,18%	23,18%	3 548	3 232	1 553	«	-	-

Source : BMCE Bank

II. ÉVOLUTION DE LA PROFITABILITE ET DE LA RENTABILITE DU GROUPE

1. Chiffre d'affaires

En M MAD	2002	Var.	2003	Var.	2004	Var.	Juin 04	Juin 05	Var.
Chiffre d'affaires	3 902,4	-6,8%	4 323,2	10,8%	4 440,7	2,7%	2 242,5	2 289,0	2,1%

Chiffre d'affaires – Activité Consolidée

Source : BMCE Bank

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe BMCE s'est inscrit en baisse de 6,8% en 2002, s'établissant à MAD 3 902 millions. Cette évolution se justifie par :

- Un recul de MAD 216 millions des autres produits bancaires, qui enregistrent notamment la régression des plus-values sur bons du trésor et des gains de change de BMCE Bank ;
- Un effritement de MAD 100 millions des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle ; ce poste ayant subi l'impact de la décrue des taux d'intérêt entraînée par la sur-liquidité du marché monétaire.

À fin 2003, le chiffre d'affaires consolidé du groupe a augmenté de 10,8% à MAD 4 323 millions. Cette progression est essentiellement la résultante de :

- L'augmentation des autres produits bancaires – incluant notamment les plus-values sur titres de placement et divers autres produits – qui ont augmenté de 53,7% passant à MAD 1 173 millions ;
- L'évolution de 12,9% des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle à MAD 2 027 millions, suite à la hausse du chiffre d'affaires des filiales spécialisées dans le financement.

Au 31 décembre 2004, les produits d'exploitation bancaire du groupe ont totalisé MAD 4 441 millions, en progression de 2,7%. Ils recouvrent un accroissement de 4,8% des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle, et une appréciation de 13,0% des commissions sur prestations de services. Ces évolutions, redevables aussi bien aux performances de la banque commerciale que des filiales spécialisées, ont cependant été atténuées par une régression de l'ordre de 5% des intérêts et produits assimilés sur opérations avec établissements de crédit et de 4% des autres produits bancaires.

Au terme du premier semestre 2005, les produits d'exploitation bancaire du groupe se sont élevés à MAD 2 289 millions, en progression de 2,1%. Cette croissance est redevable à (i) l'amélioration des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle qui gagnent près de MAD 100 millions, (ii) la hausse de MAD 54 millions des produits sur titres de propriétés et (iii) l'augmentation des intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédits (+ M MAD 42). Cette évolution a été toutefois freinée par la baisse des autres produits bancaires de plus de M MAD 120 millions.

2. Produit Net Bancaire

En M MAD	2002	Var.	2003	Var.	2004	Var.	Juin 04	Juin 05	Var.
Produits d'exploitation bancaire	3 902,4	-6,8%	4 323,2	10,8%	4 440,7	2,7%	2 242,5	2 289,0	2,1%
Charges d'exploitation bancaire	1 527,6	-19,2%	1 857,8	21,6%	1 660,1	-10,6%	904,6	790,2	-12,7%
PNB	2 374,8	3,4%	2 465,4	3,8%	2 780,6	12,8%	1 337,9	1 498,8	12,0%

Produit Net Bancaire – Activité Consolidée

Source : BMCE Bank

Le Produit Net Bancaire consolidé du Groupe BMCE a progressé respectivement de 3,8% et 12,8% en 2003 et 2004, pour s'établir à MAD 2 465 millions et MAD 2 781 millions. À noter que ce revenu intermédiaire est principalement la résultante du PNB de BMCE Bank Maroc et Internationale, qui y contribuent en moyenne à hauteur de 90%.

A fin juin 2005, le PNB consolidé marque une croissance de 12% par rapport à la même période de l'exercice précédent à MAD 1 499 millions, profitant principalement de l'allègement de près de 13% des charges d'exploitation bancaire.

En M MAD	2002	Var.	2003	Var.	2004	Var.	Juin 04	Juin 05	Var.
Intérêts et produits assimilés	2 751,9	-4,6%	2 724,0	-1,0%	2 799,7	2,8%	1 382,7	1 494,7	8,1%
Intérêts et charges assimilés	1 026,6	-13,9%	942,0	-8,2%	1 015,5	7,8%	503,3	559,9	11,3%
Marge d'intérêt	1 725,3	2,0%	1 782,0	3,3%	1 784,2	0,1%	879,4	934,7	6,3%
Résultat des opérations de crédit bail et location	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Commissions perçues	434,0	19,6%	464,1	6,9%	517,3	11,5%	246,0	253,4	3,0%
Commissions servies	34,1	6,8%	49,8	46,3%	56,5	13,4%	25,2	29,7	18,0%
Marge sur commissions	399,9	20,8%	414,3	3,6%	460,8	11,2%	220,9	223,7	1,3%
Résultat des opérations sur titres de transaction	-42,8	-	-	NS	-	-	-	-	-
Résultat des opérations sur titres de placement	133,8	235,4%	208,3	55,7%	386,7	85,6%	174,4	216,6	24,1%
Résultat des opérations de change	141,9	-7,9%	89,8	-36,7%	132,1	47,1%	69,2	47,4	-31,5%
Résultat des opérations sur produits dérivés	-10,2	NS	-15,6	-52,4%	-23,1	-47,7%	-12,4	15,3	NS
Résultat des opérations de marché	222,7	16,2%	282,5	26,8%	495,7	75,5%	231,1	279,2	20,8%
Divers autres produits bancaires	99,1	-3,3%	48,7	-50,9%	122,4	151,4%	36,3	96,4	165,6%
Diverses autres charges bancaires	72,3	747,6%	62,0	-14,2%	82,6	33,2%	29,8	35,2	18,2%
PNB	2 374,8	3,4%	2 465,4	3,8%	2 780,6	12,8%	1 337,9	1 498,8	12,0%
Marge d'intérêt / PNB	72,6%	-	72,3%	-	64,2%	-	65,7%	62,4%	-
Marge sur commissions / PNB	16,8%	-	16,8%	-	16,6%	-	16,5%	14,9%	-
Résultat des opérations° de marché / PNB	9,4%	-	11,5%	-	17,8%	-	17,3%	18,6%	-

Structure du PNB - Activité Consolidée

Source : BMCE Bank

La structure du PNB consolidé du groupe BMCE révèle la prépondérance de la marge d'intérêt, qui représente à elle seule plus de 62% du PNB global au 30 juin 2005. La ventilation de ce dernier reste cohérente avec l'activité d'établissement de crédit des principales filiales consolidées par intégration globale : BMCE Bank, BMCE Internationale, Maghrebail, Salafin et Maroc Factoring.

L'évolution de cette structure entre 2002 et mi-2005 met cependant en exergue la stabilité de la contribution de la marge sur commissions autour de 15%, et un renforcement de celle du résultat des opérations de marché dont le concours s'est apprécié de 9,2 points à 18,6% au 30/06/2005.

Au 31 décembre 2002, la marge d'intérêt s'est établie à MAD 1 725 millions, en hausse de 2,0% par rapport à l'année précédente. Elle est principalement soutenue par l'amélioration du coût des ressources et par l'accroissement des volumes de crédits, qui amortit l'impact de la décrue des taux d'intérêt. En effet les intérêts et produits assimilés se sont affaiblis de 4,6% à MAD 2 752 millions, tandis que les intérêts et charges assimilés se sont allégés de 13,9% à MAD 1 027 millions.

La marge sur commissions s'est parallèlement inscrite en hausse de 20,8% à MAD 400 millions, grâce notamment à l'évolution des commissions sur moyens de paiement (MAD +106 millions) et, dans une moindre mesure, à la hausse des commissions perçues sur opérations avec la clientèle (MAD +25 millions) et sur produits dérivés (MAD +21 millions).

Le résultat des opérations de marché a atteint à fin 2002 MAD 223 millions, marquant une hausse de 16,2%. Cette progression s'explique par l'augmentation de 235% à MAD 134 millions du résultat des opérations sur titres de placement. Elle reste toutefois atténuée par la constatation d'un résultat déficitaire sur titres de transaction de MAD 43 millions et par un fléchissement de 8% du résultat des opérations de change.

Il est à noter que 2002 a été le seul exercice où le groupe BMCE a enregistré un résultat sur les opérations sur titres de transaction, provenant de plus-values sur OPCVM détenus par BMCE Bank pour compte propre.

En 2003, la marge d'intérêt du groupe s'est élevée à MAD 1 782 millions, en hausse de 3,3%. Elle est soutenue par l'optimisation du coût des ressources, d'une part, et par l'augmentation du volume des financements qui a permis une stabilisation à MAD 2,72 milliards des intérêts et produits assimilés, d'autre part. Au terme de cet exercice, la marge sur commissions a gagné 3,6% à MAD 414 millions, limitée toutefois par un alourdissement des commissions servies de 46,3% sous l'effet d'un accroissement des commissions sur opérations de change et sur opérations sur titres en gestion et en dépôt principalement. Quant au résultat sur opérations de marché de l'exercice, il s'est apprécié de 26,8% à MAD 283 millions, à la faveur d'un redressement du résultat des opérations sur titres de transaction qui est passé de MAD -43 millions à MAD 42 000 en 2003, et de l'amélioration du résultat des opérations sur titres de placement.

Le PNB consolidé est ressorti à MAD 2 375 millions et à MAD 2 465 millions respectivement en 2002 et 2003, en hausse de 3,4% et 3,8%. Cet agrégat recouvre en 2002 le résultat d'Interfina qui y a fait l'objet d'une intégration globale. L'impact du changement de méthode de consolidation (de mise en équivalence à intégration globale) s'est traduit par la baisse du PNB consolidé de MAD 30,1 millions.

A fin décembre 2004, le PNB du groupe s'est élevé à MAD 2 781 millions. Il est tiré par le résultat des opérations de marché qui s'apprécie de 75,5% à MAD 496 millions, et par la marge sur commissions qui s'accroît de 11,2% à MAD 461 millions. La profitabilité marque, en conséquence, une évolution de 12,8% par rapport à 2003. Elle recouvre par ailleurs diverses autres charges bancaires pour MAD 83 millions, qui découlent du renforcement de la contribution de BMCE Bank au Fonds Collectif de Garantie des Dépôts. De même, elle enregistre une hausse de 151,4% des divers autres produits bancaires, lesquels intègrent en 2004 les dividendes reçus de RMA WATANYA suite à la déconsolidation d'Al Wataniya.

Au titre du premier semestre 2005, le PNB consolidé a atteint MAD 1 499 millions contre MAD 1 338 millions une année auparavant. Sa progression est notamment due à l'appréciation de la marge d'intérêt (+ MAD 55 millions), du résultat sur opérations de marché (MAD 48 millions), et des autres produits bancaires (MAD 60 millions).

3. Coefficient d'Exploitation Bancaire

En M MAD	2002	Var.	2003	Var.	2004	Var.	Juin 04	Juin 05	Var.
Produit net bancaire	2 374,8	3,4%	2 465,4	3,8%	2 780,6	12,8%	1 337,9	1 498,8	12,0%
Charges générales d'exploitation	1 420,1	3,6%	1 399,1	-1,5%	1 489,7	6,5%	725,5	806,7	11,2%
Dont charges du personnel	881,1	22,3%	785,3	-10,9%	820,1	4,4%	406,5	426,5	4,9%
Dont charges externes	368,5	-27,1%	445,3	20,8%	488,3	9,7%	222,8	282,8	26,9%
Coefficient d'Exploitation	59,8%	+0,1 pt	56,7%	-3,1 pts	53,6%	-3,2 pts	54,2%	53,8%	-1,4 pts

Coefficient d'Exploitation – Activité Consolidée

Source : BMCE Bank

À fin 2002, Les charges générales d'exploitation consolidées ont atteint MAD 1 420 millions. Leur évolution a été cantonnée à moins de 4% grâce à la politique d'optimisation des frais généraux conduite par BMCE Bank au titre de cet exercice, et à une bonne maîtrise de ces charges par les principales filiales consolidées – notamment Maghrebail et BMCE Madrid.

Les charges générales d'exploitation du Groupe se sont établies au titre de l'exercice 2003 à MAD 1 399 millions, en baisse de 1,5%. L'amélioration enregistrée est principalement due aux économies réalisées par BMCE Maroc suite à l'allègement des effectifs dans le cadre du programme de départs en retraite anticipée.

En 2004, ce poste a marqué une hausse de 6,5% à MAD 1 490 millions, qui se justifie par la mise en œuvre de plusieurs projets structurants par BMCE Bank, dont le projet CAP CLIENT notamment (cf page 88).

Le coefficient d'exploitation consolidé a favorablement enregistré l'ensemble de ces évolutions, marquant un repli de 6,2 points entre 2002 et 2004 à 53,6%.

A fin juin 2005, ce ratio s'est établi à 53,8% en amélioration de 1,4 points par rapport à fin juin 2004, grâce notamment à la bonne maîtrise des charges générales d'exploitation des filiales financières qui a compensé l'augmentation des charges de la banque commerciale liées au projet CAP CLIENT hors Casablanca et à la politique d'extension du réseau d'agences.

4. Résultat Courant

En M MAD	2002	Var.	2003	Var.	2004	Var.	Juin 04	Juin 05	Var.
Produit Net Bancaire	2 374,8	3,4%	2 465,4	3,8%	2 780,6	12,8%	1 337,9	1 498,8	12,0%
Résultat Brut d'Exploitation	938,5	-3,6%	1 114,4	18,7%	1 229,8	10,4%	628,9	797,7	26,8%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance et pertes sur créances irrécouvrables	975,2	48,1%	975,2	0,0%	588,2	-39,7%	251,8	263,5	4,6%
Reprises des provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	377,0	17,2%	444,8	18,0%	353,7	-20,5%	29,6	40,9	38,0%
Résultat Courant ²⁷	298,5	-52,2%	559,7	87,5%	982,5	75,6%	385,2	627,6	62,9%

Activité Consolidée

Source : BMCE Bank

²⁷ Compte tenu des autres dotations nettes aux provisions.

Le résultat brut d'exploitation consolidé a atteint au 31 décembre 2002 MAD 939 millions, contre MAD 974 millions en 2001. Il observe un retrait de 3,6% qui découle de la régression du résultat des opérations sur immobilisations financières induite par la constatation de dotations aux provisions pour dépréciation de titres pour MAD -42 millions. Ce déficit est le corollaire de l'opération d'assainissement du portefeuille de titres de participation de BMCE Bank, ayant notamment porté sur la SMDC et le CIH. Nonobstant le solde des opérations sur immobilisations financières, le RBE s'inscrit en hausse de 4,7% à MAD 981 millions en 2002.

A fin 2003, la rentabilité opérationnelle brute s'est renforcée de 18,7% à MAD 1 114 millions. Elle enregistre favorablement l'impact de l'allègement des charges générales d'exploitation du groupe, et du redressement du résultat des opérations sur immobilisations financières.

Au terme de l'exercice 2004, le RBE consolidé a marqué une hausse à MAD 1 230 millions. Il recouvre pourtant l'impact de la détérioration du résultat des opérations sur immobilisations financières de BMCE Bank, qui a atteint MAD -113 millions sous l'effet de la constatation d'une moins-value de cession sur Interfina, et de dotations aux provisions sur les titres CIH et CMM.

Le RBE consolidé du premier semestre 2005 s'est fixé à MAD 798 millions en hausse de 27% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Il profite notamment du net redressement du résultat des opérations sur immobilisations financières suite à la cession des participations de BMCE Bank dans Méditelecom et la BCP.

Sur la période 2002-2004, les dotations consolidées nettes de reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance et pertes sur créances irrécouvrables ont évolué respectivement de -11,3% et -55,8% à MAD 530 millions et MAD 235 millions. Elles tirent profit, d'une part, des avancées réalisées par le groupe sur le plan de l'assainissement bilantiel au cours des trois exercices antérieurs et, d'autre part, du renforcement des efforts de récupération.

Ainsi, le résultat courant consolidé s'est établi à MAD 560 millions en 2003, inscrivant une variation de +87,5% que soutient notamment une amélioration des récupérations des créances en souffrance. En 2004, la rentabilité récurrente a totalisé MAD 983 millions, en progression de 75,6% sous l'effet de l'allègement des amortissements des écarts d'acquisition de MAD 31 millions. Il a atteint MAD 627,6 millions au 30/06/2005, en hausse de près de 63% par rapport à juin 2004, grâce à l'amélioration de la rentabilité opérationnelle, à la constatation d'autres dotations nettes de reprises pour MAD -56 millions et, dans une moindre mesure, à la baisse de MAD 14 millions des amortissements des écarts d'acquisition.

5. Résultat Net

En M MAD	2002	Var.	2003	Var.	2004	Var.	Juin 04	Juin 05	Var.
Résultat courant	298,5	-52,2%	559,7	87,5%	982,5	75,6%	385,2	627,6	62,9%
Résultat non courant	3,3	82,8%	-	NS	-3,7	NS	-3,3	0,1	NS
Impôt sur les résultats	-146,8	-34,6%	-203,4	38,6%	-295,1	45,1%	134,1	201,2	50,0%
Résultat Mise en équivalence	36,6	5,2%	66,7	82,0%	18,3	-72,5%	55,8	13,1	-76,6%
Résultat Net du Groupe	191,7	-56,1%	423,0	120,6%	702,1	66,0%	303,6	439,5	44,7%
Dont Part du Groupe	178,3	-57,1%	404,1	126,7%	676,1	67,3%	290,2	424,0	46,1%
Intérêts minoritaires	13,5	-35,3%	18,9	40,3%	26,0	37,5%	13,5	15,4	14,7%

Activité Consolidée

Source : BMCE Bank

En 2002, le résultat net consolidé part du groupe s'est rétracté de 57,1%, pour s'établir à MAD 178 millions. Il enregistre, d'une part, un essoufflement du résultat courant de 49,3% à MAD 335 millions, légèrement compensé par un allègement de la charge fiscale de MAD 78 millions à MAD 147

millions. D'autre part, il recouvre un résultat des sociétés mises en équivalence en progression de 5,2% à MAD 37 millions. Cette dernière composante inclut une contribution en baisse d'Al Wataniya, qui a continué à subir une baisse prononcée des produits financiers et un renchérissement de la réassurance, mais intègre par ailleurs un résultat de la BDM de l'ordre de MAD 7 millions, et se soulage du résultat d'Interfina (MAD -60,4 millions) qui fait l'objet d'une intégration globale en 2002, en 2003 et au 30 juin 2004.

Suivant parfaitement l'évolution du résultat consolidé, le bénéfice net part du groupe a atteint MAD 404 millions au titre de l'exercice 2003, en amélioration de 126,7%. Cette performance combine :

- Une progression de 87,5% du résultat courant consolidé à MAD 560 millions ;
- Une hausse de l'impôt sur les résultats de 38,6% à MAD 203 millions ;
- Un redressement de 82,0% du résultat des sociétés mises en équivalence à MAD 67 millions. Il s'explique notamment par le net relèvement de la contribution d'Al Wataniya, qui passe de K MAD -528 à MAD +28,4 millions ;
- Une évolution de 40,3% des intérêts minoritaires à MAD 19 millions.

Au 31/12/2004, la capacité bénéficiaire part du Groupe a totalisé MAD 676 millions. Son évolution annuelle atteint ainsi +67,3%, recouvrant une appréciation du résultat courant consolidé qui gagne 75,6%. Elle est cependant atténuée par la régression de la contribution des sociétés mises en équivalence qui passe de MAD 67 millions à 18 millions en 2004 consécutivement à la sortie d'Al Wataniya du périmètre de consolidation.

A fin juin 2005, le résultat net consolidé s'est monté à MAD 424 millions comparé à MAD 290 millions au premier semestre de l'exercice précédent. Son évolution est redevable à l'appréciation du résultat courant consolidé qui gagne près de 63%. Cette hausse a toutefois été impactée par la baisse du résultat des sociétés mises en équivalence suite à la sortie d'Al Wataniya du périmètre de consolidation après sa fusion avec la RMA.

III. ANALYSE DU BILAN

1. Evolution de l'Actif

1.1. Portefeuille Crédits Clientèle

En M MAD)	2002	Var.	2003	Var.	2004	Var.	Juin 05	Var.
Crédits de trésorerie et à la consommation	14 247,3	+0,9%	14 388,4	1,0%	14 855,7	3,2%	16 726,4	12,6%
Crédits à l'équipement	8 076,8	+11,1%	8 895,0	10,1%	5 885,4	-33,8%	6 414,6	9,0%
Crédits immobiliers	1 016,2	+65,0%	1 859,4	83,0%	3 231,3	73,8%	4 049,4	25,3%
Autres crédits	2 853,1	-22,6%	3 523,9	23,5%	2 842,2	-19,3%	3 874,3	36,3%
Total Crédits Clientèle	26 193,3	+1,9%	28 666,7	9,4%	26 814,7	-6,5%	31 064,6	15,8%

Encours des crédits nets sur la clientèle – Activité Consolidée

Source : BMCE Bank

Les crédits consolidés distribués par le groupe BMCE en 2002 ont totalisé MAD 26 193 millions, en progression de +1,9% par rapport à l'exercice 2001, en dépit de l'effritement de l'encours des autres crédits nets (-22,6%) et ce, grâce au développement des crédits à l'équipement (MAD +808 millions) et au renforcement de la production en crédits immobiliers.

Au terme de l'exercice 2003, l'encours global de crédits du groupe s'est fixé à MAD 28 667 millions. Il gagne 9,4%, tiré essentiellement par l'augmentation des crédits immobiliers de BMCE Bank et des crédits à l'équipement de Maghrebail et Salafin, qui se sont respectivement appréciés de 83,0% et 10,1%.

Au 31 décembre 2004, les crédits consolidés ont marqué une baisse de 6,5% à MAD 26 815 millions. Ils sont affectés par une reclassification de l'encours des opérations de crédit-bail et de location, qui se trouve défalqué des crédits à l'équipement. Nonobstant ce changement de méthode de comptabilisation (préconisé par la Banque Centrale en 2004), l'encours des crédits sur la clientèle enregistre une progression de plus de 9% à MAD 31 milliards. Cette évolution est étayée par la bonne tenue de l'encours immobilier lequel se renforce de 73,8%.

Au terme du premier semestre 2005, l'encours des crédits consolidés a enregistré une augmentation de près de 16% à MAD 31 065 millions par rapport à fin 2004. Il est soutenu par la bonne tenue de l'ensemble des segments de crédits : encours immobiliers (+25,3%), crédits à la consommation et de trésorerie (+12,6%), crédits à l'équipement (+9%) et autres crédits (+36,3%). Ces performances sont redevables aussi bien à celles de la banque commerciale que de ses filiales spécialisées.

1.2. Structure des Crédits Clientèle

En %	2002	2003	2004	Juin 05
Crédits de trésorerie et à la consommation	54,4%	50,2%	55,4%	53,8%
Crédits à l'équipement	30,8%	31,0%	21,9%	20,6%
Crédits immobiliers	3,9%	6,5%	12,1%	13,0%
Autres crédits	10,9%	12,3%	10,6%	12,5%
Total Crédits Clientèle	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Structure des crédits – Activité Consolidée

Source : BMCE Bank

À l'instar de la banque commerciale, la structure des crédits clientèle du Groupe BMCE est marquée par la prédominance des crédits de trésorerie et à la consommation qui représentent, à fin juin 2005, 53,8%.

Le poids des crédits à l'équipement enregistre, sur la période 2002-juin 2005, une baisse de leur part, qui passe de 30,8% à 20,6%. Ce retrait s'explique par un changement de méthode de comptabilisation (préconisé par Bank Al Maghrib) à partir de 2004 qui a impliqué une soustraction de l'encours des opérations de crédit-bail et de location des crédits à l'équipement. Enfin, les crédits immobiliers améliorent de manière significative leur contribution dans l'encours global, laquelle s'établit à 13,0% au 30/06/2005 contre 3,9% en 2002.

1.3. Qualité du Portefeuille Crédits

En M MAD	2002	Var.	2003	Var.	2004	Var.	Juin 05	Var.
Encours brut de créances en souffrance (y compris agios réservés)	2 456,2	8,4%	2 842,2	15,7%	2 998,1	5,5%	3 136,2	4,6%
Taux de contentieux (%)²⁸	8,8%	+0,5 pt	9,3%	+0,5 pt	9,0%	-0,3 pt	8,1%	-0,9 pt

Qualité du Portefeuille – Activité Consolidée

Source : BMCE Bank

Entre 2002 et 2003, l'encours des créances en souffrance du Groupe BMCE s'est inscrit en progression de 8,4% et 15,7% successivement à MAD 2 842,2 millions, témoignant du renforcement de la politique d'assainissement bilantiel entreprise par BMCE Bank et ses filiales spécialisées dans le financement, conformément aux directives de la Banque Centrale. A fin 2004, l'encours déclassé a atteint MAD 2 998,1 millions, marquant une hausse de 5,5% par rapport à 2003.

En raison de ces cadences d'évolution au cours de la période sous revue, le taux de contentieux consolidé s'est respectivement élevé à 9,3% en 2003 et 9,0% à fin 2004.

Sur les six premiers mois de l'exercice 2005, l'encours brut consolidé des créances en souffrance a marqué une variation à la hausse de 4,6% à MAD 3 136 millions.

En M MAD	2002	2003	2004	Juin 05
Charge de risque nette ²⁹ (%)	2,1%	1,7%	0,7%	0,6%
Encours provisions pour créances en souffrance (M MAD) (y compris agios réservés)	1 728,3	2 019,6	2 114,1	2 369,7
Variation en %	15,8%	16,9%	4,7%	12,1%
Taux de provisionnement des créances en souffrance (%)	70,4%	71,1%	70,5%	75,6%
Encours provisions pour créances en souffrance / Encours crédits bruts (%)	6,2%	6,6%	6,3%	6,1%

Charge de Risque – Activité Consolidée

Source : BMCE Bank

L'effort de provisionnement du Groupe a été maintenu sur la période, se traduisant par une charge de risque nette du groupe de 2,1% en 2002, 1,7% en 2003, 0,7% en 2004 et 0,6% à fin juin 2005.

L'encours des provisions pour créances en souffrance s'est corrélativement accru de 16,9% en 2003 et de 4,7% en 2004. Combinée à l'effort de déclassement consenti, cette cadence de couverture a établi le taux de provisionnement à 75,6% au 30/06/2005, comparé à 70,5% en 2004, 71,1% en 2003 et à 70,4% en 2002.

Pour rappel, les méthodes de classification et de provisionnement des créances en souffrance appliquées par le groupe en 2002 correspondent, pour l'activité de banque commerciale, à celles édictées par la Banque Centrale (cf. supra : analyse des états financiers agrégés) et, pour les activités de financement (Maghrebail, Salafin et Maroc Factoring), à des règles spécifiques aux filiales qui

²⁸ Correspondant au rapport entre l'encours brut de créances en souffrance et les crédits bruts sur la clientèle.

²⁹ Définie comme étant le rapport entre les dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance et l'encours brut de crédits.

s'inspiraient dans une large mesure de la réglementation bancaire alors en vigueur. En tout état de cause, le biais pouvant exister entre ces méthodes et ladite réglementation reste négligeable du fait de la prépondérance des résultats de la banque commerciale dans les résultats consolidés (plus de 90%).

A compter de 2003, l'ensemble des établissements de crédit du groupe s'est aligné sur les dispositions de la circulaire N° 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances en souffrance et à leur couverture par des provisions.

2. Evolution du Passif

2.1. Evolution des Dépôts Clientèle de la Banque

En M MAD	2002	Var.	2003	Var.	2004	Var.	Juin 05	Var.
Comptes à vue créditeurs	19 390,6	19,2%	23 254,7	19,9%	23 392,3	0,6%	23 682,6	1,2%
Comptes d'épargne	6 911,8	10,8%	7 643,5	10,6%	8 548,9	11,8%	9 007,7	5,4%
Dépôts à terme	10 658,5	-4,4%	11 883,1	11,5%	16 699,3	40,5%	13 727,9	-17,8%
Autres dépôts et comptes créditeurs	4 490,6	-9,5%	5 048,5	12,4%	5 284,8	4,7%	5 183,9	-1,9%
TOTAL	41 451,5	7,4%	47 829,8	15,4%	53 925,2	12,7%	51 602,1	-4,3%

Encours de dépôts de la clientèle – Activité Consolidée

Source : BMCE Bank

Les dépôts consolidés collectés par le groupe ont augmenté de 15,4% et 12,7% respectivement en 2003 et 2004, atteignant MAD 53 925 millions. Leur accroissement est soutenu par la progression des dépôts à terme qui a totalisé, entre 2002 et 2004, MAD 6 milliards. Sur cette même période, les comptes à vue créditeurs gagnent plus de MAD 4 milliards pour s'établir à MAD 23 392 millions, et des comptes d'épargne s'apprécient de MAD 1,6 milliards à MAD 8 549 millions.

Au 30 juin 2005, l'encours consolidé des dépôts a marqué un retrait de 4,3% à MAD 51 602 millions. Il résulte surtout d'une baisse des dépôts à terme de 17,8% à MAD 13 728 millions, en ligne avec celle enregistrée par la banque commerciale

2.2. Structure des Dépôts Clientèle

En M MAD	2002	Var.	2003	Var.	2004	Var.	Juin 05	Var.
Dépôts non rémunérés	23 881,2	12,5%	28 303,1	18,5%	28 677,1	1,3%	28 845,6	0,6%
En %	57,6%	-	59,2%	-	53,2%	-	55,9%	-
Dépôts rémunérés	17 570,3	1,1%	19 526,6	11,1%	25 248,1	29,3%	22 756,5	-9,9%
En %	42,4%		40,8%		46,8%		44,1%	
Total dépôts	41 451,5	7,4%	47 829,8	15,4%	53 925,2	12,7%	51 602,1	-4,3%

Structure des dépôts de BMCE Bank – Activité Consolidée

Source : BMCE Bank

Structure des Dépôts Clientèle (en %)	2002	2003	2004	Juin 05
Comptes à vue créditeurs	46,8%	48,6%	43,4%	45,9%
Comptes d'épargne	16,7%	16,0%	15,9%	17,5%
Dépôts à terme	25,7%	24,8%	31,0%	26,6%
Autres dépôts et comptes créditeurs	10,8%	10,6%	9,8%	10,0%
Total Dépôts Clientèle	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Structure des dépôts – Activité Consolidée

Source : BMCE Bank

L'évolution susmentionnée des différentes composantes des dépôts consolidés a sensiblement fait varier la structure des ressources clientèle. Toutefois, celle-ci reste dominée par les dépôts non rémunérés, lesquels s'adjugent à fin juin 2005 55,9% de l'encours global, contre 57,6% en 2002.

Les comptes à vue créditeurs se sont attribués une part de 43,4% des ressources clientèle à fin décembre 2004, contre 48,6% en 2003 et 46,8% en 2002. L'évolution baissière de cette composante à partir de 2004 s'explique par la montée du poids des dépôts à terme, qui constituent à fin décembre 2004 31,0% de l'encours global contre 25,7% en 2002. Les comptes d'épargne ont par ailleurs vu leur poids se stabiliser autour de 16% au terme de l'exercice 2004.

Au 30/06/2005, les dépôts à terme enregistrent une baisse de leur part à 26,6% au profit des comptes à vue créditeurs et des comptes d'épargne qui gagnent 2,5 points et 1,6 points respectivement.

2.3. Evolution des Capitaux Propres

En M MAD	2002	Var.	2003	Var.	2004	Var.	Juin 04	Juin 05	Var.
Part du Groupe	5 281,1	-1,3%	5 495,5	4,1%	5 929,1	7,9%	5 536,3	6 246,0	12,8%
Capital	1 587,5	0,0%	1 587,5	0,0%	1 587,5	0,0%	1 587,5	1 587,5	0,0%
Primes liées au Capital	3 301,1	1,2%	3 422,9	3,7%	3 559,0	4,0%	3 551,1	3 961,9	11,6%
Réserves consolidées, écart de réévaluation, écarts de conversion et différences sur MEE	214,2	91,7%	81,0	-62,2%	106,5	31,5%	107,5	272,6	153,5%
Report à nouveau	0,0	-62,6%	0,0	-	0,0	-	0,0	0,0	-
Résultat Net de l'exercice	178,3	-57,1%	404,1	126,7%	676,1	67,3%	290,2	424,0	46,1%
Intérêts Minoritaires	246,5	0,6%	291,8	18,4%	305,1	4,5%	291,2	289,2	-0,7%
Capitaux Propres	5 524,7	-1,2%	5 787,4	4,8%	6 234,2	7,7%	5 827,5	6 535,3	12,1%

Capitaux Propres – Activité Consolidée

Source : BMCE Bank

Après avoir cédé 1,2% en 2002 suite à l'essoufflement de la capacité bénéficiaire de BMCE Bank (v. supra), les capitaux propres consolidés du groupe se sont inscrits en hausse de +4,8% en 2003 pour s'établir à MAD 5 787 millions. Leur niveau découle de la combinaison entre :

- D'une part, une hausse de 126,7% du résultat net consolidé et de 3,7% des primes liées au capital (plus de MAD +100 millions) ;
- D'autre part, une diminution de 62,2% des réserves consolidées.

Les capitaux propres part du groupe ont atteint MAD 5 496 millions (+4,1%) en 2003, alors que les intérêts minoritaires se sont accrus de 18,4% à MAD 292 millions, en raison d'un rétrécissement du périmètre de consolidation consécutif, notamment, à l'allègement de la participation dans Maghrebail (v. supra).

A fin décembre 2004, le groupe a affiché des capitaux propres consolidés en appréciation de 7,7% sous l'effet du renforcement de plus de 67% de la capacité bénéficiaire consolidée et des primes liées au capital (+4,0%). Les capitaux propres part du groupe se sont, pour leur part, élevés à MAD 5 929 millions, en accroissement de 7,9%.

Parallèlement, les intérêts minoritaires se sont montés à MAD 305 millions, marquant une évolution de 4,5% suite à l'appréciation du résultat consolidé.

Au 30/06/2005, les capitaux propres consolidés se sont inscrit en hausse de plus de 12% sur une année glissante, tirés par l'amélioration du résultat net part du groupe de 46,1% à MAD 424 millions et des primes liées au capital de 11,6% à MAD 3 961,9 millions.

3. Ratio de Transformation

En M MAD	2002	2003	2004	Juin 05
Encours crédits bruts ³⁰	27 878,5	30 653,2	33 393,3	38 186,6
Encours dépôts	41 451,5	47 829,8	53 925,2	51 602,1
Encours Crédits (bruts) / Encours Dépôts	67,3%	64,1%	61,9%	74,0%

Ratio de transformation – Activité Consolidée

Source : BMCE Bank

Observant un niveau de près de 70% en 2001, le ratio de transformation consolidé des dépôts en crédits s'est réduit de 6,2 points au terme de l'exercice 2003 à 64,1%, sous l'effet d'une hausse plus soutenue de l'encours de dépôts sur cette période (+24%) que celle des crédits bruts (+13%).

A la clôture de l'exercice 2004, le ratio de transformation s'est élevé à 61,9% ; il cède 2,2 points par rapport à 2003 consécutivement à un développement important des ressources collectées par BMCE Bank (en hausse de 12,7%). Au 30/06/2005, ce ratio passe à 74,0%.

4. Structure des Ressources du Groupe

En M MAD	2002	Var.	2003	Var.	2004	Var.	Juin 04	Juin 05	Var.
Fonds propres & assimilés, dont :	5 708,1	-1,2%	6 497,0	13,8%	6 968,8	7,3%	6 566,1	7 110,1	8,3%
Provisions pour risques et charges	178,9	-1,8%	205,7	15,0%	227,2	10,5%	179,4	63,6	-64,5%
Dettes subordonnées	-	-	500,0	NS	500,0	0,0%	500,0	511,2	2,3%
Intérêts minoritaires	246,5	0,6%	291,8	18,4%	305,1	4,5%	291,2	289,2	-0,7%
Capital	1 587,5	0,0%	1 587,5	0,0%	1 587,5	0,0%	1 587,5	1 587,5	0,0%
Primes liées au capital	3 301,1	1,2%	3 422,9	3,7%	3 559,0	4,0%	3 551,1	3 961,9	11,6%
Réserves consolidées, écart de réévaluation, écarts de conversion et différences sur MEE	211,2	161,4%	81,0	-61,6%	106,5	31,5%	107,5	272,6	153,5%
Résultat net consolidé	178,3	-57,1%	404,1	126,7%	676,1	67,3%	290,2	424,0	46,1%
Ressources	46 337,1	11,8%	50 161,6	8,2%	55 766,7	11,2%	53 966,6	59 691,3	10,6%
Établissements de crédit	7 781,3	35,6%	5 227,6	-32,8%	4 737,2	-9,4%	6 035,8	10 985,0	82,0%
Comptes à vue	1 056,5	-16,5%	661,1	-37,4%	406,9	-38,5%	699,5	1 907,5	172,7%
Emprunts trésorerie à terme	6 724,8	50,4%	4 566,4	-32,1%	4 330,4	-5,2%	5 336,2	9 077,4	70,1%
Clientèle ³¹	38 555,8	8,0%	44 934,0	16,5%	51 029,5	13,6%	47 930,8	48 706,3	1,6%
Trésorerie nette ³²	+137,2	124,3%	-2 861,2	NS	-2 255,6	21,2%	-2 105,9	-3 563,1	-69,2%

Structure des ressources – Activité Consolidée

Source : BMCE Bank

Au vu de la nature de l'activité des principales filiales consolidées par intégration globale, les ressources du groupe BMCE sont principalement constituées des dépôts de la clientèle qui en représentent plus de 78% en moyenne.

³⁰ Y compris opérations de crédit-bail et de location.

³¹ Ressources clientèle nettes de la « PL 480 » qui correspond à une dette envers le Trésor américain dans le cadre d'une opération de financement de l'importation de blé américain. Cette ressource est en effet fictive, et trouve sa compensation dans une écriture à l'actif du bilan de BMCE Bank.

³² La trésorerie nette est égale à la trésorerie actif, diminuée de la trésorerie passif et de la réserve monétaire qui correspond à 16,5% de la moyenne hebdomadaire des dépôts à vue.

Les fonds propres du groupe ont totalisé à fin 2004 MAD 6 969 millions, enregistrant sur les deux exercices précédents des évolutions respectives de 13,8% et 7,3%. Leur variation a été la conséquence de l'évolution des réserves consolidées et du résultat net consolidé (v. supra).

Les ressources en provenance des établissements de crédit ont varié de -32,8% en 2003 et de -9,4% en 2004, marquant une tendance en ligne avec l'ajustement des interventions de BMCE Bank sur le marché interbancaire en particulier, et – accessoirement – le développement de l'endettement des filiales spécialisées dans le financement (Maghrebail et Salafin).

En 2003, la trésorerie nette s'est fixée à MAD -2 861. Cette variation est essentiellement imputable à l'évolution de la trésorerie de l'activité Maroc induite par le relèvement de 14% à 16,5% de la réserve monétaire.

Au 31 décembre 2004, le niveau de la trésorerie nette consolidée a marqué une baisse de 21,2% qui se justifie par une intervention moins fréquente de BMCE Bank sur le marché interbancaire.

La ventilation des ressources du groupe à fin juin 2005 reste conforme à celle décrite précédemment, totalisant MAD 59,7 milliards, soit une hausse 10,6% comparé à la même période de l'exercice précédent.

IV. ANALYSE DU HORS BILAN

En M MAD	2002	Var.	2003	Var.	2004	Var.	Juin 05	Var.
Engagements par signature en faveur de la clientèle	8 737,2	-3,8%	9 522,0	9,0%	9 951,8	4,5%	12 560,8	26,2%
Engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers	3 257,8	-29,8%	2 485,4	-23,7%	2 187,5	-12,0%	2 170,8	-0,8%
TOTAL	11 995,0	-12,6%	12 007,4	0,1%	12 139,3	1,1%	14 731,7	21,4%

Engagements par signature – Activité Consolidée

Source : BMCE Bank

Entre 2002 et 2004 les engagements par signature du groupe ont connu une quasi-stagnation pour se monter à MAD 12 139 millions à fin 2004. Leur structure est caractérisée par la prépondérance des engagements par signature consolidés en faveur de la clientèle, dont la progression s'est établie à 4,5% contre une décélération de 12,0% des engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers.

A la clôture du premier semestre 2005, les engagements par signature ont évolué de 21,4% à MAD 14 731,7 millions, sous l'effet d'une hausse de 26,2% à MAD 12 560,8 millions des engagements en faveur de la clientèle.

PARTIE VII : STRATEGIE ET PERSPECTIVES

Avertissement :

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de BMCE Bank.

I. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Face au durcissement de la concurrence et à la récente reconfiguration du secteur bancaire, BMCE Bank poursuivra, en 2005, l'articulation de son développement autour de 5 axes stratégiques majeurs : les Particuliers, les Professionnels, les Marocains Résidant à l'Etranger, les Petites et Moyennes Entreprises et les Corporates.

Si l'année 2004 représente l'aboutissement, sur la région de Casablanca, du projet d'entreprise de grande envergure Cap Client, l'année 2005 sera consacrée à la déclinaison de celui-ci sur tout le Royaume.

Rappelons que Cap Client s'inscrit dans une stratégie de développement du marché des Particuliers et des Professionnels et vise, outre une spécialisation des agences, une amélioration des pratiques managériales et commerciales, une optimisation des filières crédit et recouvrement et, par conséquent, une réduction des risques, et, enfin, une augmentation de la productivité des agences d'une façon générale.

Une attention particulière sera, cette année, de nouveau portée au crédit immobilier, produit phare aussi bien de conquête que de fidélisation de la Clientèle et dont la progression a déjà enregistré une hausse de 74% entre fin 2003 et fin 2004, atteignant MAD 3,22 milliards en 2004 contre MAD 1,85 milliards en 2003.

Par ailleurs et afin de satisfaire l'ensemble des besoins du marché des Particuliers, la gamme de produits de BMCE Bank sera davantage étoffée à travers notamment le financement des projets de court terme (crédits à la consommation et revolving), l'assurance ainsi que la protection des biens et proches, la gestion des budgets par le biais de nouveaux produits monétiques et la valorisation de l'épargne grâce à des produits d'épargne bancaire, financière et de bancassurance.

2005 représentera l'année où les Professionnels seront réellement appréhendés en tant que marché à part entière et, par conséquent, distinctement des Particuliers. D'un point de vue marketing et commercial, cette Clientèle sera donc servie de façon différenciée et ciblée.

Les différents axes de conquête de la clientèle, notamment la prescription par les clients et par le personnel, les synergies entreprises/particuliers, l'ouverture spontanée de comptes ainsi que la prospection à l'extérieur de l'agence seront adaptés à chaque segment de Clientèle.

Quant au Réseau de la Banque, celui-ci fera l'objet d'un ambitieux programme d'extension puisqu'il est prévu d'ouvrir une cinquantaine d'agences dédiées dans l'année. Une telle politique offre donc à BMCE Bank les moyens de renforcer son positionnement dans les régions à fort potentiel de croissance, d'élargir sa base de collecte de dépôts, de poursuivre sa croissance soutenue, l'essor de la Banque de détail et l'amélioration de la qualité de son PNB.

Concernant le marché MRE, capitalisant sur les conclusions d'une étude menée en 2004 ainsi que sur une bonne connaissance de ce marché, BMCE Bank a pour ambition de se positionner en tant qu'acteur financier majeur auprès des Marocains Résidant à l'Etranger. Pour ce faire, une stratégie de conquête différenciée accompagnée de la création de nouveaux produits ciblés sera mise en place en 2005.

La croissance de la part de marché de la Banque passera, en outre, par de nécessaires investissements, en l'occurrence dans le développement de notre Réseau Etranger, le renforcement de notre force commerciale, une rémunération des DAT plus volontariste et une politique de communication davantage agressive.

L'année 2005 sera également marquée par le lancement de Cap Client Entreprises visant une politique commerciale plus offensive et plus adaptée aux PME et aux Corporates ainsi qu'un positionnement plus volontariste vis à vis de ces 2 marchés.

BMCE Bank a pour objectif de consolider ses positions – notamment en matière de crédits et de commerce extérieur –, d'améliorer sa maîtrise des risques et d'aboutir à une progression de sa rentabilité. Des produits novateurs, à destination de l'entreprise, seront, par ailleurs, développés autour des Nouvelles Technologies.

Compte tenu des perspectives de développement de la promotion immobilière, la cellule dédiée à cette activité, poursuivra ses efforts de prospection de nouveaux projets, de formation et de mise en place de produits de financement supplémentaires.

En outre, BMCE Bank, qui dispose aujourd'hui d'une grande expertise en matière de montages financiers et de financements de projets, continuera d'affirmer sa présence à ce niveau.

En termes d'activités de marché, BMCE Capital s'attelle en 2005 à consolider ses acquis à travers le développement d'une culture de l'innovation financière, un renforcement des compétences dans des fonctions pointues et le développement de synergies entre ses différentes lignes métiers, le Réseau BMCE Bank et la Banque Corporate et ce, à travers sa Plate-Forme Commerciale. BMCE Capital s'attachera également à renforcer sa position sur les marchés de l'Afrique subsaharienne.

A l'international, la stratégie de BMCE Internacional Madrid est axée en 2005, entre autres, sur la consolidation des financements à l'exportation et le renforcement de la proximité auprès de la communauté marocaine par l'établissement de nouvelles représentations.

La Succursale Off-Shore de Tanger se concentre, quant à elle, sur la hausse du rendement des financements extérieurs confiés par le Siège, le développement des opérations de Trade Finance et l'augmentation des crédits d'investissement à la Clientèle.

Ainsi, la mise en œuvre du projet d'entreprise Cap Client, l'ouverture massive de nouvelles agences, la mise en place de stratégies spécifiques à chaque segment de marché, le lancement de nouveaux produits, le développement des activités de marché et à l'international, l'optimisation de la maîtrise des risques, la promotion du cross selling et le renforcement de synergies potentielles entre les différentes entités de notre Groupe constituent autant de levier puissants de performance escomptés, en 2005, pour BMCE Bank.

II. RESULTATS ET PERSPECTIVES 2005-2007

Avertissements :

- *Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées.*
- *Les prévisions relatives à l'exercice 2007 sont ci-dessous présentées à titre indicatif. Elles ne sont pas validées par les organes de gouvernance de BMCE Bank.*
- *Les données 2004, fournis pour les besoins de comparaison, sont notamment retraitées des repos, des resales et des crédits non générateurs d'intérêts, d'où certaines divergences par rapport aux données comptables publiées.*

1. Hypothèses de prévision retenues – Activité Maroc

1.1 Conjoncture

Le plan triennal 2005-2007 de BMCE Bank Maroc se base sur des indicateurs économiques phares, auxquels est corrélée l'activité de la Banque. Il s'agit notamment du Produit Intérieur Brut (PIB), des Concours à l'Economie et de la Masse Monétaire. Les prévisions retenues correspondent à celles officiellement établies par les autorités monétaires et financières pour l'année 2005 et reconduites pour les exercices ultérieurs. Elles se basent sur les progressions annuelles suivantes :

- **PIB :** +3,5%.
- **Concours à l'Economie :** +7,3%.
- **Epargne Nationale :** +7,6%.
- **Masse Monétaire :** +7,6%.

1.2 Évolution des dépôts de la clientèle

Les hypothèses de croissance établies pour les dépôts de la clientèle de l'Activité Maroc sont retranscrites dans le tableau ci-dessous :

En M MAD	2004	2005E	Var.	2006P	Var.	2007P	Var.
Comptes Chèques	14 185	15 847	11,7%	18 435	16,3%	20 889	13,3%
Comptes Courants	8 714	8 891	2,0%	8 981	1,0%	9 243	2,9%
Comptes sur Carnet	8 541	9 685	13,4%	11 009	13,7%	12 595	14,4%
Dépôts à Terme	11 569	13 753	18,9%	16 101	17,1%	18 315	13,8%
Autres Dépôts à Vue	1 611	1 600	-0,7%	1 643	2,7%	1 688	2,7%
Total Dépôts de la Clientèle	44 620	49 776	11,6%	56 170	12,8%	62 730	11,7%
Part de Marché Dépôts	15,3%	15,9%	-	16,5%	-	16,9%	-

Source : BMCE Bank

La collecte bilantielle devrait enregistrer au cours des trois prochains exercices une progression annuelle de l'ordre de 12%³³ des dépôts de la clientèle, qui devraient atteindre MAD 49 776 en 2005, MAD 56 170 millions en 2006 et MAD 62 730 millions en 2007.

Sur cette période, il est prévu de collecter de manière substantielle les dépôts à terme grâce au renforcement du réseau extérieur et de ses structures commerciales, à une communication forte, pour les DAT à collecter auprès des MRE et à la mise en place d'un dispositif de pilotage et de motivation adapté.

Ainsi, la plus importante augmentation reviendrait aux ressources rémunérées, avec notamment des hausses annuelles moyennes de 13,8% pour les comptes sur carnets et de 16,5% pour les dépôts à terme. Les comptes chèques seraient en évolution moyenne de 13,8% par an, tandis que les comptes courants augmenteraient de 2% l'an.

Compte tenu d'une croissance annuelle de l'ordre de 7,6% de l'encours des dépôts du secteur bancaire, la part de marché de BMCE Bank en termes de ressources clientèle devrait atteindre 15,9% en 2005, 16,5% en 2006 et 16,9% en 2007, soit un gain de 1,6 points sur la période. Ces objectifs sont confortés par une politique d'ouverture d'agences plus prononcée (50 agences par an), qui devrait permettre une collecte moyenne additionnelle de plus de MAD 2,0 milliards par an.

1.3 Évolution des crédits à la clientèle

L'évolution prévisionnelle des crédits bruts à la clientèle de l'Activité Maroc de BMCE Bank se décline comme suit :

En M MAD	2004	2005E	Var.	2006P	Var.	2007P	Var.
Crédits de Fonctionnement	13 065	14 630	12,0%	14 994	2,5%	15 396	2,7%
Crédit à la Consommation	1 001	1 360	35,9%	1 692	24,4%	1 895	12,0%
Crédits d'Équipement	8 095	10 370	28,1%	10 557	1,8%	11 022	4,4%
Crédits Immobiliers	2 686	4 500	67,5%	5 980	32,9%	7 741	29,4%
Divers	2 228	2 320	4,1%	2 373	2,3%	2 444	3,0%
Créances en souffrance	2 657	3 282	23,5%	3 520	7,3%	3 807	8,2%
Total Crédits Bruts	29 732	36 462	22,6%	39 116	7,3%	42 305	8,2%
Part de Marché Crédits	15,3%	18,2%	-	18,3%	-	18,5%	-

Source : BMCE Bank

En matière d'engagements, une reprise devrait être amorcée et se confirmer grâce à la mise en place de structures appropriées organisées par marché de clientèle. Au cours des trois exercices à venir, la distribution de crédits devrait être tirée par la progression des crédits à l'équipement qui avoisinerait 11% par an, et par l'évolution des crédits immobiliers dont le développement se chiffrerait à +68%, +33% et +29% respectivement en 2005, 2006 et 2007.

L'encours global de crédits bruts à la clientèle devrait augmenter de 23% en 2005 à MAD 36 462 millions, de 7% à MAD 39 116 millions en 2006 et de 8% à MAD 42 305 à fin 2007. Il recouvre une dégradation de l'encours des créances en souffrance de 24% en 2005 de 7% en 2006 et de 8% en 2007 pour se fixer à MAD 3 807 millions. Cette évolution reste en ligne avec celle de l'encours de crédit.

Sur la base d'une évolution annuelle de 7,3% de l'encours sectoriel, la part de marché de la Banque devrait s'inscrire en constante amélioration pour s'établir à 18,2% en 2005 et 18,3% en 2006. En 2007, elle devrait avoisiner 18,5%, correspondant à un encours de crédits bruts de MAD 42 305 millions.

³³ Prévision basée sur la corrélation existant entre l'évolution historique des dépôts de la Banque et celle de la masse monétaire.

Le renforcement prévisionnel de la part de marché Crédits trouverait son origine dans une progression soutenue des crédits aux particuliers, notamment immobiliers et à l'équipement. Le développement de la position de la banque sur ces segments de crédits devrait être favorisé par une meilleure maîtrise du risque de taux par le moyen de la gestion Actif-Passif.

1.4 Évolution de la trésorerie

En M MAD	2004	2005E	Var.	2006P	Var.	2007P	Var.
Dépôts	44 620	49 776	11,6%	56 170	12,8%	62 730	11,7%
Crédits	29 732	36 462	22,6%	39 116	7,3%	42 305	8,2%
Réserve Monétaire (RM)	4 569	5 335	16,8%	5 854	9,7%	6 559	12,0%
Trésorerie y compris RM	14 888	13 314	-10,6%	17 054	28,1%	20 425	19,8%
Trésorerie hors RM	10 319	7 979	-22,7%	11 199	40,4%	13 866	23,8%

Source : BMCE Bank

Au niveau de la trésorerie, l'excédent des dépôts devrait s'inscrire en hausse à partir de 2005. En intégrant l'effet de la réserve monétaire, l'excédent de trésorerie devrait passer de MAD 13 milliards en 2005 à MAD 17 milliards en 2006 et MAD 20 milliards en 2007 et ce, en raison des progressions prévisionnelles des ressources clientèle.

1.5 Prévisions de taux

Le plan 2005-2007 de BMCE Bank tient compte d'une stabilité des taux de marché suite à la volonté des autorités monétaire de maintenir le niveau des taux afin de relancer l'investissement.

La marge d'intermédiation devrait ainsi s'établir autour de 4,4% sur la période 2005-2007. Cette évolution intègre l'hypothèse d'une stabilisation de la baisse des taux appliqués aux crédits accordés aux entreprises, de même qu'un impact favorable du développement des crédits immobiliers.

1.6 Frais généraux

Les prévisions 2005-2007 de l'Activité Maroc prennent en considération un programme important d'extension du réseau nécessitant des moyens humains et matériels conséquents en matière de ressources humaines, d'investissements et de frais de fonctionnement. Toutefois, la banque poursuit son programme de rationalisation des charges générales d'exploitation, devant lui permettre une amélioration du coefficient d'exploitation de plus de 2 points à horizon 2007. Ce programme recouvre :

- La poursuite du plan de réduction des dépenses ;
- Le maintien d'une politique très stricte en matière de recrutements.

1.7 Politique de risque

Dans la perspective d'une conjoncture économique encore morose pour les entreprises marocaines et en prévision de son impact sur leur situation financière, un niveau de provisionnement supérieur au standard international de 1% a été retenu par BMCE Bank, se situant entre 1,0% et 1,3% des crédits. La relance plus volontariste du programme de recouvrement et de récupération des créances en souffrance à travers la création d'un pôle de *Remedial Management* devrait contribuer à endiguer ce seuil.

Les dotations nettes de reprises aux provisions pour créances en souffrance prévues pour la période 2005-2007 devraient croître à un rythme annuel moyen de -1,6% pour atteindre MAD 390 millions en 2007, soit un taux de couverture prévisionnel des créances en souffrance qui avoisinerait les 70%.

2. Synthèse du plan triennal 2005-2007 – Activité Maroc

En M MAD	2004	2005E	Var.	2006P	Var.	2007P	Var.
Crédits bruts sur la clientèle	29 732	36 462	22,6%	39 116	7,3%	42 305	8,2%
Dépôts de la clientèle	44 620	49 776	11,6%	56 170	12,8%	62 730	11,7%
Fonds propres	4 937,5	5 222,8	5,8%	5 585,3	6,9%	6 010,6	7,6%
Marge sur intérêts	1 398,5	1 693,0	21,1%	1 887,2	11,5%	2 028,0	7,5%
Marge sur commissions	382,8	412,3	7,7%	452,7	9,8%	500,1	10,5%
Résultat des opérations de marché	479,7	250,2	-47,8%	261,6	4,6%	343,6	31,3%
Divers autres produits bancaires ³⁴	110,2	147,7	34,0%	160,0	8,3%	170,0	6,3%
Diverses autres charges bancaires ³⁵	71,7	77,8	8,5%	88,2	13,4%	99,7	13,0%
Produit Net Bancaire	2 299,6	2 425,4	5,5%	2 673,2	10,2%	2 942,1	10,1%
Résultat des opérations sur immo financières	-213,9	70,0	NS	0,0	NS	0,0	NS
Charges générales d'exploitation	1 260,4	1 347,4	6,9%	1 432,4	6,3%	1 549,5	8,2%
Coefficient d'exploitation	54,8%	55,6%	-	53,6%	-	52,7%	-
Résultat Brut d'Exploitation	876,0	1 154,3	31,8%	1 249,1	8,2%	1 402,9	12,3%
Dotations nettes aux provisions/crédits	224,4	410,0	82,7%	350,0	-14,6%	390,0	11,4%
Résultat courant	651,6	744,3	14,2%	899,1	20,8%	1 012,9	12,7%
Résultat non courant	0,0	39,0	NS	10,0	-74,4%	0,0	-100,0%
Résultat avant impôt	651,6	783,3	20,2%	909,1	16,1%	1 012,9	11,4%
Impôt sur les sociétés	211,7	244,3	15,4%	292,7	19,8%	333,8	14,0%
Résultat Net	439,9	539,1	22,6%	616,4	14,3%	679,1	10,2%

Source : BMCE Bank

³⁴ Correspondant principalement aux dividendes perçus des filiales.

³⁵ Incluant la cotisation au fonds de garantie des dépôts notamment, qui représente 0,20% de la moyenne des dépôts globaux pour 2004 et 0,175% à partir de 2005.

3. Estimations 2005 – Activité Agrégée

En M MAD	Maroc	Paris	TOS	Agrégé 2005	Agrégé 2004	Var.
Crédits bruts sur la clientèle	36 462	912	76	37 450	28 231	32,7%
Dépôts de la clientèle	49 776	899	213	54 621 ¹	53 264	2,5%
Fonds propres	5 222,8	896,6	157,3	6 010,5	5 652,3	6,3%
Marge sur intérêts	1 693,0	58,7	16,2	1 767,9	1 529,2	15,6%
Marge sur commissions	412,3	48,2	4,8	465,3	371,7	25,2%
Résultat des opérations de marché	250,2	10,0	8,0	268,2	485,6	-44,8%
Divers autres produits	147,7	0,0	0,0	147,7	151,4	-2,4%
Diverses autres charges bancaires	77,8	0,0	0,0	77,8	96,3	NS
Produit Net Bancaire	2 425,4	116,8	29,00	2 571,2	2 441,5	5,3%
Charges générales d'exploitation	1 347,4	84,1	6,0	1 393,2	1 316,4	5,8%
Coefficient d'exploitation	55,6%	72,0%	20,7%	54,2%	53,9%	0,6%
Résultat Brut d'Exploitation	1 154,3	76,9	23,0	1 254,2	964,1	30,1%
Dotations nettes aux provisions/crédits	410,0	0,0	0,0	410,0	191,6	114,0%
Résultat courant	744,3	76,9	23,0	844,2	741,2	13,9%
Résultat non courant	39,0	0,0	0,0	39,0	-	NS
Résultat avant impôt	783,3	76,9	23,0	883,2	741,2	19,2%
Impôt sur les sociétés	244,2	26,9	0,0	271	235,5	15,1%
Résultat Net	539,1	50,0	23,0	612,1	505,7	21,0%

Source : BMCE Bank

(1) y compris un niveau de Repos estimé à MAD 3 733 millions

Au titre de l'exercice 2005, l'encours des crédits et des dépôts agrégés devrait se situer respectivement à MAD 37 450 millions et MAD 54 621 millions. L'activité Maroc y participe à hauteur de 97% pour les crédits et 91% pour les dépôts.

A fin décembre 2005, le PNB agrégé de BMCE Bank devait s'élever à MAD 2 571 millions. Il est bien entendu tiré par la marge d'intérêt qui devrait atteindre MAD 1 768 millions. L'activité Maroc y contribue pour MAD 1 693 millions, alors que Paris et Tanger Off-Shore en réalisent respectivement MAD 59 millions et MAD 16 millions.

Le coefficient d'exploitation agrégé devrait atteindre 54,2%, correspondant à des charges générales d'exploitation de MAD 1 393 millions.

Les dotations nettes aux provisions agrégées totaliseraient MAD 410 millions et concernent pour leur intégralité l'activité Maroc.

Par conséquent, le résultat brut d'exploitation agrégé devrait se situer à MAD 1 254 millions, constitué à hauteur de 92% par l'activité Maroc. Le résultat net s'élèverait, pour sa part, à MAD 612 millions.

4. Synthèse du plan triennal 2005-2007 – Activité Agrégée

4.1 Produit Net Bancaire

En M MAD	2004	2005E	Var.	2006P	Var.	2007P	Var.
Maroc	2 299,6	2 425,4	5,5%	2 673,2	10,2%	2 942,1	10,1%
Paris	117,0	116,8	-0,2%	128,5	10,0%	141,3	10,0%
Tanger Off-Shore	25,0	29,0	16,0%	31,9	10,0%	35,1	10,0%
PNB Agrégé	2 441,5	2 571,2	5,3%	2 833,6	10,2%	3 118,5	10,1%

Source : BMCE Bank

4.2 Résultat Net

En M MAD	2004	2005E	Var.	2006P	Var.	2007P	Var.
Maroc	439,9	539,1	22,6%	616,4	14,3%	679,1	10,2%
Paris	42,9	50,0	16,6%	58,0	16,0%	70,0	20,7%
Tanger Off-Shore	22,9	23,0	0,4%	27,5	19,6%	32,5	18,2%
Résultat Net Agrégé	505,7	612,1	21,0%	701,9	14,7%	781,6	11,4%

Source : BMCE Bank

Entre 2005 et 2007, le PNB agrégé de BMCE Bank devrait marquer des taux de croissance successifs de 10,2%, et 10,1% par an, pour s'établir à MAD 2 571 millions, MAD 2 834 millions et MAD 3 119 millions. La plus forte contribution revient à l'Activité Maroc ; quant à l'Agence de Paris, elle devrait enregistrer une progression de son PNB de l'ordre de 10% en moyenne par an sur la période, atteignant MAD 141 millions à fin 2007. Tanger Off-Shore devrait totaliser pour sa part un PNB de MAD 29 millions en 2005, MAD 32 millions en 2006 et MAD 35 millions en 2007.

En termes de bénéfice net, l'Agence de Paris devrait contribuer dans le résultat agrégé à hauteur de 8% en moyenne, soit MAD 50 millions, MAD 58 millions, et MAD 70 millions successivement entre 2005 et 2007. Tanger Off-Shore devrait réaliser un résultat net de l'ordre de MAD 23 millions en 2005, MAD 28 millions en 2006 et MAD 33 millions en 2007, soit des progressions respectives de 0,4%, 19,6% et 18,2%.

Le résultat net agrégé devrait atteindre MAD 612 millions en 2005, MAD 702 millions en 2006 et MAD 782 millions en 2007. Il enregistrerait des évolutions respectives de 21%, 14,7% et 11,4%. Il en découle une amélioration notable du ROE agrégé qui devrait passer de 9,7% en 2004 à 13,1% en 2007.

PARTIE VIII : FACTEURS DE RISQUE

I. RISQUES AFFERENTS A LA BANQUE ET A SON SECTEUR

1. Gestion du Risque de Contrepartie

Les engagements de BMCE Bank (activité Maroc) – soit MAD 29,7 milliards au 31 décembre 2004- sont octroyés à hauteur de 77% à la clientèle des entreprises (soit MAD 23 milliards) et 23% à celle des particuliers.

BMCE Bank a la volonté d'élargir son champ d'intervention au segment des PME-PMI, parce qu'il constitue 90% du tissu économique marocain. Plus risqué, certes, il est porteur de meilleures marges et présente un gisement d'opportunités de revenus générés par le conseil en financement et en restructuration, au-delà des seuls concours bancaires.

Dans un contexte de "nouvelle donne économique" au Maroc que représente la libéralisation économique, l'ouverture des frontières, le démantèlement tarifaire douanier et également dans la perspective d'instauration de zones de libre-échange avec l'Union Européenne et les États-Unis, le risque de contrepartie, au niveau de l'ensemble du secteur bancaire, pourrait se détériorer, et par conséquent induire une hausse systémique du ratio de contentieux global. Cette tendance pourrait être accentuée par une conjoncture économique peu favorable.

La Banque a entrepris un effort sensible d'assainissement de son portefeuille de créances clients, effort qu'elle maintient dans le cadre de sa politique de gestion du risque et en conformité avec les règles prudentielles édictées par Bank Al Maghrib.

Pour gérer son risque de crédit, BMCE Bank a défini des règles basées notamment sur des niveaux d'approbation (selon la classification du client, le montant agrégé des facilités proposées au client...) et sur le type d'exposition (entreprises publiques et semi-publiques, exposition aux banques...).

La politique d'engagements de la Banque est menée par une architecture organisationnelle composée, d'une part, du Comité de Direction responsable de fixer les limites de risques agrégés dans le cadre des activités de la banque, validées par le Comité d'Audit et du Contrôle Interne puis par le Conseil d'Administration et, d'autre part, et dans le cadre du Comité de Crédit qui approuve l'ensemble des engagements.

2. Risque de Taux et de Liquidité

1.1. Processus de décision en matière de gestion ALM

Le Comité ALCO est chargé de superviser la gestion du risque de taux et de liquidité et reçoit régulièrement des rapports sur la conformité aux plafonds et lignes de conduite établis.

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne examine le cadre de gestion et les principales politiques en matière de taux et liquidité et les soumet à l'approbation du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration approuve le cadre de gestion et est avisé de la position de taux et de liquidité de BMCE Bank.

Au sein du Pôle Financier, le Département ALM veille à l'élaboration de politiques, de stratégies, et de plan d'urgence, en matière de gestion de risques de taux et de liquidité, il recommande et surveille les plafonds s'inscrivant dans ce cadre.

1.2. Risque de Liquidité global

Le cadre de gestion des liquidités vise à s'assurer que BMCE Bank dispose de sources de liquidités fiables pour satisfaire ses engagements actuels et prospectifs. Les objectifs principaux liés à ce cadre sont le maintien d'un nombre important de dépôts de base provenant des clients, l'accès continu à des ressources diversifiées de financement de marché, et le maintien d'un portefeuille de titres négociables non grevés qui permette un accès immédiat à des liquidités.

La mesure de la position de liquidité se fait en fonction des risques en situation normale et en situation de crise.

La composition actuelle du bilan peut donner lieu à un risque de liquidité en raison des décalages entre les échéances réelles des actifs et des passifs.

La gestion du risque de liquidité structural porte sur ce type de risque qui est mesuré et surveillé au moyen d'analyses continues du bilan de la Banque.

Le modèle de gap, utilisé pour évaluer la liquidité du bilan, se base sur l'établissement des échéanciers des actifs et passifs permettant d'évaluer la capacité de BMCE Bank à poursuivre ses activités en situation normale.

A fin décembre 2004, le Gap de liquidité sur les 12 prochains mois présentait un excédent cumulé d'environ MAD 4,2 milliards. Cette situation s'explique essentiellement par l'excédent des actifs liquides par rapport aux passifs exigibles sur cette période.

Le coefficient de liquidité est une mesure réglementaire déterminée sur la base des remboursements contractuels ou conventionnels dans un mois des éléments d'actifs et de passif.

Ces remboursements sont ensuite pondérés pour tenir compte des risques de crédit et de marché susceptibles d'affecter la valeur des actifs (crédit, marché)

A fin décembre 2004, le coefficient de liquidité s'établissait à 109,68%.

1.3. Risque de Taux Global

L'objectif est de gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que celles de négociation figurant au bilan de manière à le maintenir à un niveau cible.

Des plafonds acceptables sont établis eu égard à la gestion des risques liés à la marge d'intérêt, sur un horizon de 12 mois.

Ces plafonds se basent sur un mouvement parallèle immédiat et soutenu de 100 points de base.

A fin décembre 2004, la sensibilité de la marge d'intérêt sur les 12 prochains mois était estimée à KMAD -54 000 pour une baisse de taux de 100pb, représentant 2,27% du PNB prévisionnel 2005 pour une limite plafonnée à 2,5%.

En absence d'outils de couverture, le risque de taux est géré en se basant sur l'optimisation des adossements des actifs et des passifs à travers l'orientation de la stratégie commerciale notamment en matière de dépôts et de crédit.

A cet effet, le comité ALCO approuve les prévisions annuelles de dépôts et de crédits à la lumière des risques ALM et arrête des enveloppes de crédits à taux fixe par produit et par segment clientèle.

3. Risque de Taux et de Liquidité (Risques de Marché)

3.1. Analyse du risque de liquidité

Une analyse du risque de liquidité fait apparaître un léger écart en terme de durée moyenne de liquidité entre le passif monétaire et l'actif monétaire. Par ailleurs, 92% de la valeur de l'actif obligataire est composé de Bons de Trésor, ce qui assure une liquidité quasi totale qui peut compenser ce léger écart.

En effet, au 31 décembre 2004, le passif monétaire est de MAD 5 035,7 millions de durée égale à 4,9 jours, tandis que l'actif monétaire est de MAD 5 355,7 millions de durée égale à 6 jours. Soit un coefficient de liquidité directe moyen de 82% par jour. La structure de l'actif obligataire assure une liquidité supplémentaire à hauteur de 92% du total de cette catégorie d'actif qui s'établit à MAD 6 583,7 millions.

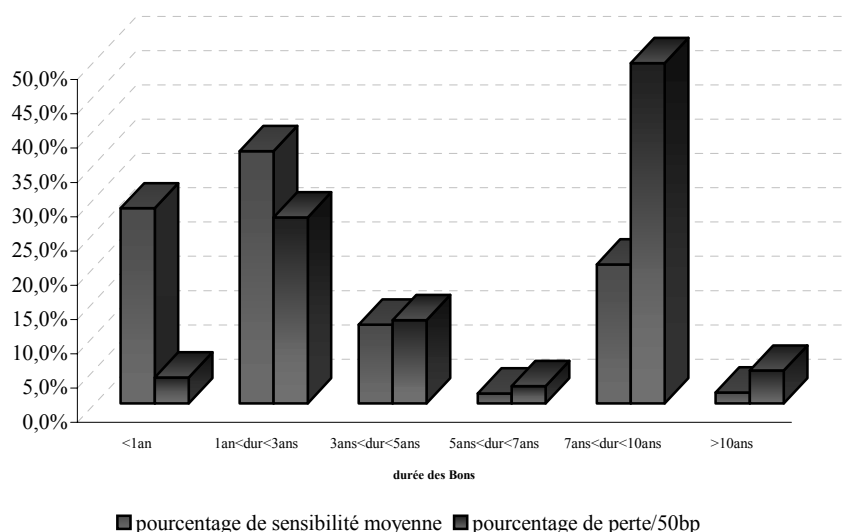
En conclusion, les passifs de marchés exigibles sont très largement couverts par les actifs mobilisables.

3.2. Analyse du risque de taux

Les actifs sont essentiellement obligataires, composés de Bons du Trésor, TCN et Obligations à taux fixe. Ces actifs sont essentiellement financés par des passifs courts dont la durée est de 4,95 jours.

Le portefeuille obligataire (au 31 décembre 2004) présente un taux de rendement moyen de 3,96% pour une durée moyenne de 3,21 et une sensibilité moyenne de 3,09. Son encours en valeur de marché est de MAD 7 156,23 millions. Une évolution parallèle des taux d'intérêt de 50 pb entraînerait alors un gain ou une perte de MAD 110,25 millions.

Le spectre des sensibilités ci-dessous présente le choix de ventilation de la sensibilité totale sur les différentes catégories de papiers, et donc le choix de projection du risque de taux sur les différentes bandes de maturités.



4. Risque de Change

Devises	Position en devises en M MAD (*)	Contre-valeur en M MAD	% FONDS PROPRES
EUR	38 670 821	433 403 226	9,2951%
LYD	4 340	28 629	0,0006%
SEK	110 524	137 227	0,0029%
CHF	381 905	2 768 429	0,0594%
TND	-41 264	-284 369	0,0061%
CAD	-87 443	-598 425	0,0128%
DZD	10 451	1 184	0,0000%
KWD	11 369	317 383	0,0068%
SAR	373 247	818 941	0,0176%
AED	-226 202	-506 828	0,0109%
JPY	-285 341	-22 939	0,0005%
DKK	92 756 440	139 770 042	2,9976%
NOK	652 253	887 651	0,0190%
USD	17 539 782	144 342 759	3,0957%
GBP	-145 451	-2 309 107	0,0495%

(*) Actifs – passifs dans la même devise +/- engagements nets à terme - Données au 31/12/2004

Source : BMCE Bank

La somme des positions de change nettes est la suivante :

- Pour les positions longues : MAD 722 475 472, soit 15,49% des fonds propres ;
- Pour les positions courtes : MAD 3 721 669, soit 0,08% des fonds propres.

Le total s'élève à MAD 726 197 140, correspondant à 15,57% des fonds propres.

Le tableau ci-dessus montre que :

- Hormis l'Euro, le Dollar US et le DKK, les positions de la banque restent marginales ;
- BMCE Bank reste dans les limites prudentielles établies par Bank Al Maghrib, et fixées à 10% des fonds propres par devise et à 20% pour l'ensemble des devises.

5. Risque du Marché Actions

Le portefeuille des participations de BMCE Bank est composé de titres cotés et non cotés, qui totalisent en valeur brute (à l'exclusion des sociétés civiles immobilières et des OPCVM) MAD 3,53 milliards à fin 2004, contre MAD 3,78 milliards en 2003. Ce repli fait suite à la cession d'Interfina et à la dissolution de BEMCOM, qui ont contrebalancé des acquisitions d'un montant de MAD 73 millions.

Toutes les moins-values latentes sur titres cotés sont provisionnées. La valeur des titres non cotés est tributaire de la valeur intrinsèque de l'entreprise et des fluctuations du marché financier, notamment concernant ceux détenus sur les compagnies d'assurance. Le cumul des provisions s'élève au 31/12/2004 à MAD 191 millions, contre MAD 172,9 millions en 2003.

La valeur nette comptable du portefeuille ressort donc à MAD 3,34 milliards à fin décembre 2004.

6. Risque sur la Rentabilité

Dans le contexte actuel, la baisse généralisée des taux de base bancaire induit un accroissement de la concurrence entre établissements bancaires et un rétrécissement des marges d'intermédiation.

Une augmentation structurelle des ressources rémunérées dans l'ensemble du secteur bancaire implique un renchérissement du coût des dépôts du système bancaire.

II. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

A la date d'établissement de la présente note d'information, BMCE Bank ne connaît pas de faits exceptionnels, ni de litiges susceptibles d'affecter sa situation financière.

PARTIE IX : ANNEXES

- **Bilans et hors-bilans agrégés des exercices 2002 à 2004 ;**
- **Comptes de produits et charges agrégés des exercices 2002 à 2004 ;**
- **Etats des soldes de gestion agrégés des exercices 2002 à 2004 ;**
- **Tableaux des flux de trésorerie agrégés des exercices 2002 à 2004 ;**
- **Bilans et hors bilans consolidés des exercices 2001 à 2004 ;**
- **Comptes de produits et charges consolidés des exercices 2001 à 2004 ;**
- **Etats des soldes de gestion consolidés des exercices 2001 à 2004 ;**
- **Etat des informations complémentaires relatives à l'exercice 2004 (activité agrégée) :**
 - Principales méthodes d'évaluation appliquées (A1) ;
 - Etat des dérogations (A2) ;
 - Etat des changements de méthodes (A3) ;
 - Tableau des créances sur les établissements de crédit et assimilés (B1) ;
 - Tableau des créances sur la clientèle (B2) des exercices 2002 à 2004 ;
 - Tableau des titres de participation et emplois assimilés (B6) des exercices 2002 à 2004 ;
 - Tableau des immobilisations données en crédit-bail en location avec option d'achat et en location simple (B8) ;
 - Tableau des immobilisations corporelles et incorporelles (B9) ;
 - Tableau des plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations (B9 bis) ;
 - Tableau des dettes envers les établissements de crédit et assimilés (B10) ;
 - Tableau des dépôts de la clientèle (B11) ;
 - Tableau des provisions (B14) des exercices 2002 à 2004 ;
 - Tableau de valeurs et sûretés reçues et données en garantie (B21) ;
 - Tableau de concentration des risques sur un même bénéficiaire (B 23) des exercices 2002 à 2004 ;
 - Tableau de répartition du capital (C1) ;
 - Tableau d'affectation des résultats intervenue au cours des exercices 2002 à 2004 (C2) ;
 - Tableau des datations et événements postérieurs à l'exercice 2004 (C4).
- **Bilans et hors-bilans agrégés au 30/06/2005 ;**
- **Comptes de produits et charges agrégés au 30/06/2005 ;**
- **Etats des soldes de gestion agrégés au 30/06/2005 ;**
- **Bilans et hors-bilans consolidés au 30/06/2005 ;**
- **Comptes de produits et charges consolidés au 30/06/2005 ;**
- **Etats des soldes de gestion consolidés au 30/06/2005 ;**
- **Bulletin de souscription.**

BILANS & HORS-BILANS AGREGES 2002-2004

ACTIF (K MAD)	2 002	2 003	2 004
Libellé			
1. Valeurs en caisse, Banque Centrale, Trésor Public, Service des chèques postaux	3 545 617	5 607 500	5 391 337
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	8 767 627	9 707 284	11 606 497
A vue	1 052 439	2 300 268	1 978 509
A terme	7 715 188	7 407 016	9 627 988
3. Créances sur la clientèle	22 866 649	24 461 765	26 426 804
Crédits de trésorerie et à la consommation	13 870 889	13 970 628	14 499 573
Crédits à l'équipement	5 164 968	5 136 121	5 885 428
Crédits immobiliers	1 010 707	1 852 470	3 224 957
Autres crédits	2 820 085	3 502 546	2 816 846
4. Créances acquises par affacturage	0	0	0
5. Titres de transaction et de placement	12 177 293	11 420 080	14 530 881
Bons du trésor et valeurs assimilées	6 553 502	8 246 167	8 542 115
Autres titres de créance	2 483 780	2 333 515	2 237 044
Titres de propriété	3 140 011	840 398	3 751 722
6. Autres actifs	557 250	1 119 005	1 268 976
7. Titres d'investissement	555 940	638 459	509 661
Bons du trésor et valeurs assimilées	0	0	0
Autres titres de créance	555 940	638 459	509 661
8. Titres de participation et emplois assimilés	3 964 995	3 858 501	3 508 954
9. Créances subordonnées	0	0	0
10. Immobilisation données en crédit-bail et en location	0	0	0
11. Immobilisations incorporelles	60 567	64 537	70 808
12. Immobilisations corporelles	950 627	971 232	1 211 813
TOTAL ACTIF	53 446 565	57 848 363	64 525 731

PASSIF (K MAD)	2 002	2 003	2 004
Libellé			
1. Banque Centrale, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0	0
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 548 001	3 796 508	3 418 937
A vue	871 717	509 916	619 217
A terme	5 676 284	3 286 592	2 799 720
3. Dépôts de la clientèle	40 914 297	47 305 065	53 263 833
Comptes à vue créditeurs	19 335 195	23 191 558	23 321 974
Comptes d'épargne	6 904 628	7 636 825	8 540 900
Dépôts à terme	10 623 276	11 865 898	16 674 861
Autres comptes créditeurs	4 051 198	4 610 784	4 726 098
4. Titres de créance émis	0	0	0
Titres de créance négociables	0	0	0
Emprunts obligataires	0	0	0
Autres titres de créance émis	0	0	0
5. Autres passifs	588 557	639 155	1 420 012
6. Provisions pour risques et charges	168 730	195 416	216 009
7. Provisions réglementées	0	0	54 682
8. Subv, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0	0
9. Dettes subordonnées	0	500 000	500 000
10. Ecart de réévaluation	0	0	0
11. Réserves et primes liées au capital	3 301 138	3 401 510	3 536 934
12. Capital	1 587 514	1 587 514	1 587 514
13. Actionnaires, capital non versé (-)	0	0	0
14. Report à nouveau (+/-)	34	91	22 100
15. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	55 953	15 304	0
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	282 341	407 800	505 710
TOTAL PASSIF	53 446 565	57 848 363	64 525 731

HORS BILAN (K MAD)	2 002	2 003	2 004
Libellé			
Engagements donnés	10 970 480	10 832 160	11 053 099
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	1 485 847	997 032	584 296
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	3 604 830	3 755 870	4 179 956
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	1 783 785	1 676 793	1 953 234
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 096 018	4 402 465	4 335 613
Titres achetés à réméré	0	0	0
Autres titres à livrer	0	0	0
Engagements reçus	587 931	665 596	465 976
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	0	0	0
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	546 429	630 095	432 809
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	41 502	35 501	33 167
Titres vendus à réméré	0	0	0
Autres titres à recevoir	0	0	0

CPC AGREGES 2002-2004

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (K MAD)	2002	2003	2004
Libellé			
I. Produits d'exploitation bancaire	3 656 479	3 965 430	3 970 165
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	210 180	222 014	206 223
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 653 077	1 651 741	1 683 333
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	541 949	522 689	505 957
4. Produits sur titres de propriété	102 184	96 372	110 203
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0	0
6. Commissions sur prestations de service	350 656	328 633	350 494
7. Autres produits bancaires	798 433	1 143 981	1 113 955
II. Charges d'exploitation bancaire	1 431 907	1 736 554	1 528 644
8. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	135 677	133 063	80 805
9. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	784 494	686 521	786 032
10. Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	1 830	0	0
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0	0
12. Autres charges bancaires	509 906	916 970	661 807
III. Produit Net Bancaire	2 224 572	2 228 876	2 441 521
13. Produits d'exploitation non bancaire	28 261	76 634	69 671
14. Charges d'exploitation non bancaire	6 038	24 835	132 445
IV. Charges générales d'exploitation	1 290 990	1 241 963	1 316 441
15. Charges de personnel	789 887	676 124	699 931
16. Impôts et taxes	25 903	21 490	35 136
17. Charges externes	345 205	415 493	454 438
18. Autres charges générales d'exploitation	11 044	6 715	4 987
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	118 951	122 141	121 949
V. Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	980 098	973 258	673 926
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	583 783	629 740	359 080
21. Pertes sur créances irrécouvrables	349 030	284 395	175 167
22. Autres dotations aux provisions	47 285	59 123	139 679
VI. Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	416 542	496 891	352 844
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	361 667	400 559	308 044
24. Récupérations sur créances amorties	14 237	33 780	34 561
25. Autres reprises de provisions	40 638	62 552	10 239
VII. Résultat courant	392 249	562 345	741 224
26. Produits non courants	0	0	0
27. Charges non courantes	0	0	0
VIII. Résultat avant impôt	392 249	562 345	741 224
28. Impôt sur les résultats	109 908	154 545	235 514
Résultat Net	282 341	407 800	505 710

ESG AGREGES 2002-2004

I. TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	2 002	2 003	2 004
Libellé			
(+) Intérêts et produits assimilés	2 405 215	2 398 348	2 402 098
(-) Intérêts et charges assimilés	922 001	821 143	872 907
Marge d'intérêt	1 483 214	1 577 205	1 529 191
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0	0
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0	0
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	0	0	0
(+) Commissions perçues	424 895	403 233	427 118
(-) Commissions servies	33 137	48 124	55 445
Marge sur commissions	391 758	355 109	371 673
(+/-) Résultats des opérations sur titres de transaction	57 852	42	0
(+/-) Résultats des opérations sur titres de placement	131 886	202 803	383 097
(+/-) Résultats des opérations de change	129 901	80 387	125 584
(+/-) Résultats des opérations sur produits dérivés	-10 246	-15 620	-23 064
Résultats des opérations de marché	309 393	267 612	485 617
(+) Divers autres produits bancaires	102 341	96 875	151 363
(-) Diverses autres charges bancaires	62 134	67 925	96 323
Produit Net Bancaire	2 224 572	2 228 876	2 441 521
(+/-) Résultats des opérations sur immobilisations financières	-42 347	40 721	-213 852
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	28 261	28 563	67 428
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	4 930	7 732	14 527
(-) Charges générales d'exploitation	1 290 990	1 241 963	1 316 441
Résultat brut d'exploitation	914 566	1 048 465	964 129
(+/-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	556 908	479 795	191 635
(+/-) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-34 591	6 325	31 270
Résultat courant	392 249	562 345	741 224
Résultat non courant	0	0	0
(-) Impôt sur les sociétés	109 908	154 545	235 514
Résultat net de l'exercice	282 341	407 800	505 710

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (K MAD)	2 002	2 003	2 004
Libellé			
Résultat net de l'exercice	282 341	407 800	505 710
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	118 951	121 917	121 949
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	43 381	23 374	98 178
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	0	0	0
(+) Dotations aux provisions réglementées	0	0	0
(+) Dotations non courantes	0	0	0
(-) Reprises de provisions	4 611	33 132	0
(-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	1 607	4 172	41 886
(+) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	1 449	2 060	4 268
(-) Plus-values de cession sur immobilisations financières	0	48 070	2 243
(+) Moins-values de cession sur immobilisations financières	1 108	17 103	117 918
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0	0
(+/-) Capacité d'autofinancement	441 012	486 880	803 894
(-) Bénéfices distribués	238 127	220 667	216 040
Autofinancement	202 885	266 213	587 854

TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE AGREGES 2002-2004

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (K MAD)	2 002	2 003	2 004
Libellé			
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	3 484 932	3 805 887	3 785 650
2. (+) Récupérations sur créances amorties	14 237	33 780	34 561
3. (+) Produits d'exploitation non bancaires perçus	28 261	76 634	114 202
4. (-) Charges d'exploitation bancaires versées	-2 001 223	-2 250 130	-1 763 915
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-6 038	-24 835	-132 445
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-1 172 039	-1 364 104	-1 252 921
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-109 908	-154 545	-235 514
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	238 222	122 687	549 618
Variation des :			
8. (+/-) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-5 334	-939 657	-2 268 066
9. (+/-) Créances sur la clientèle	402	-1 595 116	-1 966 057
10. (+/-) Titres de transaction et de placement	-3 522 513	757 213	-3 110 801
11. (+/-) Autres actifs	-154 386	-218 633	118 111
12. (+/-) Immobilisations données en crédit-bail et en location	0	0	
13. (+/-) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 222 791	-2 751 493	-133 295
14. (+/-) Dépôts de la clientèle	2 795 183	6 390 768	5 986 200
15. (+/-) Titres de créance émis	-100 000	0	0
16. (+/-) Autres passifs	-286 457	50 598	1 018 716
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	949 686	1 693 680	-355 192
III. Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation (I + II)	1 187 908	1 816 367	194 426
17. (+) Produits de cession d'immobilisations financières	40 122	401 421	75 757
18. (+) Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	5 183	7 628	84 448
19. (-) Acquisitions d'immobilisations financières	-231 600	-259 394	-140 075
20. (-) Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-25 721	-280 624	-408 262
21. (+) Intérêts perçus	69 906	70 046	88 631
22. (+) Dividendes perçus	101 641	88 467	104 952
IV. Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-40 469	27 544	-194 549
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	0	0	0
24. (+) Emission de dettes subordonnées	0	500 000	0
25. (+) Emission d'actions	0	0	0
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	0	0	0
27. (-) Intérêts versés	-1 830	0	0
28. (-) Dividendes versés	-238 127	-220 667	-216 040
V. Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-239 957	279 333	-216 040
VI. Variation nette de la Trésorerie	907 482	2 123 244	-216 163
VII. Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	2 576 776	3 484 256	5 607 500
VIII. Trésorerie à la clôture de l'exercice	3 484 256	5 607 500	5 391 337

BILANS ET HORS BILANS CONSOLIDÉS 2002-2004

ACTIF (K MAD)	2 002	2 003	2 004
Libellé			
Valeurs en caisse, Banque Centrale, Trésor Public, Service des chèques postaux	3 554 069	5 612 727	5 404 551
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 736 241	8 869 961	11 056 390
A vue	433 902	2 032 996	1 826 885
A terme	7 302 339	6 836 965	9 229 505
Créances sur la clientèle	26 193 337	28 666 733	26 814 652
Crédits de trésorerie et à la consommation	14 247 283	14 388 416	14 855 740
Crédits à l'équipement	8 076 763	8 894 950	5 885 428
Crédits immobiliers	1 016 236	1 859 434	3 231 303
Autres crédits	2 853 055	3 523 933	2 842 181
Opérations de crédit-bail et de location	0	0	4 464 533
Créances acquises par affacturage	502 294	474 167	644 624
Titres de transaction et de placement	12 625 246	11 326 896	14 283 774
Bons du trésor et valeurs assimilées	6 553 502	8 246 167	8 542 115
Autres titres de créance	2 514 167	2 183 527	1 915 361
Titres de propriété	3 557 577	897 202	3 826 298
Autres actifs	860 701	1 422 875	1 518 135
Titres d'investissement	558 618	638 488	509 688
Bons du trésor et valeurs assimilées	29	29	27
Autres titres de créance	558 589	638 459	509 661
Titres de participation de filiales non consolidées	2 554 461	2 481 663	2 925 289
Participation dans sociétés mises en équivalence	630 922	694 494	160 193
Créances subordonnées	0	0	
Immobilisations données en crédit-bail et en location	0	0	
Immobilisations incorporelles	64 615	71 086	79 811
Immobilisations corporelles	1 024 285	1 061 098	1 309 329
Ecarts d'acquisition	499 741	463 024	25 346
TOTAL ACTIF	56 804 530	61 783 212	69 196 315

PASSIF (K MAD)	2 002	2 003	2 004
Libellé			
Banque Centrale, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 781 320	5 227 554	4 737 251
A vue	1 056 494	661 147	406 870
A terme	6 724 826	4 566 407	4 330 381
Dépôts de la clientèle	41 451 517	47 829 768	53 925 237
Comptes à vue créditeurs	19 390 648	23 254 685	23 392 267
Comptes d'épargne	6 911 842	7 643 524	8 548 857
Dépôts à terme	10 658 452	11 883 100	16 699 305
Autres comptes créditeurs	4 490 575	5 048 459	5 284 808
Titres de créance émis	663 287	723 881	1 019 551
Titres de créance négociables	663 287	723 881	759 325
Emprunts obligataires	0		260 226
Autres titres de créance émis	0		
Autres passifs	1 200 336	1 505 029	2 545 503
Provisions pour risques et charges	178 874	205 659	227 152
Provisions réglementées	0		
Subv, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	4 522	3 958	7 397
Dettes subordonnées	0	500 000	500 000
Intérêts minoritaires	246 477	291 810	305 055
Part dans les réserves	233 007	272 913	279 074
Part dans le résultat	13 470	18 897	25 981
Ecart de réévaluation	0	0	0
Capital	1 587 514	1 587 514	1 587 514
Primes liées au capital	3 301 138	3 422 908	3 559 034
Réserves consolidées (PDG), écart de réévaluation, écarts de conversion et différences sur MEE	211 248	81 022	106 505
Report à nouveau (+/-)	34	0	0
Résultat net de l'exercice	178 263	404 109	676 116
TOTAL PASSIF	56 804 530	61 783 212	69 196 315

HORS BILAN (K MAD)	2 002	2 003	2 004
Libellé			
Engagements donnés	11 994 990	12 007 383	12 139 295
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assis	1 478 721	802 694	220 128
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	3 847 710	4 088 107	4 602 044
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	1 779 101	1 682 706	1 967 351
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 889 458	5 433 876	5 349 772
Titres achetés à réméré	0	0	0
Autres titres à livrer	0	0	0
Engagements reçus	1 240 695	1 290 920	1 824 300
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	75 897	119 642	345 674
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 123 296	1 135 777	1 132 603
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	41 502	35 501	346 023
Titres vendus à réméré	0	0	0
Autres titres à recevoir	0	0	0

CPC CONSOLIDES 2002-2004

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (K MAD)	2 002	2 003	2 004
Libellé			
I. Produits d'exploitation bancaire	3 902 376	4 323 189	4 440 667
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	414 251	176 751	168 305
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 795 696	2 026 609	2 124 735
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	541 951	523 515	505 957
4. Produits sur titres de propriété	27 728	38 762	80 383
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0	
6. Commissions sur prestations de service	359 557	384 756	434 857
7. Autres produits bancaires	763 193	1 172 796	1 126 430
II. Charges d'exploitation bancaire	1 527 600	1 857 775	1 660 082
8. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	223 219	206 393	155 564
9. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	788 649	689 975	789 490
10. Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	14 763	44 122	64 364
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0	
12. Autres charges bancaires	500 969	917 285	650 664
III. Produit Net Bancaire	2 374 776	2 465 414	2 780 585
13. Produits d'exploitation non bancaire	31 144	73 939	69 191
14. Charges d'exploitation non bancaire	6 055	42 103	32 109
IV. Charges générales d'exploitation	1 420 121	1 399 070	1 489 728
15. Charges de personnel	881 062	785 293	820 086
16. Impôts et taxes	31 759	24 639	38 502
17. Charges externes	368 516	445 252	488 288
18. Autres charges générales d'exploitation	11 514	9 422	5 641
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	127 270	134 464	137 211
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	36 696	37 120	6 009
Reprises sur écarts d'acquisition	0	0	0
V. Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	1 062 638	1 068 324	745 145
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	626 213	690 656	413 065
21. Pertes sur créances irrécouvrables	349 030	284 581	175 167
22. Autres dotations aux provisions	87 395	93 087	156 913
VI. Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	418 105	566 946	405 748
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	362 745	410 428	319 049
24. Récupérations sur créances amorties	14 238	34 380	34 604
25. Autres reprises de provisions	41 122	122 138	52 095
VII. Résultat courant	298 515	559 682	982 533
26. Produits non courants	276 194	0	6 728
27. Charges non courantes	272 852	0	10 379
VIII. Résultat avant impôt	301 857	559 682	978 882
28. Impôt sur les résultats	146 771	203 360	295 116
Résultat MEE	36 647	66 684	18 331
Résultat Net	191 733	423 006	702 097
dont part du Groupe	178 263	404 109	676 116
dont part minoritaire	13 470	18 897	25 981

ESG CONSOLIDÉS 2002-2004

I. TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	2 002	2 003	2 004
Libellé			
(+) Intérêts et produits assimilés	2 751 898	2 724 011	2 799 725
(-) Intérêts et charges assimilés	1 026 631	942 049	1 015 487
Marge d'intérêt	1 725 267	1 781 962	1 784 238
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0	0
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0	0
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	0	0	0
(+) Commissions perçues	433 967	464 113	517 327
(-) Commissions servies	34 058	49 835	56 527
Marge sur commissions	399 909	414 278	460 800
(+/-) Résultats des opérations sur titres de transaction	-42 753	42	
(+/-) Résultats des opérations sur titres de placement	133 823	208 320	386 727
(+/-) Résultats des opérations de change	141 904	89 765	132 073
(+/-) Résultats des opérations sur produits dérivés	-10 246	-15 620	-23 064
Résultats des opérations de marché	222 728	282 507	495 736
(+) Divers autres produits bancaires	99 148	48 700	122 448
(-) Diverses autres charges bancaires	72 276	62 033	82 637
Produit Net Bancaire	2 374 776	2 465 414	2 780 585
(+/-) Résultats des opérations sur immobilisations financières	-42 347	34 431	-113 001
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	31 144	25 852	66 948
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	4 945	12 225	15 043
(-) Charges générales d'exploitation	1 420 121	1 399 070	1 489 728
Résultat brut d'exploitation	938 507	1 114 402	1 229 761
(+/-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	598 260	530 428	234 572
(+/-) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	5 036	-12 828	6 647
(-) Dotations nettes de reprises sur amortissement des écarts d'acquisition	36 696	37 120	6 009
Résultat courant	298 515	559 682	982 533
Résultat non courant	3 342	0	-3 652
(-) Impôt sur les sociétés	146 771	203 360	295 116
(+) Résultat MEE	36 647	66 684	18 331
Résultat net de l'exercice	191 733	423 006	702 096

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (K MAD)	2 002	2 003	2 004
Libellé			
Résultat net de l'exercice	191 733	423 006	702 096
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	127 270	132 640	134 729
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	73 147	49 901	98 193
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	0	0	4 000
(+) Dotations aux provisions réglementées	2 593	7 489	10 832
(+) Dotations non courantes	0	0	0
(-) Reprises de provisions	6 237	71 551	12 024
(-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	1 617	4 211	41 886
(+) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	1 487	2 060	4 268
(-) Plus-values de cession sur immobilisations financières	3 744	49 395	2 243
(+) Moins-values de cession sur immobilisations financières	1 108	29 862	117 918
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0	0
(+/-) Capacité d'autofinancement	385 740	519 801	1 015 883
(-) Bénéfices distribués	249 274	261 664	257 446
Autofinancement	136 466	258 137	758 437

BILANS ET HORS BILANS SEMESTRIELS AGREGES 2004-2005

ACTIF (K MAD)	juin-04	juin-05
Libellé		
1. Valeurs en caisse, Banque Centrale, Trésor Public, Service des chèques postaux	6 337 620	9 623 954
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	10 080 741	12 009 977
A vue	1 127 566	1 095 948
A terme	8 953 175	10 914 029
3. Créances sur la clientèle	25 095 731	30 575 663
Crédits de trésorerie et à la consommation	13 917 450	16 258 671
Crédits à l'équipement	5 367 956	6 414 561
Crédits immobiliers	2 451 369	4 043 432
Autres crédits	3 358 956	3 858 999
4. Créances acquises par affacturage	0	0
5. Titres de transaction et de placement	13 994 650	11 428 025
Bons du trésor et valeurs assimilées	7 255 471	6 905 769
Autres titres de créance	2 209 233	3 887 909
Titres de propriété	4 529 946	634 347
6. Autres actifs	1 273 541	1 342 623
7. Titres d'investissement	604 091	436 210
Bons du trésor et valeurs assimilées	0	0
Autres titres de créance	604 091	436 210
8. Titres de participation et emplois assimilés	3 797 322	3 108 570
9. Créances subordonnées	0	0
10. Immobilisation données en crédit-bail et en location	0	0
11. Immobilisations incorporelles	68 540	75 773
12. Immobilisations corporelles	995 684	1 221 435
TOTAL ACTIF	62 247 920	69 822 230

PASSIF (K MAD)	juin-04	juin-05
Libellé		
1. Banque Centrale, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 799 871	9 655 182
A vue	624 356	1 908 758
A terme	4 175 515	7 746 424
3. Dépôts de la clientèle	50 233 987	50 905 524
Comptes à vue créditeurs	22 117 110	23 578 194
Comptes d'épargne	8 062 589	8 998 949
Dépôts à terme	15 657 304	13 708 843
Autres comptes créditeurs	4 396 984	4 619 538
4. Titres de créance émis	0	0
Titres de créance négociables	0	0
Emprunts obligataires	0	0
Autres titres de créance émis	0	0
5. Autres passifs	1 034 237	2 725 849
6. Provisions pour risques et charges	175 700	50 628
7. Provisions réglementées	54 682	54 682
8. Subv, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0
9. Dettes subordonnées	500 000	511 250
10. Ecart de réévaluation	0	0
11. Réserves et primes liées au capital	3 513 645	3 961 590
12. Capital	1 587 514	1 587 514
13. Actionnaires, capital non versé (-)	0	0
14. Report à nouveau (+/-)	22 100	21
15. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	37 471	0
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	288 713	369 990
TOTAL PASSIF	62 247 920	69 822 230

HORS BILAN (K MAD)	juin-04	juin-05
Libellé		
Engagements donnés	10 920 181	13 239 473
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	808 571	513 209
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	3 905 631	6 502 944
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	1 813 503	1 980 140
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 392 476	4 243 180
Titres achetés à réméré	0	0
Autres titres à livrer	0	0
Engagements reçus	706 352	143 832
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	0	0
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	673 087	110 893
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	33 265	32 939
Titres vendus à réméré	0	0
Autres titres à recevoir	0	0

CPC SEMESTRIELS AGREGES 2004-2005

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (K MAD)	juin-04	juin-05
Libellé		
I. Produits d'exploitation bancaire	2 076 268	2 063 585
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	82 979	122 550
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	838 589	909 879
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	269 916	239 277
4. Produits sur titres de propriété	110 725	129 162
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
6. Commissions sur prestations de service	168 687	180 329
7. Autres produits bancaires	605 372	482 388
II. Charges d'exploitation bancaire	836 079	724 660
8. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	34 425	86 366
9. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	391 821	398 497
10. Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	0	0
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
12. Autres charges bancaires	409 833	239 797
III. Produit Net Bancaire	1 240 189	1 338 925
13. Produits d'exploitation non bancaire	55 897	88 350
14. Charges d'exploitation non bancaire	10 084	8 448
IV. Charges générales d'exploitation	649 034	724 585
15. Charges de personnel	356 844	373 174
16. Impôts et taxes	20 388	19 594
17. Charges externes	204 078	262 083
18. Autres charges générales d'exploitation	7 358	5 323
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	60 366	64 411
V. Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	270 229	275 139
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	205 810	230 182
21. Pertes sur créances irrécouvrables	17 271	11 940
22. Autres dotations aux provisions	47 148	33 017
VI. Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	21 192	91 912
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	15 984	27 943
24. Récupérations sur créances amorties	5 208	6 243
25. Autres reprises de provisions	0	57 726
VII. Résultat courant	387 931	511 015
26. Produits non courants	0	0
27. Charges non courantes	0	0
VIII. Résultat avant impôt	387 931	511 015
28. Impôt sur les résultats	99 218	141 025
Résultat Net	288 713	369 990

ESG SEMESTRIELS AGREGES 2004-2005

I. TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS		juin-04	juin-05
Libellé			
(+) Intérêts et produits assimilés		1 191 792	1 272 504
(-) Intérêts et charges assimilées		429 160	486 111
Marge d'intérêt		762 632	786 393
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		0	0
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		0	0
Résultat des opérations de crédit-bail et de location		0	0
(+) Commissions perçues		202 107	218 854
(-) Commissions servies		24 670	29 155
Marge sur commissions		177 437	189 699
(+/-) Résultats des opérations sur titres de transaction		0	0
(+/-) Résultats des opérations sur titres de placement		172 133	215 618
(+/-) Résultats des opérations de change		65 010	45 924
(+/-) Résultats des opérations sur produits dérivés		-12 440	15 283
Résultats des opérations de marché		224 703	276 825
(+) Divers autres produits bancaires		111 932	130 322
(-) Diverses autres charges bancaires		36 515	44 314
Produit Net Bancaire		1 240 189	1 338 925
(+/-) Résultats des opérations sur immobilisations financières		-29 368	110 966
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire		55 568	2 973
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire		10 084	8 448
(-) Charges générales d'exploitation		649 034	724 585
Résultat brut d'exploitation		607 271	719 831
(+/-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance		201 889	207 936
(+/-) Autres dotations nettes de reprises aux provisions		17 451	880
Résultat courant		387 931	511 015
Résultat non courant		0	0
(-) Impôt sur les sociétés		99 218	141 025
Résultat net de l'exercice		288 713	369 990
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (K MAD)		juin-04	juin-05
Libellé			
Résultat net de l'exercice		288 713	369 990
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles		60 366	64 411
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		29 368	23 017
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux		0	0
(+) Dotations aux provisions réglementées		0	0
(+) Dotations non courantes		0	0
(-) Reprises de provisions			48 606
(-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		41 253	536
(+) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		4 211	1 377
(-) Plus-values de cession sur immobilisations financières		0	85 377
(+) Moins-values de cession sur immobilisations financières		0	
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		0	0
(+/-) Capacité d'autofinancement		341 405	324 276
(-) Bénéfices distribués			
Autofinancement		341 405	324 276

BILANS ET HORS BILANS SEMESTRIELS CONSOLIDES 2004-2005

ACTIF (K MAD)	juin-04	juil-05
Libellé		
Valeurs en caisse, Banque Centrale, Trésor Public, Service des chèques postaux	6 346 302	9 630 054
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	9 246 019	11 253 301
A vue	823 742	832 064
A terme	8 422 277	10 421 237
Créances sur la clientèle	29 576 110	31 064 611
Crédits de trésorerie et à la consommation	14 266 510	16 726 353
Crédits à l'équipement	9 467 361	6 414 561
Crédits immobiliers	2 459 030	4 049 397
Autres crédits	3 383 209	3 874 300
Opérations de crédit bail et de location		4 752 261
Créances acquises par affacturage	572 784	631 947
Titres de transaction et de placement	13 794 202	11 018 700
Bons du trésor et valeurs assimilées	7 255 471	6 905 769
Autres titres de créance	1 953 974	3 392 024
Titres de propriété	4 584 757	720 907
Autres actifs	1 607 920	1 591 141
Titres d'investissement	604 120	436 237
Bons du trésor et valeurs assimilées	29	27
Autres titres de créance	604 091	436 210
Titres de participation de filiales non consolidées	2 419 278	2 535 465
Participation dans sociétés mises en équivalence	700 046	162 608
Créances subordonnées		
Immobilisation données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles	76 936	89 142
Immobilisations corporelles	1 094 664	1 337 313
Ecarts d'acquisition	445 121	22 957
TOTAL ACTIF	66 483 502	74 525 737

PASSIF (K MAD)	juin-04	juil-05
Libellé		
Banque Centrale, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 035 764	10 984 974
A vue	699 527	1 907 542
A terme	5 336 237	9 077 432
Dépôts de la clientèle	50 826 531	51 602 085
Comptes à vue créditeurs	22 179 917	23 682 608
Comptes d'épargne	8 069 119	9 007 717
Dépôts à terme	15 678 177	13 727 859
Autres comptes créditeurs	4 899 318	5 183 901
Titres de créance émis	999 804	759 740
Titres de créance négociables	999 804	505 980
Emprunts obligataires		253 760
Autres titres de créance émis		
Autres passifs	2 055 300	4 068 788
Provisions pour risques et charges	179 443	63 630
Provisions réglementées	54 682	
Subv, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	4 476	
Dettes subordonnées	500 000	511 250
Intérêts minoritaires	291 198	289 236
Part dans les réserves	277 743	273 800
Part dans le résultat	13 455	15 436
Ecarts de réévaluation		
Capital	1 587 514	1 587 514
Réserves et primes liées au capital	3 551 116	3 961 921
Réserves consolidées	107 513	272 564
Report à nouveau (+/-)		
Résultat net de l'exercice	290 161	424 035
Ecarts de conversion		
TOTAL PASSIF	66 483 502	74 525 737
HORS BILAN (K MAD)	juin-04	juin-05
Libellé		
Engagements donnés	12 038 808	14 731 677
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	478 248	176 234
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	4 281 815	7 120 143
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	1 826 367	1 994 596
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	5 452 378	5 440 704
Titres achetés à réméré	0	0
Autres titres à livrer	0	0
Engagements reçus	1 674 998	1 127 765
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	414 669	462 770
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 227 064	572 056
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	33 265	92 939
Titres vendus à réméré	0	0
Autres titres à recevoir	0	0

CPC SEMESTRIELS CONSOLIDES 2004-2005

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (K MAD)	juin-04	juin-05
Libellé		
I. Produits d'exploitation bancaire	2 242 519	2 288 980
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	59 535	101 498
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 055 833	1 155 729
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	269 916	239 277
4. Produits sur titres de propriété	35 810	89 859
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
6. Commissions sur prestations de service	209 735	212 207
7. Autres produits bancaires	611 690	490 410
II. Charges d'exploitation bancaire	904 598	790 160
8. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	76 990	128 132
9. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	393 448	400 380
10. Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	29 954	30 170
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
12. Autres charges bancaires	404 206	231 478
III. Produit Net Bancaire	1 337 921	1 498 820
13. Produits d'exploitation non bancaire	56 311	88 556
14. Charges d'exploitation non bancaire	10 128	8 599
IV. Charges générales d'exploitation	725 462	806 675
15. Charges de personnel	406 540	426 488
16. Impôts et taxes	22 382	22 017
17. Charges externes	222 804	282 828
18. Autres charges générales d'exploitation	7 754	5 591
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	65 982	69 751
20. Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	17 905	3 037
V. Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	299 053	298 301
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	234 535	251 522
21. Pertes sur créances irrécouvrables	17 271	11 940
22. Autres dotations aux provisions	47 247	34 839
VI. Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	43 538	156 789
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	24 401	34 608
24. Récupérations sur créances amorties	5 208	6 243
25. Autres reprises de provisions	13 929	115 938
VII. Résultat courant	385 222	627 553
26. Produits non courants		55
27. Charges non courantes	3 277	0
VIII. Résultat avant impôt	381 945	627 608
28. Impôt sur les résultats	134 130	201 188
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	247 815	426 420
Résultat MEE	55 801	13 051
Résultat Net	303 616	439 471
dont part du Groupe	290 161	424 035
dont part minoritaire	13 455	15 436

ESG SEMESTRIELS CONSOLIDES 2004-2005

I. TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS		juin-04	juin-05
Libellé			
(+) Intérêts et produits assimilés		1 382 719	1 494 677
(-) Intérêts et charges assimilées		503 305	559 930
Marge d'intérêt		879 414	934 747
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		0	
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		0	
Résultat des opérations de crédit-bail et de location		0	0
(+) Commissions perçues		246 025	253 357
(-) Commissions servies		25 163	29 689
Marge sur commissions		220 862	223 668
(+/-) Résultats des opérations sur titres de transaction			
(+/-) Résultats des opérations sur titres de placement		174 437	216 557
(+/-) Résultats des opérations de change		69 150	47 387
(+/-) Résultats des opérations sur produits dérivés		-12 440	15 283
Résultats des opérations de marché		231 147	279 227
(+) Divers autres produits bancaires		36 294	96 387
(-) Diverses autres charges bancaires		29 796	35 209
Produit Net Bancaire		1 337 921	1 498 820
(+/-) Résultats des opérations sur immobilisations financières		-29 223	110 966
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire		55 832	3 179
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire		10 124	8 599
(-) Charges générales d'exploitation		725 462	806 675
Résultat brut d'exploitation		628 944	797 691
(+/-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance		212 278	222 636
(+/-) Autres dotations nettes de reprises aux provisions		13 539	-55 535
(+/-) dotations nettes de reprises sur amortissements d'écarts d'acquisition		17 905	3 037
Résultat courant		385 222	627 553
Résultat non courant		-3 277	55
(-) Impôt sur les sociétés		134 130	201 188
(+) Résultat MEE		55 801	13 051
(-) Amortissement des écarts d'acquisition			
Résultat net de l'exercice		303 616	439 471
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (K MAD)		juin-04	juin-05
Libellé			
Résultat net de l'exercice		303 616	439 471
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles		65 981	69 746
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		33 680	23 017
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux		0	0
(+) Dotations aux provisions réglementées		1 927	322
(+) Dotations non courantes		0	0
(-) Reprises de provisions		3 667	48 667
(-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		41 253	536
(+) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		4 211	377
(-) Plus-values de cession sur immobilisations financières		145	85 377
(+) Moins-values de cession sur immobilisations financières		0	
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		0	
(+/-) Capacité d'autofinancement		364 350	399 353
(-) Bénéfices distribués		0	0
Autofinancement		364 350	399 353

BULLETIN DE SOUSCRIPTION A L'EMPRUNT OBLIGATAIRE EMIS PAR BMCE BANK

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION A UNE EMISSION OBLIGATAIRE SUBORDONNEE D'UN MONTANT
NOMINAL DE MAD 500 000 000,00 REPRESENTE PAR DEUX EMPRUNTS :
L'EMPRUNT A – COTE (A LA BOURSE DE CASABLANCA)
ET
L'EMPRUNT B - NON COTE
(à retourner par fax à BMCE Capital Bourse au 49 29 58)**

AVERTISSEMENT

L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Une note d'information, visée par le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières – CDVM, est mise à la disposition des investisseurs, sans frais, au siège de l'émetteur, auprès des membres du Syndicat de Placement et au siège de la Bourse de Casablanca.

**SOUSCRIPTION STRICTEMENT RESERVEE AUX INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS
Du 28 au 30 novembre 2005**

Caractéristiques de l'emprunt A (coté à la Bourse des Valeurs de Casablanca)

Nature : Obligations cotées à la Bourse des Valeurs de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités

Montant : Entre MAD 200 000 000 et MAD 300 000 000

Nombre de titres à émettre : 2 000 à 3 000

Forme juridique : Au porteur

Valeur nominale : MAD 100 000

Durée de l'emprunt : 5 ans

Période de souscription : Du 28 au 30 novembre 2005

Date de jouissance : Le 05 décembre 2005

Date d'échéance : Le 05 décembre 2010

Date de révision du taux d'intérêt : Le coupon sera révisé annuellement. L'application de la révision s'effectuera sur la base du taux des Bons du Trésor émis par voie d'adjudication le 28 novembre 2006, le 27 novembre 2007, le 02 décembre 2008 et le 01 décembre 2009.

Le taux révisé fera l'objet d'une annonce au bulletin de la cote au moins 48 heures avant l'application de la révision.

Prix d'émission : Au pair, soit MAD 100 000

Taux d'intérêt facial : Révisable annuellement

Pour la première année, soit du 05 décembre 2005 au 05 décembre 2006, le taux facial des titres subordonnés à durée déterminée est fixé à 3,76%, soit une prime de risque de 70 points de base ajoutée au taux des BTN 52 semaines constaté sur le marché secondaire à la date du 11 novembre 2005.

Le taux révisé fera l'objet d'une annonce au bulletin de la cote au moins 48 heures avant l'application de la révision.

Mode de calcul : Pour la première année, soit du 05 décembre 2005 au 05 décembre 2006, le taux facial des titres subordonnés à durée déterminée est égal à 3,76%. Il ressort avec une prime de risque de 70 points de base par rapport au taux des BTN 52 semaines constaté sur le marché secondaire à la date du 11 novembre 2005.

A chaque date d'anniversaire, le taux de référence qui sera retenu sera déterminé selon les modalités suivantes :

Le dernier BTN 52 semaines plein constaté sur le marché primaire, en cas d'une adjudication précédant la date anniversaire du coupon.

Le cas échéant, si le 52S est émis par assimilation deux semaines au plus avant la révision du taux, le taux de référence sera calculé par interpolation du 52 semaines assimilé avec le point le plus proche sur la courbe BAM de façon à obtenir un taux de référence correspondant à 364 jours. Lequel sera majoré d'une prime de risque de 70 points de base et servira au calcul du coupon de l'année suivante.

En cas de non adjudication du 52 semaines (assimilé ou plein) durant deux semaines consécutives avant la révision, le taux 52 semaines sera calculé par interpolation des deux maturités figurant sur la courbe BAM 72 heures avant la date de révision et encadrant de plus près le 52S. Le taux ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque de 70 points de base et servira au calcul du coupon de l'année suivante.

Prime de risque :

La prime de risque est fixée à 70 points de base pendant toute la durée de l'emprunt.

Intérêts :

Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 05 décembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable suivant le 05 décembre si celui-ci n'est pas ouvrable.

Du fait de la révision annuelle du taux facial, les intérêts seront calculés sur une base monétaire, soit :

(Nominal x taux facial x (nombre de jours exact / 360 jours))

Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir dès que le capital sera mis en remboursement par BMCE Bank.

Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.

Remboursement normal :

L'emprunt obligatoire subordonné objet de la présente note d'information fera l'objet d'un remboursement in fine du principal.

En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de BMCE Bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et obligations de BMCE Bank.

Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation de BMCE Bank, subordonné à toutes les autres dettes.

Remboursement anticipé :

BMCE Bank s'interdit de rembourser par anticipation les obligations subordonnées, objet de la présente note d'information.

Toutefois, BMCE Bank se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al Maghrib, soit à des rachats ponctuels sur le marché, soit à des offres qui seraient ouvertes à l'ensemble des détenteurs desdites obligations. Ces opérations étant sans conséquence pour un souscripteur qui désirerait garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations ainsi rachetées ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al Maghrib.

Négociabilité des titres :

Les obligations subordonnées objet de la présente note d'information sont librement négociables à la Bourse des Valeurs de Casablanca.

Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.

Assimilations antérieures

Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées objet de la présente note d'information aux obligations subordonnées émises antérieurement par BMCE Bank, soit le 31 décembre 2003.

Assimilations ultérieures :

Au cas où BMCE Bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

Cotation des titres

Les obligations émises seront cotées à la Bourse des Valeurs de Casablanca.

Les obligations subordonnées feront, pour une partie, l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse des Valeurs de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 05 décembre 2005 sur le compartiment obligataire sous le code et auront pour ticker.....

BMCE Capital Bourse sera chargée de l'enregistrement de la cotation.

Rang de l'emprunt :

Le capital fait l'objet d'une clause de subordination.

L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.

En cas de liquidation de BMCE Bank, les titres subordonnés de la présente émission seront remboursés à prix égal au pair et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui ont été et qui pourraient être émis ultérieurement par BMCE Bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant le cas échéant.

Maintien de l'emprunt à son rang :

BMCE Bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.

Garantie :

La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation : La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

Représentation de la masse des obligataires :

En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Conseil d'Administration de BMCE Bank procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse au plus tard le 15 janvier 2006.

Droit applicable et juridiction compétente :

Droit marocain ;

Tribunal de commerce de Casablanca.

Caractéristiques de l'emprunt B (non coté)

Nature : Obligations non cotées à la Bourse des Valeurs de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités

Montant : Entre MAD 200 000 000 et MAD 300 000 000

Nombre de titres à émettre : 2 000 à 3 000

Forme juridique : Au porteur

Valeur nominale : MAD 100 000

Durée de l'emprunt : 5 ans

Période de souscription : Du 28 au 30 novembre 2005

Date de jouissance : Le 05 décembre 2005

Date d'échéance : Le 05 décembre 2010

Date de révision du taux d'intérêt :

Le coupon sera révisé annuellement. L'application de la révision s'effectuera sur la base du taux des Bons du Trésor émis par voie d'adjudication le 28 novembre 2006, le 27 novembre 2007, le 02 décembre 2008 et le 01 décembre 2009.

Le taux révisé fera l'objet d'une annonce au bulletin de la cote au moins 48 heures avant l'application de la révision.

Prix d'émission :

Au pair, soit MAD 100 000

Taux d'intérêt facial

Révisable annuellement

Pour la première année, soit du 05 décembre 2005 au 05 décembre 2006, le taux facial des titres subordonnés à durée déterminée est fixé à 3,76%, soit une prime de risque de 70 points de base par rapport au taux des BTN 52 semaines constaté sur le marché secondaire à la date du 11 novembre 2005.

Mode de calcul :

Pour la première année, soit du 05 décembre 2005 au 05 décembre 2006, le taux facial des titres subordonnés à durée déterminée est égal à 3,76%. Il ressort avec une prime de risque de 70 points de base ajoutée au taux des BTN 52 semaines constaté sur le marché secondaire à la date du 11 novembre 2005.

A chaque date d'anniversaire, le taux de référence qui sera retenu sera déterminé selon les modalités suivantes :

Le dernier BTN 52 semaines plein constaté sur le marché primaire, en cas d'une adjudication précédant la date anniversaire du coupon.

Le cas échéant, si le 52 semaines est émis par assimilation deux semaines au plus avant la révision du taux, le taux de référence sera calculé par interpolation du 52 semaines assimilé avec le point le plus proche sur la courbe BAM de façon à obtenir un taux de référence correspondant à 364 jours. Lequel sera majoré d'une prime de risque de 70 points de base et servira au calcul du coupon de l'année suivante.

En cas de non adjudication du 52 semaines (assimilé ou plein) durant deux semaines consécutives avant la révision, le taux 52 semaines sera calculé par interpolation des deux maturités figurant sur la courbe BAM 72 heures avant la date de révision et encadrant de plus près le 52S. Le taux ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque de 70 points de base et servira au calcul du coupon de l'année suivante.

Prime de risque :

La prime de risque est

fixée à 70 points de base pendant toute la durée de l'emprunt

Intérêts :

Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 05 décembre de chaque année.

Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable suivant le 05 décembre si celui-ci n'est pas ouvrable.

Du fait de la révision annuelle du taux facial, les intérêts seront calculés sur une base monétaire, soit :

(Nominal x taux facial x (nombre de jours exact / 360 jours))

Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir dès que le capital sera mis en remboursement par BMCE Bank.

Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.

Remboursement normal :

L'emprunt obligataire subordonné objet de la présente note d'information fera l'objet d'un remboursement in fine du principal.

En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de BMCE Bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et obligations de BMCE Bank.

Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation de BMCE Bank, subordonné à toutes les autres dettes.

Remboursement anticipé :

BMCE Bank s'interdit de rembourser par anticipation les obligations subordonnées, objet de la présente note d'information. Toutefois, BMCE Bank se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al Maghrib, soit à des rachats ponctuels sur le marché, soit à des offres qui seraient ouvertes à l'ensemble des détenteurs desdites obligations. Ces opérations étant sans conséquence pour un souscripteur qui désirerait garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations ainsi rachetées ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al Maghrib.

Négociabilité des titres :

Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.

Assimilations antérieures

Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées objet de la présente note d'information aux obligations subordonnées émises antérieurement par BMCE Bank, soit le 31 décembre 2003.

Assimilations ultérieures :

Au cas où BMCE Bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

Rang de l'emprunt :

Le capital fait l'objet d'une clause de subordination.

L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.

En cas de liquidation de BMCE Bank, les titres subordonnés de la présente émission seront remboursés à prix égal au pair et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui ont été et qui pourraient être émis ultérieurement par BMCE Bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant le cas échéant.

Maintien de l'emprunt à son rang :

BMCE Bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.

Garantie :

La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation :

La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

Représentation de la masse des obligataires :

En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Conseil d'Administration de BMCE Bank procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse au plus tard le 15 janvier 2006.

Droit applicable et juridiction compétente :

Droit marocain ;

Tribunal de commerce de Casablanca.

CADRE STRICTEMENT RESERVE AUX SOUSCRIPTEURS

1. Information relatives au souscripteur

Raison sociale :	Dépositaire :
Siège social :	N° de compte :
Téléphone :	Code identité ¹ :
Télécopie :	Qualité du souscripteur :

2. Informations relatives à la souscription

Suivant les caractéristiques indiquées ci-dessus, nous nous engageons irrévocablement à souscrire aux obligations émises par BMCE Bank suivant les modalités ci-dessous :

Nominal global	Nb de bons	Maturité	Taux	Coté/ Non coté	Suite réservée à la soumission

Les souscripteurs devront impérativement préciser si leur souscription porte sur la tranche cotée ou non cotée

3. Autorisation de débit du compte

Nous autorisons notre dépositaire, ci-dessus désigné, à débiter notre compte de l'équivalent du montant des obligations qui nous seront attribuées afin de créditer le compte de BMCE Bank à la date de jouissance des obligations émises, soit le 05/12/2005², conformément au protocole en vigueur avec le dépositaire central Maroclear.

4. Commission d'enregistrement

Nous soussignés _____ déclarons avoir pris connaissance que la commission d'enregistrement à la cote de la Bourse de Casablanca s'élève à 0,012% et sera redevable à la date de jouissance des titres, soit le 05 décembre 2005.

¹ Registre de commerce pour les personnes morales résidentes

N° et date d'agrément pour les OPCVM

Une référence faisant foi dans le pays d'origine pour les investisseurs institutionnels étrangers

² Correspond à la date de règlement / livraison des titres

Nom du document : Dossier dette sub BMCE visé le 161105
Répertoire : C:\DOCUME~1\ochbihi\LOCALS~1\Temp\Rar\$DI00.609
Modèle : C:\Documents and Settings\ochbihi\Application
Data\Microsoft\Modèles\Normal.dot
Titre : BANQUE MAROCAINE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Sujet :
Auteur : administrator
Mots clés :
Commentaires :
Date de création : 21/11/2005 11:46:00
N° de révision : 2
Dernier enregist. le : 21/11/2005 11:46:00
Dernier enregistrement par : f.housni
Temps total d'édition : 0 Minutes
Dernière impression sur : 21/11/2005 13:57:00
Tel qu'à la dernière impression
Nombre de pages : 160
Nombre de mots : 46 826 (approx.)
Nombre de caractères : 257 543 (approx.)